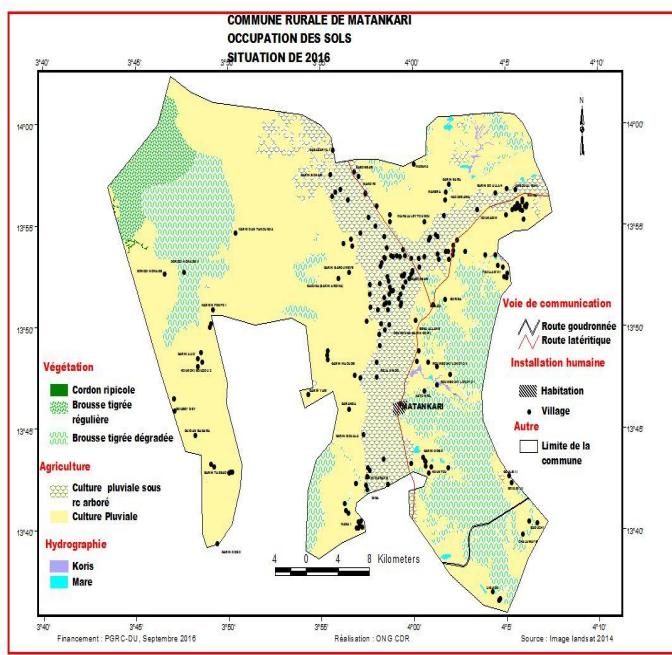
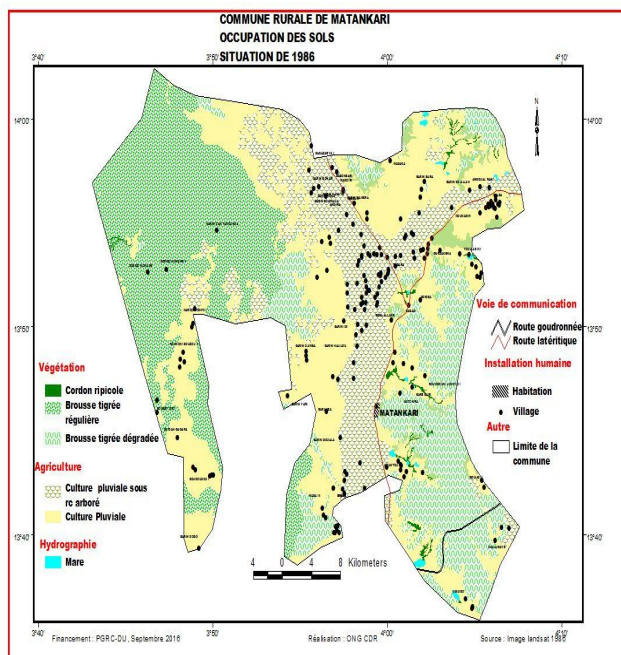




PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 2017-2021



Elaboration :
Comité d'élaboration du PDC de la Commune Rurale de Matankari

Décembre 2016

Sommaire

Liste des figures	ii
Liste des Tableaux	ii
Liste des cartes.....	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
INTRODUCTION	1
1.1. Situation géographique.....	4
1.2. Caractéristiques physiques.....	4
1.3. Caractéristiques socioculturelles.....	10
1.4. Institutions communales.....	10
II. BILAN DIAGNOSTIC.....	12
2.1. Etat des lieux par secteurs sociaux de base	12
2.1.1. Education.....	12
2.1.2. Santé.....	13
2.1.3. Hydraulique	14
2.1.4. Hygiène et Assainissement	15
2.2. Etat des lieux des secteurs productifs	16
2.2.1. Agriculture.....	16
2.2.2. Elevage.....	17
2.2.3. Environnement	18
2.3. Etat des lieux des autres secteurs	27
2.3.1. Formation professionnelle et emploi	27
- Exode rural	27
2.3.2. Jeunesse, sport et culture	27
2.3.3. Tourisme et artisanat.....	28
2.3.4. Transport, commerce et communication	28
2.3.5. Mine et énergie	28
2.4. Analyse croisée des différents secteurs	29
2.5. Domaines de compétence de la Commune	30
2.6. Analyse de la problématique de la commune	33
2.7. Analyse institutionnelle de la Commune.....	39
III. Axes stratégiques et objectifs de développement.....	44
3.1. Formulation de la vision de la commune	44
3.2. Mission de la commune	45
3.3. Axes stratégiques de développement	46
3.4. Objectifs de développement.....	46
3.5. Cohérence avec les politiques aux niveaux national et international	47
I.V. Cadre logique suivant les axes du PDC.....	49
V. Programme d'Actions et d'Investissements.....	57
5.1. Programmes d'actions	57
VI. Cadre institutionnel de mise en œuvre.....	85
Conclusion.....	89
ANNEXE	90

Liste des figures

Figure 1: Répartition annuelle de la pluviosité dans la commune de Matankari.....	5
Figure 2: Anomalie standardisée de pluie moyenne de la commune Matankari.....	6
Figure 3: Evolution de la pluviosité décennale Matankari.	6
Figure 4: Evolution des températures	7
Figure 5: Anomalie standardisée de l'évolution des vitesses de vent	8

Liste des Tableaux

Tableau 1: Synthèse du Plan d'Investissement Annuel (PIA) 2017 de la commune rurale de Matankari.	x
Tableau 2: Chronologie des évènements extrêmes vécus dans la zone	8
Tableau 3: Hiérarchisation des risques climatiques identifiés dans la commune	9
Tableau 4 : Statistiques de Matankari 2016	19
Tableau 6: Statistiques de Matankari 1986	21
Tableau 7: Statistiques de la dynamique des unités d'occupation des sols de la commune de Matankari 1986 à 2016.....	22
Tableau 8: Contraintes et solutions à la résilience climatique	23
Tableau 9: Résumé des Contraintes, potentialités, opportunités	34
Tableau 10: Gestion de conflit foncier.....	42
Tableau 11: Cohérence du PDC avec les politiques nationales (PDES, I3N) et internationales	48
Tableau 12: Cadre logique	49
Tableau 13: Plan d'Action Pluriannuel (PAP) 2017-2021.....	57
Tableau 14: Récapitulatif du Plan d'investissements 2017-2021 par axe stratégique	84

Liste des cartes

Carte 1 : Occupation des sols de la commune rurale de Matankari pour la situation de 2016	19
Carte 2: Occupation des sols de la commune urbaine de Matankari pour la situation de 1986	20

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activités Génératrices des Revenus
APE	Association des Parents d'Elèves
APV	Auxiliaire Para Vétérinaire
BAB	Boutique d'Aliments Bétail
CM	Conseil Municipal
CGDES	Comité de Gestion Décentralisée des Etablissements Scolaires
COFOCOM	Commission Foncière Communale
CS	Case de Santé
CSI	Centre de Santé Intégré
DDAT/DC	Direction Départementale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
DP	Diagnostic Participatif
EC	Etat Civil
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
MAEP	Mini Adduction d'Eau Potable
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDC	Plan de Développement Communal
PDDE	Programme Décennal du Développement de l'Education
PEM	Point d'Eau Moderne
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGP/H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM	Receveur Municipal
SG	Secrétaire Général
SM	Secrétaire Municipal
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TDR	Terme Des Références

Préface

Chers acteurs,

A l'instar de presque toutes les Communes, la Commune Rurale de Matankari, est confrontée comme vous le savez à de sérieuses contraintes qui freinent son développement socio-économique et culturel.

Or, pour que le développement socio- économique et culturel d'une communauté donnée soit réalisé, vous conviendrez avec moi qu'il faut absolument procéder à la définition des objectifs à long terme, des opportunités à saisir et des potentialités à valoriser. Ce développement communal doit être planifié non seulement en fonction des exigences du présent, mais aussi en tenant compte de celles du futur devenir de la zone. Car le problème central du développement en milieu rural est la maîtrise du comportement socio-économique de celle-ci. Et pour y parvenir, il va falloir répondre aux questions fondamentales ci-après :

- De quelles activités (Quoi ? Quand ? Où ? Pour combien ? et comment ?) la Commune a-t-elle besoin pour que soit amorcé son développement ?
- Comment peut-elle tirer meilleurs profits de ces ressources naturelles qui sont souvent très maigres ?
- Comment garantir la pérennité de ces profits pour qu'ils profitent de façon durable aux générations futures ?

C'est pour répondre à ces questions pertinentes, que le Projet de Gestion de Risque de Catastrophe et Développement Urbain (PGRC-DU) accompagne notre commune à travers un appui technique et financier en vue de la réactualisation de cet outil incontournable dans la gestion rationnelle et concertée des ressources communales qu'est le Plan de Développement Communale (PDC). Cet exercice participatif et itératif, a permis aux populations de notre commune à travers le comité d'élaboration, d'une part d'internaliser tout le processus de planification participative et d'autre part, d'identifier les potentialités à valoriser pour le développement socio-économique de notre communauté. Aussi, la formulation des possibilités de solutions relatives aux contraintes et la maîtrise du potentiel aménageable ont constitué des atouts de taille pour la réussite du processus de notre planification participative. Ce document qui est le fruit d'un travail concerté et consensuel entre les différentes couches sociales et les partenaires au développement (projet, services techniques, ONG, etc.), traduit en actions l'ensemble des décisions prises par les communautés locales non seulement assurer la gestion rationnelle et durable des ressources de leurs terroirs et mais aussi de promouvoir un développement socio-économique et culturel dans lequel les populations sont responsabilisées.

Si ce PDC a vu le jour et a été une réussite, c'est incontestablement grâce aux énormes efforts déployés par tous les acteurs ayant intervenus à une phase ou à une autre du processus de son élaboration. Au terme du présent processus d'élaboration du PDC, à mon nom, aux noms des mes collègues conseillers municipaux et de la population de la commune, je remercie vivement les acteurs suivants :

- Le Projet de Gestion de Risque de Catastrophe et Développement Urbain (PGRC-DU) pour son appui financier et technique inestimable dans le cadre de l'élaboration du présent PDC ;
- Monsieur les Préfets sortant et entrant du département de Douthi, pour son appui moral au déroulement du processus ;
- Monsieur le Secrétaire Général du département de Douthi, pour son appui moral au déroulement du processus ;
- Le chef du Canton de l'Arewa et à travers lui tous les chefs des villages et de tribus pour leur engagement à la cause de la Commune ;
- Les institutions de l'Aménagement territorial au niveau national et régional ;
- Les Services Techniques départementaux et communaux ainsi que les ONG et les Associations de développement, pour leur appui technique soutenu et leur disponibilité ;
- L'ONG Contribution au Développement Rural (CDR) pour son appui technique et son professionnalisme dans la maîtrise du processus d'élaboration du PDC ;

Chers acteurs, le PDC de la commune rurale de Matankari est devenu une réalité avec votre précieuse contribution. La mise en œuvre des actions inscrites dans le document, constitue la problématique fondamentale que nous devons tous nous atteler à résoudre. Je suis convaincu que vous ne ménageriez aucun effort pour aider la commune à mettre en œuvre son PDC à travers :

- L'appui à l'élaboration des projets ;
- L'appui au lobbying et à la recherche de financement ;
- L'appui à la diffusion auprès des partenaires techniques et financiers ;
- L'appui technique dans la mise en œuvre des actions inscrites ;
- L'appui au suivi et à l'évaluation des activités ;
- Le renforcement des capacités organisationnelles, opérationnelles, méthodologiques et techniques ;
- Etc.

Chers acteurs, ce qui vient d'être fait est extraordinaire et ce qui reste à faire est ardu. Je sais donc compter sur votre admirable détermination et appréciables engagements pour une parfaite mise en œuvre des actions inscrites dans le présent document.

Je vous remercie

Le MAIRE

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE

Statut : Position :	A 15 Km au Nord du che lieu du departement (Dogon Doutchi)
Position géographique :	Longitude Est : 3°46',217 et 4°09',072 Latitude Nord : 13°40',951 et 13°58',790
Limites :	Limite Nord : les communes rurales de Soucoucoutane et de Dogonkirya Limite Ouest : commune urbaine de Doutchi Limite Est : commune rurale de Dankassari Limite Sud: commune urbaine de Doutchi et la commune rurale de Dankassari
Superficie	600 km ²
Population en 2012	68 979 habitants en 2012 (RGP/H 2012)
Densité	115 habitants au Km ² en 2012
Ethnies	Haoussa, Peulh et Touareg
Unité territoriale	40 villages administratifs et 1 tribu)
Composition du conseil	Conseillers élus : 15 Nombre de femmes : 4 Nombre d'hommes : 11 Conseillers de droit : 3 (chefs de canton, de groupement peulh et le député national).
Principales activités économiques	Agriculture Elevage Commerce
Zonage	Quatre (4) Sous Zones : Matankari (16 villages et quartiers) ; Bagagi (9 villages) ; Birni N'Lokoyo (9 villages) ; Koukoki Bouzou (6 villages et 1 tribu).

RESUME

La commune rurale de Matankari est située à 15 Km au Nord du chef lieu du département de Dogon Doutchi (Région de Dosso), entre 3°46' et 4°09' de longitude Est et entre 13°40' et 13°58' de latitude Nord (Renaloc 2012). Créée par la loi n°2002-014 du 11 juin 2002, elle fait partie des communes du département de Dogon Doutchi. Sa superficie est de 600 km². La commune est constituée par quarante (40) villages administratifs et une (1) tribu.

La population de la commune rurale de de Matankari est de 68 979 habitants en 2012. Les femmes représentent 50,60% de la population totale (RGP/H 2012). Cette population est jeune puisque les moins de 40 ans représentent 84,41% de la population totale.

Le relief de la commune est caractérisé par par trois (3) grands ensembles (Les plateaux dunaires dans la partie Ouest, Les collines formant une chaîne régulière en forme d'arc dans la partie Nord Est et les bas fonds situés dans le Dallol Maouri, couvrant une bonne partie de la commune du Sud vers le Nord.

Trois types principaux de sols sont rencontrés dans la commune de Matankari (Les sols sableux, les sols argileux et les sols incultes. D'une manière générale, les sols de la commune rurale de Matankari sont lessivés et n'offrent guère de bons rendements agricoles.

Le couvert végétal est composé d'une strate arborée d'une strate arbustive et d'une strate herbacée.

La faune, jadis très riche et variée, la faune a aujourd'hui subi les conséquences de la sécheresse et des actions anthropiques. Elle se limite à quelques rares espèces : perdrix, lièvre, écureuils, outardes et des oiseaux divers.

Le climat est de type sahélien avec des températures élevées, caractérisé par une saison sèche (de novembre à mai), subdivisée en périodes froides et chaudes et une saison hivernale (de juin à octobre). Deux (2) types de vents sont dominants à savoir l'harmattan et la mousson :

La commune rurale de Matankari compte trois (3) mares permanentes et douze (12) mares semi permanentes. Son hydrographie est dominée par le dallol maouri qui la traverse du Sud au Nord.

Les principales activités économiques sont :

- L'agriculture qui occupe la majorité de la population. Elle est basée sur les cultures pluviales et maraîchères dans la vallée du dallol maouri et autour des mares permanentes ;
- L'élevage est la deuxième activité économique pratiquée par les populations de la commune rurale de Matankari. On distingue l'élevage extensif et semi-intensif (Embouche/Elevage de case).
- La pêche, elle permet une diversification des activités.
- Le commerce : Les activités commerciales occupent une place de choix pour les populations de la commune.
- L'artisanat offre diverses catégories de produits mais se fait de façon traditionnelle dans la commune

Les moyens de transport fréquemment utilisés par la population de la commune sont : les véhicules de transport de personnes et marchandises.

Les secteurs sociaux concernent ici l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'hygiène et l'assainissement.

Les résultats des diagnostics ont permis de dénombrer dans la commune rurale de Matankari :

- Dans le secteur de la santé, douze (12) formations sanitaires ;

- Sur le plan éducatif, on dénombre dans la commune quatre vingt (80) écoles classiques d'enseignement de base¹, six (6) écoles d'enseignement franco arabe et cinq (5) écoles préscolaires. En moyenne chaque école a trois (3) classes avec une proportion élevée de classe construite en paillote. Il faut aussi noter l'existence de huit (8) centres l'alphabétisation des adultes ;
- En matière d'enseignement secondaire, on note l'existence d'un collège d'enseignement secondaire (CES), de cinq (5) collèges d'enseignement général (CEG) traditionnel et d'un collège franco-arabe ;
- S'agissant du secteur de l'hydraulique, on note pour l'alimentation en eau potable de la population trois cents cinquante neuf (359) équivalents point d'eau moderne (ePEM) pour 68 979 habitants en 2012 et d'un réseau SEEN au chef lieu de commune. On note en général une faible pratique de l'hygiène et de l'assainissement.

Le secteur formation professionnelle est quasi-inexistant dans la commune.

Il coexiste deux (2) pouvoirs dans la commune : le pouvoir moderne exercé par le maire qui est sous l'autorité hiérarchique du préfet de Dogon Doutchi et le pouvoir coutumier exercé par le chef de canton de Dogon Doutchi avec ses démembrements qui sont les chefs des villages, de quartiers et des tributs assistés par les leaders religieux.

Plusieurs structures associatives et autres formes d'organisation de citoyens sont identifiées dans la commune rurale de Matankari

Le patrimoine culturel de la commune se résume aux fêtes traditionnels et religieuses, musiques, chants, danses traditionnels. Quant aux manifestations sportives et jeux traditionnels, ils sont peu pratiqués dans la commune. Cependant il a existé un important patrimoine culturel et sportif selon la population qui a tendance à disparaître par manque d'initiatives permettant la promotion du secteur.

La grande préoccupation en ce qui concerne les jeunes est l'insuffisance de qualification et d'emploi.

Les femmes s'adonnent plus aux activités domestiques. Les différentes activités auxquelles elles sont soumises quotidiennement sont le pilage des céréales, la cuisson des aliments, l'entretien du foyer et des animaux, l'éducation des enfants, etc. Ces activités les empêchent de se consacrer décentement aux activités productives telles que les AGR.

Toutefois, on constate de plus en plus une intégration de la femme dans les prises de décision communautaire et du ménage. Aussi son insertion dans les groupements féminins et/ou mixtes a favorisé la prise de conscience graduelle de la femme dans la lutte pour son émancipation et sa promotion socio-économique (autonomisation).

Dans le cadre de l'allègement des tâches des femmes au niveau de la commune et promouvoir les AGR de celles-ci, il a été implanté par la mairie et ses partenaires :

- 90 moulins à grains ;
- 4 batteuses à grain ;
- 10 équipements d'extraction d'huile d'arachide ;
- 37 décortiqueuses.

Le bilan du PDC expiré ressort une faible exécution des activités prévues. Globalement la commune malgré les potentialités qu'elle regorge, progresse au ralenti du fait de l'interaction de plusieurs contraintes qui pèsent directement ou

indirectement sur tous les secteurs de la vie socioéconomique de sa population. L'analyse des contraintes, potentialités et opportunités identifiées a permis de dégager les axes stratégiques, les objectifs ainsi que les actions de développement qui seront mises en œuvre pour jeter les bases d'un développement durable de la commune.

Ainsi pour l'amélioration des conditions de vie des populations, il a été fixé pour vision de la commune : « ***d'ici 2037 que la commune soit une commune où, la production agricole est abondante, les acteurs communaux jouent convenablement leur rôle, les besoins vitaux durables des populations sont garantis, les conditions d'épanouissement culturel de la population sont satisfaites et où règnent la paix et la sécurité*** ».

Pour atteindre cette vision quatre (4) axes stratégiques ont été retenus pour les cinq (5) prochaines années :

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale, Promotion du genre, Consolidation de la paix et de la sécurité et Développement culturel et sportif.

Axe 2 : Amélioration des conditions d'accès et d'accessibilité aux secteurs sociaux de base (Santé, Hydraulique, Education) et développement de l'Hygiène et de l'assainissement ;

Axe 3 : Promotion des secteurs productifs (Agriculture, Elevage, Environnement) et amélioration de la capacité de résilience de la population ;

Axe 4 : Développement du commerce, de l'artisanat, du transport et de la communication

Tous ces axes s'inscrivent dans la logique des stratégies nationales notamment la Stratégie de Développement et de Réduction de la Pauvreté (SDRP), le Plan de Développement Economique et Social (PDES) et l'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) et internationales particulièrement les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Des actions concrètes ont été identifiées pour permettre l'atteinte des quatorze (14) objectifs de développement visés. Ces actions budgétisées ont été priorisées et planifiées dans le temps (2017-2021) et dans l'espace de la commune. Le plan d'investissement global de la commune dans l'espace de cinq (5) ans s'élève alors à environ un montant de **2 322 789 475 FCFA**.

Le plan de financement se présente comme suit : **commune 7,34%, populations bénéficiaires 3,53% et partenaires financiers et techniques (PTF) au développement 89,13%**.

Les actions prioritaires de ce programme ont fait l'objet d'un plan annuel d'activités dont la mise en œuvre est programmée en 2017.

Tableau 1: Synthèse du Plan d'Investissement Annuel (PIA) 2017 de la commune rurale de Matankari.

AXES DE DEVELOPPEMENT	MONTANT EN FCFA	Plan de financement		
		Commune (FCFA)	Population (FCFA)	PTF (FCFA)
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale, Promotion du genre, Consolidation de la paix et de la sécurité et Développement culturel/sportif.	43 750 000	9 580 000	2 360 000	31 810 000
Axe 2 : Amélioration des conditions d'accès et d'accessibilité aux secteurs sociaux de base (Santé, Hydraulique, Education) et développement de l'Hygiène et de l'assainissement	120 295 425	15 055 298	7 557 000	97 683 128
Axe 3 : Promotion des secteurs productifs (Agriculture, Elevage, Environnement) et amélioration de la capacité de résilience de la population	49 557 250	2 297 800	0	47 259 450
Axe 4 : Développement du commerce, de l'artisanat, du transport et de la communication	120 000	120 000	0	0
TOTAL BUDGET PIA 2017	213 722 675	27 053 098	9 917 000	176 752 578
Pourcentage par sources de financement	100%	12,66%	4,64%	82,70%

La mise en œuvre de ce Plan d'Investissement Annuel (PIA) 2017 et des quatre (4) autres plans annuels qui seraient tirés, les années suivantes, du PDC de la commune, sera fonction du dynamisme de l'exécutif de la commune et aussi des bénéficiaires des actions programmées. La mobilisation du budget nécessaire à l'exécution des actions prévue dans le PDC dépasse de loin les ressources propres de la commune. Ainsi le concours à des partenaires publics et privés de la commune ainsi que celui de la diaspora seront déterminants. Le dispositif de mise en œuvre se base sur :

- Le renforcement des capacités humaines du conseil municipal ;
- La mise en place d'un dispositif efficace de communication ;
- La mise en place d'une stratégie de mobilisation des ressources ;

Pour évaluer les résultats de la mise en œuvre du PDC, la commune mettra en place un dispositif de suivi évaluation qui sera opérationnel à travers :

- La mise en place d'un comité chargé de la planification et du suivi évaluation ;
- La création d'une commission de suivi de la mise en œuvre du PDC.

INTRODUCTION

Déjà aux indépendances, la constitution du Niger a rendu la décentralisation comme le mécanisme de gestion des affaires locales. Cette volonté a été matérialisée par la loi n° 64-023 du 17 juillet 1964 qui prévoyait des communes et des arrondissements comme collectivités territoriales. Ceci sera interrompu avec la remise en cause de la démocratie par les militaires en 1974. Un autre schéma verra le jour avec l'avènement de la Société de Développement, mais ce n'est qu'à partir de la conférence nationale de 1991, avec l'instauration de la démocratie et à la faveur des accords de paix d'avril 1994 que les choses se sont véritablement précisées avec l'élaboration en 2002 de plusieurs lois devant régir le processus notamment les lois n°2002-012, n° 2002 – 013 et n° 2002 – 014 du 11 juin 2002. Plusieurs de ces lois ont été abrogées en 2010 pour laisser place à un Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prenant en compte toutes les insuffisances constatées et toutes les innovations afin d'assurer une mise en œuvre efficace et efficiente du processus de décentralisation. Ce processus de décentralisation engagé par les autorités nigériennes depuis 2002, vise la responsabilisation des communautés dans la réalisation des actions de développement de leurs propres localités. En ce sens l'ordonnance n° 2010/54 du 17 septembre 2010 portant CGCT définit la mise en place de services communaux fonctionnels, prévoient la possibilité pour toute collectivité locale d'entreprendre des actions en vue de promouvoir son propre développement économique, social et culturel. De ce fait, les collectivités sont tenues d'élaborer et exécuter leur politique et planification de développement dans le respect des grandes orientations nationales et internationales.

C'est dans ce contexte que la Commune Rurale de Matankari à travers l'ensemble des membres de son conseil municipal, a décidé de la réplanification de son Plan de Développement Communal (PDC), qui sera à terme en décembre 2016. Pour conduire un tel processus la commune a bénéficié d'un appui financier d'un de ces Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui est Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et du Développement Urbain (PGRC-DU) conformément à ses objectifs. L'ONG CDR a eu le mérite d'être recrutée pour les appuis techniques et méthodologiques.

L'une des étapes importantes du processus de réplanification du PDC comme à son élaboration est la conduite d'un atelier de planification communale après validation des résultats des diagnostics participatifs (DP). Cet exercice a permis aux conseillers municipaux et les délégués des sous zones appuyés par les services techniques déconcentrés de l'Etat et les membres de l'équipe d'appui conseil de l'ONG CDR de dégager les axes stratégiques d'intervention, de définir les objectifs de développement, de proposer des actions concrètes de développement et de procéder à leur planification dans le temps (2017-2021) et dans l'espace communal.

La commune rurale de Matankari est située en zone sahéenne et subit de plein fouet les effets pervers de la désertification et des changements climatiques, conjugués à la pression humaine sur les terres. L'objectif de ce processus de réactualisation est de doter la commune d'un document stratégique avec des actions réalisables, réalistes et désirable sur toute l'étendue de la commune couvrant a période de 2017 à 2021.

Pour atteindre cet objectif global, les objectifs spécifiques suivants sont visés :

1. Inventorier de concert avec les populations et les acteurs au développement intervenant dans la commune, les différentes ressources, potentialités, les opportunités et les contraintes au développement ;
2. Formuler en tenant compte des réalités précédentes la vision de la commune ;
3. Définir dans ce même cadre à partir de la vision de la commune les axes stratégiques et les objectifs spécifiques de développement de la commune ;
4. Traduire en action les différents objectifs retenus ;
5. Hiérarchiser et planifier ces actions dans l'espace et dans le temps ;
6. Etablir un plan d'investissement de la commune ;
7. Compiler l'ensemble dans un document cadre de référence et de négociation qui est le PDC ;
8. Initier les différents acteurs (conseillers municipaux) dans une démarche permettant le respect scrupuleux des différentes clauses et la mise en œuvre du PDC ;
9. Améliorer les compétences techniques des conseillers municipaux et d'autres acteurs de développement en matière de diagnostic participatif, de planification et de mise en œuvre des actions de développement.

Les résultats attendus du présent PDC sont :

1. Toutes les différentes ressources, potentialités et opportunités ainsi que toutes les contraintes au développement de la commune sont énumérées et listées à travers un cadre de concertation avec les populations et les acteurs au développement intervenant dans la commune ;
2. La vision de la commune est formulée tenant compte des réalités de la commune ;
3. Les axes stratégiques et les objectifs de développement de la commune sont définis à partir de la vision de la commune ;
4. Les différents objectifs retenus sont traduits en action ;
5. Toutes ces actions sont hiérarchisées et planifiées dans l'espace et dans le temps ;
6. Un plan d'investissement communal est établi ;
7. Un document cadre de référence et de négociation est élaboré ;
8. Les compétences techniques des conseillers municipaux et d'autres acteurs de développement en matière de diagnostic participatif, de planification et de mise en œuvre des actions de développement sont améliorées.

Le processus d'élaboration de PDC étant participatif, progressif et itératif, la Méthode Active de Recherche et de Planification Participative (MARPP) en vue d'un

diagnostic participatif des réalités socioéconomiques et culturels de la commune a été utilisée.

Pour se faire la Commune a été subdivisée en quatre (4) sous zones qui sont :

- Matankari (16 villages, tributs et quartiers) ;
- Birni N'Lokoyo (09 Villages) ;
- Bagagi (09 villages) ;
- Koukoki Bouzou (07 villages et tributs)

Ce processus a aussi fait l'objet d'un Diagnostic technique auprès des services techniques déconcentrés de la commune et du département de Dogon Doutchi.

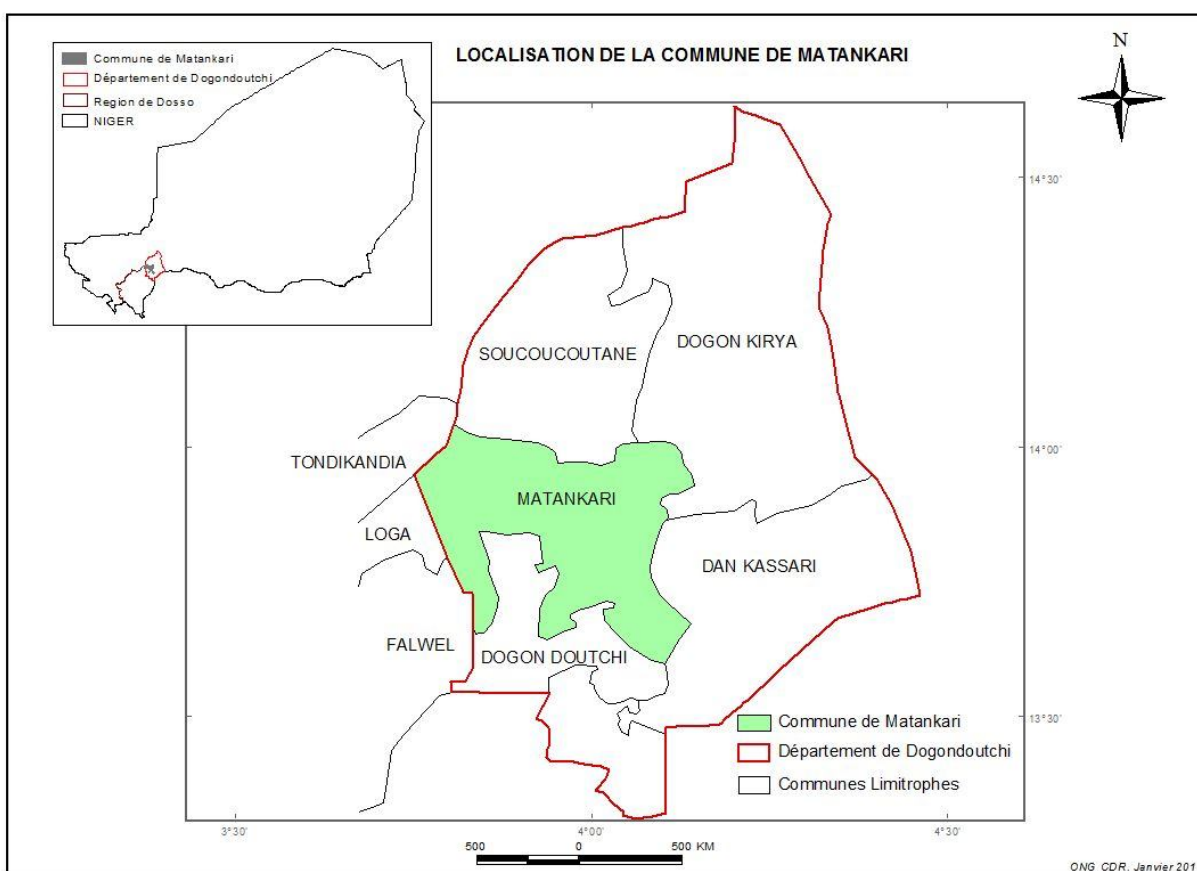
Ce document comme inscrit dans le la directive de réactualisation des PDC au Niger fait suite à la formation des élus locaux sur le processus, à la mission d'information et de sensibilisation des populations, à la réalisation du DP, aux ateliers de restitutions des résultats des diagnostics et de planification communale. Il s'articule autour des points suivants :

- I) Présentation de la commune ;
- II) Présentation des résultats du diagnostic ;
- III) Analyse de la problématique de développement ;
- IV) Analyse des axes stratégiques de développement ;
- V) Programmation financière pluriannuelle et plan d'investissement annuel ;
- VI) Modalité de mise en œuvre.

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

1.1. Situation géographique

La Commune Rurale de Matankari est située dans la partie nord du département de DogonDoutchi et couvre une superficie d'environ 600 km² (PDC CR Matankari, 2012) soit 7,59% du département de Dogon Douthi. Elle compte 41 villages administratifs (dont deux tribus) et 60 hameaux de cultures. Le chef lieu de la commune, Matankari est à 15 km au Nord du chef lieu du département (Dogon Douthi). La commune est limitée à l'Est par la commune rurale de Dankassari, au sud par la commune urbaine de Douthi et la commune rurale de Dankassari, au Nord par les communes rurales de Soucoucoutane et de Dogonkirya et à l'Ouest par la commune urbaine de Douthi et le département de Loga.



1.2. Caractéristiques physiques

- **Relief**

Le relief de la commune est caractérisé par trois (3) grands ensembles (Les plateaux dunaires dans la partie Ouest, Les collines formant une chaîne régulière en forme d'arc dans la partie Nord Est et les bas fonds situés dans le Dallol Maouri, couvrant une bonne partie de la commune du Sud vers le Nord.

- **Sols**

Trois types principaux de sols sont rencontrés dans la commune de Matankari (Les sols sableux, les sols argileux, etc. D'une manière générale, les sols de la commune rurale de Matankari sont lessivés et n'offrent guère de bons rendements agricoles.

- **Végétation et faune sauvage**

Le couvert végétal est composé d'une strate arborée d'une strate arbustive et d'une strate herbacée.

La faune, jadis très riche et variée, la faune a aujourd'hui subi les conséquences de la sécheresse et des actions anthropiques. Elle est réduite à quelques espèces de reptiles (Serpent, Lézards), rongeurs (lièvres, écureuils) et plusieurs espèces d'oiseaux.

S'agissant de la faune aquatique, on rencontre essentiellement les espèces suivantes : *Gleochromis*, *Niloticus*, *Clerias (lazera)*, *protopterus*, *annectens*.

- **Climat**

Le climat est de type sahélien avec des températures élevées, caractérisé par une saison sèche (de novembre à mai), subdivisée en périodes froides et chaudes et une saison hivernale (de juin à octobre). Deux (2) types de vents sont dominants à savoir l'harmattan et la mousson.

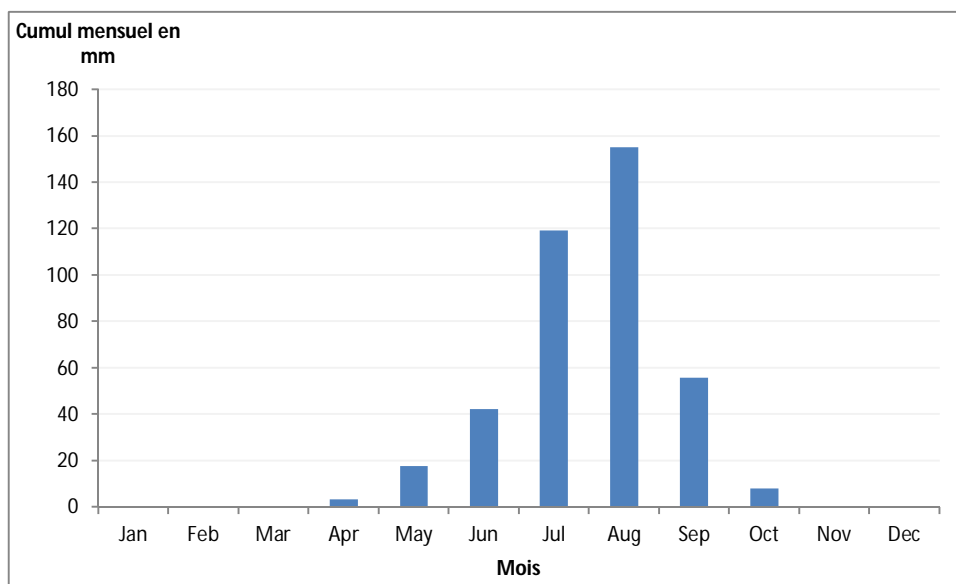


Figure 1: Répartition annuelle de la pluviosité dans la commune de Matankari

La commune de Matankari ne dispose pas d'une série de données de pluviosités complète d'au moins 30 ans. Pour conduire l'étude climatique de la Commune de Matankari de 1961 à nos jours les données des stations qui l'entourent, c'est à dire les données de la station météorologique de Dosso (pour les données de températures de vent et de pluviométrie). La situation climatique de la commune est ainsi déduite par interpolation de ces données.

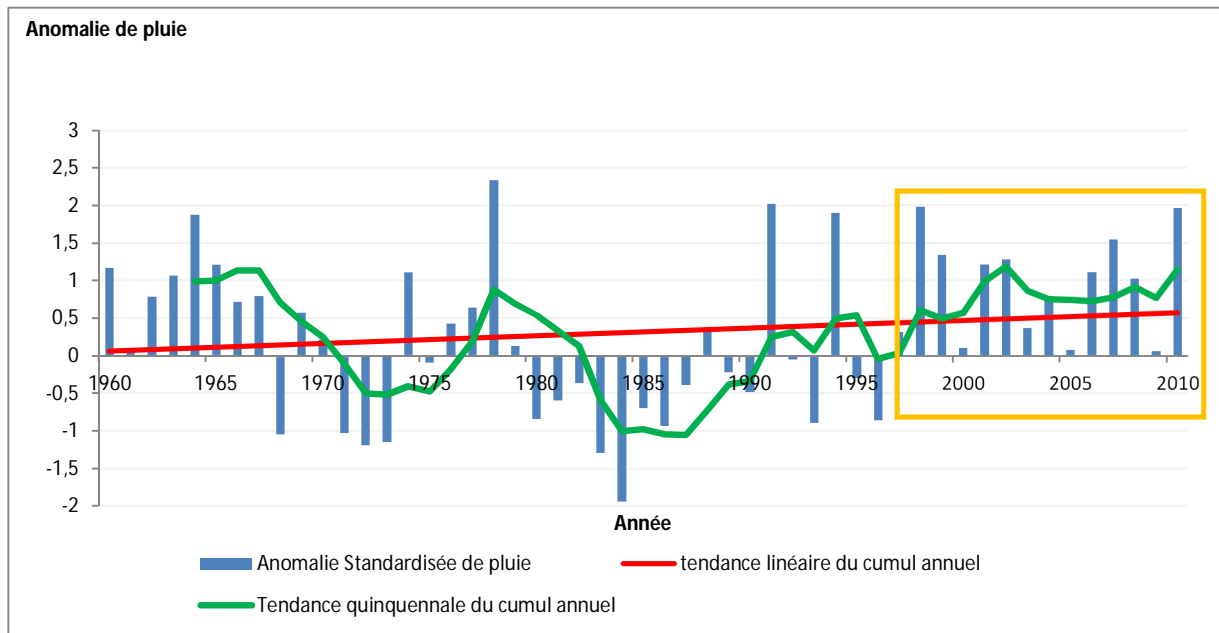


Figure 2: Anomalie standardisée de pluie moyenne de la commune Matankairi

a) La pluviosité Décennale

La décennie 80, est la moins pluvieuse dans la commune Matankari (Figure 3) depuis 1960. L'écart de pluviosité entre la décennie 60 et la décennie 80 donne une baisse de -112.9 mm alors qu'entre la décennie 80 et la décennie 2000, l'écart indique une hausse de + 130.1 mm. Ces variations traduisent une forte variabilité inter décennale de la pluviosité.

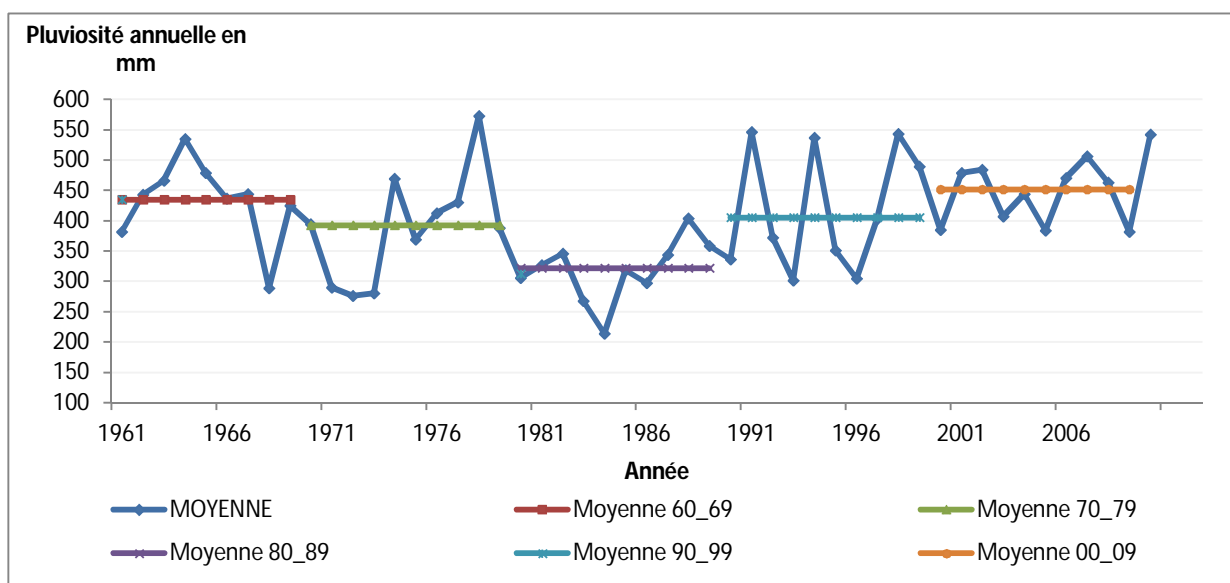


Figure 3: Evolution de la pluviosité décennale Matankari.

Le risque climatique identifié est une forte variabilité inter annuelle et inter décennale de la pluviosité

b) La pluviosité maximale

L'anomalie standardisée de la pluviosité maximale de la commune montre une forte variabilité interannuelle et une tendance linéaire et quinquennale la hausse (Figure 4A). Un aperçu sur les moyennes décennales fait ressortir une forte variabilité inter décennale de la pluviosité maximale (Erreur! Source du renvoi introuvable.B). La pluviosité maximale a augmenté d'environ +14.7 mm entre la décennie 80 et la décennie 2000.

Le risque climatique identifié est hausse de la quantité maximale tombée en un jour donc l'augmentation des risques d'inondations

Moyenne annuelle des températures

Le test de Pettitt effectué sur la série de températures moyennes (période de 1960 à 2010) de la zone de Matankari a décelé une rupture à la hausse très significative dans la série chronologique des Tmini. La figure n°4, ci-dessous montre une rupture (en 1992) qui se caractérise par une hausse de +1,3°C.

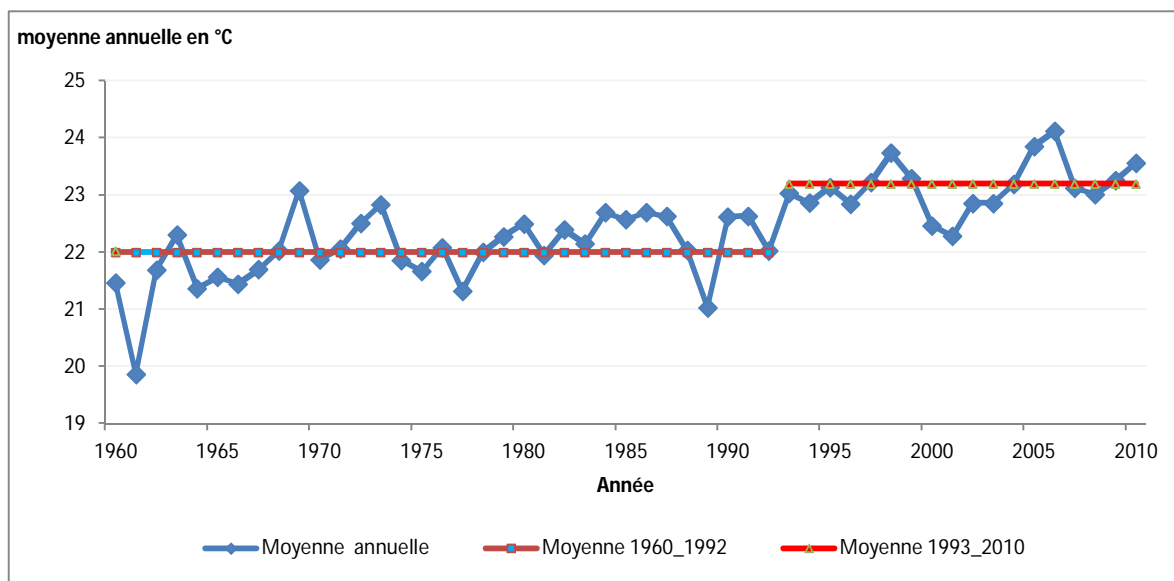


Figure 4: Evolution des températures

Par ailleurs, il est noté que l'analyse des températures maximales et minimales montre toute une hausse. Autrement dit, il faut noter que les jours et les nuits sont de plus en plus en chauds.

De même, il est noté une augmentation de la vitesse du vent comme l'indique la figure ci-après

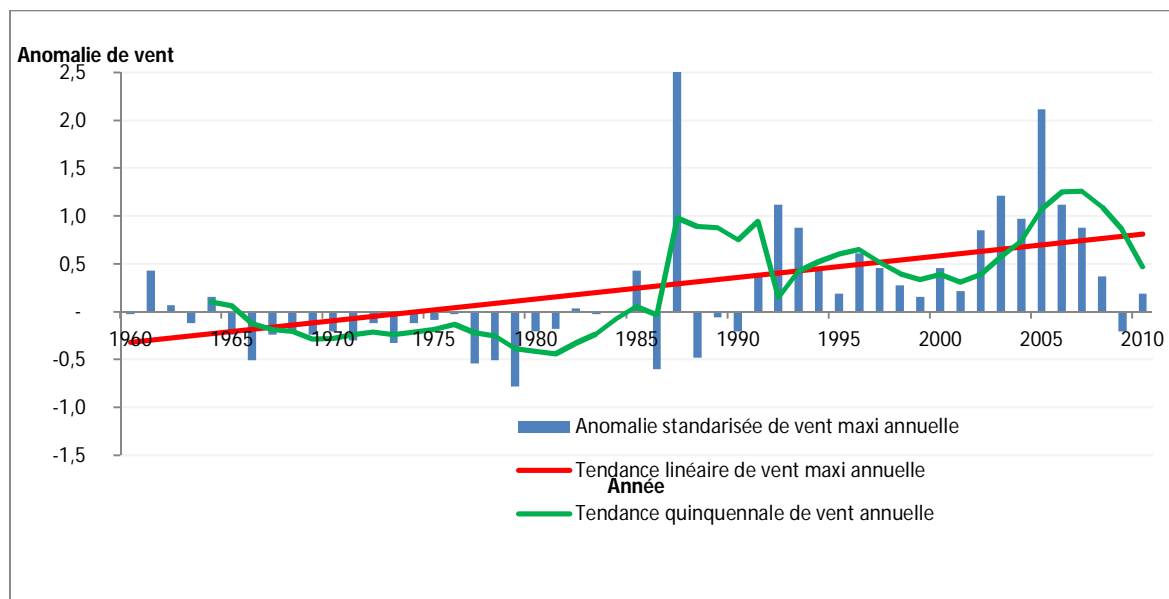


Figure 5: Anomalie standardisée de l'évolution des vitesses de vent

c) Impacts des changements climatiques tels que perçus par les communautés
 les impacts issus de l'enquête sur les perceptions communautaires sont résumés dans le tableau n°2 ci-dessous.

Tableau 2: Chronologie des événements extrêmes vécus dans la zone

Périodes sévèrement sèches	Noms vernaculaires
1973-1974	sécheresse/famine dénommée Tawatché
1975	sécheresse/famine dénommée Dan Kossou
1984-1985	sécheresse/famine dénommée El Bouhari
1997-1998	sécheresse/insécurité alimentaire dénommée Chafa, Sokoko, Mailagué
2005	Mai Guilachi
2011	El Zaki
2013	Sécheresse/Famine dénommée Talabé

Les noms attribués souvent localement à ces grandes sécheresses sont liés tantôt aux réactions des populations face à l'évènement tantôt au contexte politique. Ils expriment en général le haut degré de sévérité de ce risque climatique. Quant aux

causes de ces évènements climatiques, elles sont multiples et variées. Très rarement les populations avancent les causes naturelles.

Les impacts des risques climatiques sur les secteurs sont hiérarchisés dans le tableau n°3 ci-après :

Tableau 3: Hiérarchisation des risques climatiques identifiés dans la commune

Rang	Risques climatiques identifiés	Intensité d'impacts
Agriculture		
1er	Démarrage tardif de la saison des pluies	Inquiétude, déplacement des populations
2ème	Séquence Sèche	Faiblesse des rendements, mauvaises récoltes
3ème	Arrêt précoce de la saison des pluies	Déficit agricole important
4ème	Trace de pluie	Pénurie alimentaire
Elevage		
1er	Démarrage tardif de la saison des pluies	Forte pression des animaux sur les zones agricoles
2ème	Arrêt précoce de la saison des pluies	Déficit fourrager, transhumance
3ème	Séquence sèche	Disparition de certaines espèces végétales
4ème	Fines pluies	Dégradation des pâturages
Culture de contre saison		
1er	inondation	Démarrage tardif des activités maraichères
2ème	Arrêt précoce de la saison des pluies	Manque d'eau d'irrigation dans les puits, les mares et les rivières
3ème	Démarrage tardif de la saison des pluies	Pertes des sites maraichers d'où impossibilité de pratiquer les cultures
Autres Activités		
1er	Inondation	Faible fréquentation des marchés ; Isolement de la commune par rapport aux voisins ; déplacement difficile
2ème	Vents de poussière	Mauvaise conservation des produits alimentaires Intensification des maladies respiratoires
3ème	Démarrage tardif de la saison des pluies	Période de soudure très difficile, raréfaction des produits alimentaires, flambée des prix.

- **Hydrographie**

La commune rurale de Matankari compte trois (3) mares permanentes et douze (12) mares semi permanentes. Son hydrographie est dominée par le dallol maouri qui la traverse du Sud au Nord.

1.3. Caractéristiques socioculturelles

- **Milieu humain :**

Il est 68 979 habitants dont 34 072 hommes soit 49,40% contre 34 907 femmes soit 50,60% (RGP/H 2012). Avec une superficie de 600 Km², la densité moyenne de la population était alors d'environ 115 habitants/km² en 2012. Cependant cette densité de la population cache des disparités entre les différentes zones de la commune. Cette population est majoritairement jeune.

Les ethnies sont les Les Haousas, les Peuls, les Touaregs et les Zarma. Ces groupes ethniques sont culturellement liés. A chaque ethnie est associée une langue.

En termes de croyance, la population de la commune rurale de Matankari est liée à une forte croyance ancestrale qui est l'animisme. Ce qui fait qu'aujourd'hui encore l'émergence de l'islam n'a pas complètement enrayé ce type d'adoration.

- **Mouvement migratoire :**

Ce mouvement concerne les jeunes de 15 à 40 ans.

Ces mouvements sont pour la plupart saisonniers. Pour les peulhs, ils l'effectuent à la recherche des zones favorables au développement de l'élevage. Les haoussas, eux sont très liés à l'exode rural.

- **Coutumes et Us**

Sur le plan coutumier, l'encadrement des populations est assuré par la chefferie traditionnelle.

Au plan religieux, les populations sont encadrées par les chefs religieux (oulémas, pasteurs, chef animiste). L'existence d'animistes fait que certains rites sont encore vivaces (les danses de possession, les traditions Azna ...). Dans la commune rurale de Matankari certaines coutumes et traditions africaines sont jusque là préservées et appliquées.

- **La vie associative :**

Plusieurs structures associatives et autres formes d'organisation de citoyens sont identifiées dans la commune rurale de Matankari.

1.4. Institutions communales

Il y a lieu de noter l'existence de deux (2) types de pouvoirs à savoir, le pouvoir traditionnel incarné par le chef de canton de l'Aréwa (également considéré comme un auxiliaire de l'administration) et le pouvoir administratif exercé par l'autorité communale représentée par le Maire.

- ❖ ***Pouvoir traditionnel***

Au plan traditionnel, la commune rurale de Matankari est sous l'autorité du chef de canton de l'Aréwa (Dogon Douchi). La commune compte quarante un (41) villages administratifs quartiers et Tributs avec chacun à sa tête un chef de village, de

quartier ou de tribut. Les chefs des villages, quartiers ou tributs sont sous la tutelle hiérarchique du chef de canton de l'Aréwa. Il existe au sein de ce type de pouvoir une partition plus ou moins influente telle que les chefs religieux, les leaders villageois.

❖ **Pouvoir administratif**

Au plan institutionnel, la commune rurale de Matankari est administrée par un conseil communal mis en place en 2011. Le maire est son président. Il est composé de douze (12) conseillers élus dont quatre (4) femmes, auxquels s'ajoutent trois (3) conseillers de droit. L'organe exécutif est composé du maire qui est sous la tutelle directe du Préfet de Dogon Doutchi qui assure le contrôle légal de tous les actes et décisions pris en conseil et transmis par le maire.

II. BILAN DIAGNOSTIC

2.1. Etat des lieux par secteurs sociaux de base

2.1.1. Education

Elle se présente à trois niveaux : le préscolaire, l'éducation de base I (primaire classique et médersa) et le secondaire.

Le secteur éducatif englobe outre l'éducation formelle, l'enseignement non formel. A ce titre, on dénombre dans la commune rurale de Matankari quatre vingt un (81) écoles classiques d'enseignement de base I, six (6) écoles franco-arabes et cinq (5) établissements préscolaires. La commune dispose, de dix (10) centres d'alphabétisation des adultes opérationnels. Tous les établissements de l'éducation formelle ont chacun un CGDES. Mais certains de ces CGDES ont une difficulté de fonctionnalité. En plus la commune dispose d'une inspection d'enseignement de base I.

Dans le domaine de l'éducation formelle la commune compte au total quatre vingt trois (83) des classes construites en matériaux définitifs soit 34,43%, onze (11) construites en semi dur soit 04,56%, quatre vingt et dix (90) construites en pailote améliorée soit 37,34% et cinquante sept en pailote soit 23,65%. L'état de la plupart des classes construites laisse à désirer. En effet, ces infrastructures ont surtout été impactées par les érosions hydrique et/ou éolienne. On note soixante neuf (69) latrines réparties dans vingt quatre (24) écoles et seulement six (6) écoles sont équipées de points d'eau modernes.

La commune compte au total à la rentrée académique 2015-2016 deux cents vingt (220) enseignants dont cent vingt huit (128) hommes et quatre vingt douze femmes. Ce personnel est composé de seulement 19,09% enseignants titulaires. Les contractuels représentent 80,91% du corps enseignants. Les élèves sont au nombre de dix mille trois cents cinquante quatre (10 354) dont cinq mille six cents soixante dix huit (5678) garçons soit 54,83% des effectifs des élèves contre quatre mille six cents soixante seize (4676) filles soit 45,17%.

Les écoles de Kasko peulh, d'Angoual Kara Doubalma, Baringo et de Katarma sont dotées de cantines scolaires.

La situation des équipements de la commune est de mille cinq cents cinquante neuf (1559) tables bancs, quatre vingt dix sept (97) bureaux, soixante onze (71) armoires, soixante six (66) tableaux à chevalet, douze (12) tabouret et trente huit (38) malles en 2015.

L'école de Bagagi est dotée d'un logement du directeur qui est dans un très mauvais état.

Globalement il ressort en moyenne 1 enseignant pour 47 élèves. En plus notons une forte proportion d'enseignants contractuels.

En matière d'enseignement non formel, il a été dénombré dix (10) centres d'alphabétisation d'adultes.

La situation des infrastructures et des équipements scolaires est en général médiocre. La commune dispose en moyenne une classe construite en matériaux définitifs par école. Les établissements scolaires enregistrent une forte proportion de classes construites en pailote ou en pailote améliorée. Cela avec le grand nombre

d'enseignants contractuels constituent un obstacle à la satisfaction du droit à l'éducation de la population surtout qu'il faut attendre la récolte pour mettre en place ces classes en paillotte.

Par rapport à la scolarisation des jeunes filles, les difficultés se résument aux travaux ménagers, au mariage précoce et certaines pesanteurs sociales. Pour le cas des garçons ils sont plus sollicités pour la corvée d'eau les travaux champêtres et la conduite des animaux au pâturage et plus tard à l'exode rural.

On note dans la commune rurale de Matankari un Complexe d'Enseignement Secondaire, cinq (5) Collèges d'Enseignement Secondaire et un seul Collège d'Enseignement Franco-arabe. Avec quatre vingt établissements de l'enseignement primaire traditionnel, la commune ne dispose pas d'inspection.

L'enseignement non formel se limite dans la commune rurale de Matankari aux écoles coraniques et dix (10) centres fonctionnels d'alphabétisation.

Pour relever les défis du secteur en prenant en compte les droits non réalisés, la commune avec l'appui de ses partenaires se doit de valoriser les potentialités dont elle dispose. Pour se faire il est impératif qu'il y'ait :

- Construction et équipement d'une inspection de l'enseignement de base 1 ;
- Sensibilisation des parents d'élèves sur la pertinence de l'école ;
- Réhabilitation des classes ;
- Construction des classes en matériaux définitifs ;
- Construction des infrastructures scolaires (latrines ; points d'eau)
- Redynamisation de l'encadrement pédagogique ;

En outre, il faut accorder une attention particulière sur l'impact des risques climatiques tant sur les infrastructures scolaires que sur la fréquentation. A cet effet, il est impératif de prendre des mesures adéquates d'abord prend la construction des classes et autres équipements scolaires en évitant les koris fossiles, en respectant les normes de construction et en prenant des mesures de leur protection dès leurs implantation. Pour les infrastructures déjà endommagées par l'impact du changement climatique, il faudrait développer un plaidoyer auprès des projets et programmes visant la résilience climatique.

Par ailleurs, il convient de doter les zones à risque chronique d'insécurité alimentaire corollaire des effets néfastes du changement et de la variabilité climatiques.

2.1.2. Santé

Les indicateurs du secteur de la santé au niveau régional en 2013 sont les suivants :

- Taux de couverture sanitaire : 44,64% ;
- Prévalence de la Malnutrition Globale Aiguë : 11,8% ;
- Ratio habitant/médecin : un médecin pour 42 298 habitants ;
- Ratio habitant/infirmier : un infirmier pour 4 452 habitants ;
- Ratio femme en âge de procréer/Sage femme : une sage femme pour 4079 habitants

La commune rurale de Mantakari dispose, pour les soins de sa population, trois (3) CSI dont deux (2) CSI de type II à Matankari, à Birni N'Lokoyo et Un (1) de type I à

Salga (en cours de réalisation), neuf (09) cases de santé. On note l'existence d'une salle de soins privée à Bagagi.

Les maladies fréquentes selon le District de Douchi le paludisme, la diarrhée et la malnutrition.

Les responsables des CSI indiquent que les taux de fréquentation, de consultation prénatale, d'accouchement et du programme élargi de vaccination (PEV) sont encourageants. La santé humaine est considérée par la population comme un secteur très exposé aux risques climatiques. Ceci est d'autant plus justifié que la variabilité naturelle du climat crée périodiquement des conditions favorables au développement des vecteurs de certaines maladies. C'est le cas, par exemple, de la méningite en période chaude, les infections respiratoires en période froide ou du paludisme en saison des pluies. Le climat, dans sa variabilité naturelle est donc, déjà, un facteur inducteur de l'avènement ou de la résurgence de certaines maladies. Le changement climatique accentue la création des conditions favorables au développement de certains agents de type nouveau qui occasionnent des pathologies parfois inconnues auparavant. L'augmentation des températures et la baisse des précipitations peuvent raccourcir le cycle de développement ainsi que la migration de certains vecteurs de maladies. On pourrait assister à l'apparition de nouvelles maladies ou bien à la récurrence des cas de méningite, de rougeole et des gripes saisonnières.

Pour relever le défi de la santé de qualité pour le plus grand nombre de citoyens, la commune et ses partenaires se doivent de procéder à :

- la sensibilisation des populations sur la fréquentation des centres de santé, sur la santé de la reproduction et les bonnes pratiques d'hygiène ;
- la construction de case de santé ;
- la transformation de cases de santé en CSI ;
- l'acquisition de moyens d'évacuation ;
- l'affectation d'agents de santé surtout sage-femme ;
- la construction d'un laboratoire ;
- la mise en place d'un dispositif de veille sanitaire pour les maladies climato-sensibles.

2.1.3. Hydraulique

Le secteur de l'hydraulique est caractérisé par les indicateurs suivants :

- Taux de couverture géographique (Tcg) : 68,9% ;
- Taux d'accès théorique (Tat) : 57% ;
- Taux de panne (Tp) : 18%.

Ces taux sont acquis par l'existence de :

- un réseau SEEN d'eau potable au niveau du chef lieu de la commune. Ce réseau est alimenté par 2 châteaux. Il dessert plusieurs abonnées et 30 bornes fontaine publiques dont deux (2) non fonctionnels à cause d'impayés ;
- douze (12) Mini Adductions d'Eau Potable (MAEP) dont une en panne celle de Koukouki Bouzou qui desservent 53 bornes fontaines équipées de cent

- cinquante un (151) robinets dont vingt un (21) non fonctionnel et trois en cours de réalisation ;
- cent soixante six (166) puits modernes dont treize (13) non fonctionnels et quatre (4) en cours de réalisation ;
 - quarante cinq (45) forages avec Pompe à Motricité Humaine (PMH) dont quatorze (14) non fonctionnels et deux (2) en cours de réalisation ;
 - trois (3) puits traditionnels fonctionnels ;
 - trois (3) Postes d'eau Autonome et un en cours de réalisation ;
 - Points d'eau pastoraux (1 station de pompage de Sabon Yayi (Pompo Aïssa) à Pompo, 6 puits pastoraux) ;
 - Un forage artésien à Bagagi.

Lorsque les besoins en eau potable des populations ne sont pas satisfaits, on assiste à des risques de contamination par des maladies d'origine hydrique, à des conflits pour l'accès aux points d'eau, à une mauvaise gestion des points d'eau ; à une longue durée de corvée d'eau pour la population.

Cette insatisfaction sera croissante dans les années à venir eu égard au croît démographique, la mauvaise répartition des précipitations dans le temps et l'espèce malgré la reprise observée, la hausse de l'évapotranspiration avec le constat que révèle les températures minimales et maximales et une demande de plus en plus accrue à tous les niveaux : humains, animaux et végétaux.

Ainsi pour y remédier, la commune avec ses partenaires doivent œuvrer pour :

- Le fonçage des points d'eau modernes adaptés ;
- La réhabilitation des PEM ;
- Le fonçage des points d'eau pastoraux ;
- La maintenance des équivalents points d'eau modernes ;
- La mobilisation rationnelle des eaux de surface (mares, eau de ruissellement à travers des retenues d'eau et de bâches de stockage) ;
- Le renforcement des capacités des structures de gestion des points d'eau.

2.1.4. Hygiène et Assainissement

La situation d'hygiène et assainissement dans une communauté est étroitement liée à la qualité de l'eau, aux conditions sanitaires, aux conditions de gestion de déchets ménagers et de défécation pour ne citer que ceux-là. Ainsi, l'hygiène se répartit en plusieurs volets : l'hygiène des points d'eau et de la chaîne de l'eau, l'hygiène de l'environnement et de l'habitat, l'hygiène individuelle (corporelle, vestimentaire et alimentaire).

La commune dispose de latrines publiques au niveau des marchés de Bagagi (4 blocs), de Matankari (2 blocs) et de l'autogare de Matankari (1 bloc).

Sur les cent soixante six (166) puits recensés, quatre vingt neuf n'ont pas de mur de protection et soixante dix huit sont sans périmètre anti boubier. En plus la quasi-totalité de ces puits ne dispose de couvercle.

L'ATPC est conduite dans tous les villages d'intervention du consortium SWISSAID avec 25 latrines familiales en cours de réalisation. En plus ECOSAN a mis en place 15 latrines familiales pour toute la commune.

Il n'existe à l'échelle de la commune qu'environ neuf cents quatre vingt dix sept latrines familiales dont le grand nombre (675) dans la sous zone de Matankari. Les

défécations étant effectuées à l'air libre, les mares, les vallées, les puisards peuvent être pollués par les déchets transportés par les eaux d'écoulement. En plus la commune ne dispose pas de caniveau et les fosses sceptiques sont rares. Du point de vue des déchets plastiques, la commune ne dispose pas de stratégie de collecte et de gestion de ces déchets.

Le fait que la population utilise les mêmes points d'eau que les animaux dans certains villages, rehausse le manque d'hygiène avec les maladies qui en découlent.

2.2. Etat des lieux des secteurs productifs

Le secteur primaire est la mamelle de l'économie rurale, son développement procure d'abord l'autosuffisance alimentaire à travers les produits agricoles, des devises par la vente des excédents et des matières premières pour le fonctionnement de l'artisanat. L'apogée de celle-ci aboutit à l'expansion des services qui constituent le dernier maillon d'une économie qui se développe. Le secteur primaire est ainsi la composante majeure des sources des revenus des populations dans une économie rurale. Dans la commune rurale de Matankari, les secteurs productifs comprennent principalement l'agriculture et l'élevage.

2.2.1. Agriculture

Elle constitue la principale activité économique de la commune et occupe la majeure partie de la population. La quasi-totalité en pratique pour la subsistance et pour quelques revenus. On distingue deux (2) formes de production agricole : l'agriculture pluviale et l'agriculture de contre saison.

➤ Agriculture pluviale

C'est la principale forme de production agricole dans la commune. Elle est pratiquée dans tous les villages. Les spéculations par ordre d'importance en culture pluviale sont le mil, le niébé le sorgho, l'arachide, le gombo. Le calendrier culturale est dicté par les conditions éco-climatiques notamment les précipitations qui de nos jours plus qu'auparavant la première pluie tarde à tomber (jusqu'à fin juin souvent) et les dernières pluies sont précoces (fin septembre le plus souvent). Cette situation a pour corolaire la réduction de la durée de la saison pluvieuse à un peu plus de deux mois (Juillet-Août-Septembre).

Les pratiques culturales, sont encore traditionnelles. Les houes et hilaires sont principalement utilisées pour le sarclage.

➤ Agriculture irriguée

Les cultures irriguées sont pratiquées sur de sites maraîchers aménagés et non aménagés, principalement sur des terres de vallées et celles autour des mares qui se dégradent progressivement selon la population. Les principales spéculations sont la laitue, le poivron, les courges et la tomate. Les exploitants souffrent de problème d'écoulement de leurs produits dus à l'enclavement de leurs zones et aussi de problèmes fonciers pour l'exploitation.

Pour la sécurisation foncière et la prévention des conflits la commune dispose d'une COFOCOM logée au siège de la mairie et tous les villages ont des commissions

foncières de base (Cofob). Cependant ces commissions souffrent d'insuffisance de formation.

Il faut noter la présence de producteurs de semences améliorées pour faire face aux changements climatiques.

Le secteur de l'agriculture est confronté à des difficultés auxquelles les autorités communales doivent apporter des solutions.

Pour se faire la commune préconise de trouver des moyens d'adaptation aux conditions climatiques actuelles en développant les pratiques endogènes d'adaptation et à travers l'apport des variétés adaptées. En plus de cela il faudrait œuvrer pour :

- Le renforcement des capacités des maraîchers ;
- La construction de banques d'intrants agricoles.
- La récupération des terres dégradées à fin agricole ;
- Le renforcement des capacités d'adaptation des populations (BC) ;
- La formation/Recyclage et équipement des brigadiers phytosanitaires ;
- Le renforcement des capacités des commissions foncières ;
- La sensibilisation des producteurs sur les pratiques agricoles modernes ;
- La mise à l'échelle communale de toutes les techniques de bonnes pratiques déjà capitalisées au niveau du ministère en charge de l'agriculture.

2.2.2. Elevage

Tout comme l'agriculture, l'élevage est une activité qui concerne une grande partie de la population de la commune. Le cheptel est composé d'espèces locales nigériennes.

Au sein de la commune, deux (2) types d'élevage sont couramment rencontrés : la transhumance, l'élevage sédentaire. Pour cette dernière pratique l'embouche est fortement pratiquée et concerne surtout les ovins et les bovins.

Le pâturage est effectué aux niveaux des aires de pâturage. L'abreuvement des animaux se fait au niveau des mares, des puits pastoraux et au niveau de certains points d'eau modernes villageois du fait de l'insuffisance de puits pastoraux dans la commune.

L'élevage constitue à la fois un capital et un produit, et, partant de là, joue un rôle central dans les dynamiques de sécurisation alimentaire de la population et de sortie de la pauvreté dans la commune. Ce sous secteur subit l'occupation de ses ressources par les agriculteurs.

En plus l'élevage est, après l'agriculture, le second secteur d'activités le plus impacté par les effets néfastes des changements climatiques surtout lorsque l'on sait que c'est un élevage particulièrement extensif, l'on comprend mieux ce degré élevé d'exposition aux risques climatiques. En effet, dans cette zone, déjà à cause de la variabilité annuelle du climat, les éleveurs migrent avec leur bétail à la recherche de point d'eau et du pâturage en se déplaçant du nord au sud. Un changement climatique réduit les chances d'accès au pâturage et à l'eau pour le bétail. Il contraint les éleveurs à parcourir des distances plus longues, mettant en danger la vie des animaux. De plus, l'augmentation des températures est dommageable au bétail car elle ouvre la voie à de nouvelles pathologies. A cela s'ajoutent l'insuffisance de fourrage et des maladies des animaux.

Globalement la réalisation des actions suivantes peuvent contribuer à faire face aux effets néfastes du changement climatique :

- Récupération des terres à but pastoral ;
- Sensibilisation de la population sur les changements climatiques et le foncier ;
- Sensibilisation de la population sur le respect des couloirs de passage ;
- Fonçage des points d'eau pastoraux ;
- Création de BAB ;
- Formation/Recyclage et équipement des agents para vétérinaire ;

2.2.3. Environnement

La commune rurale de Matankari regorge d'importantes superficies de plateaux et glacis qui ont objet de récupération des terres et de plantation d'arbres. En effet, entre 2014 et 2016, 460 ha de terres dégradés sont traités par la confection de banquettes et demi-lunes dont plus de 400 ha plantés.

La commune dispose aussi d'importants parcs agro-forestiers composés essentiellement de Gao (*Faidherbiaalbida* ou *Acacia albida*).

Les plateaux sont peuplés par endroits de brousses tigrées à dominance de combrétacées.

La végétation arborée sans culture est également importante et se compose principalement de Mimosacées, de Balanitacées, de Césalpinacées.

La strate herbeuse est composée de entre autres de : *Cenchrusbiflorus* (Karangya), *Eragrotissp*, *Antropogongayanus* (Gamba), *Zorniaglochidiata* (Marak), *Sida cordifolia*(Garmani)...

La production forestière vise la satisfaction des besoins des ménages et la sculpture des objets. La grande partie des résultats de l'exploitation forestière est écoulee sur les marchés locaux et environnants. La monétarisation du produit et la pauvreté des populations entraînent une exploitation anarchique des ressources forestières dont dispose la commune. En effet, la pression qu'effectue la population à travers la coupe abusive et le surpâturage sur ces ressources et les effets néfastes des changements climatiques entraînent la disparition de certaines espèces. La filière d'exploitation des produits et sous produits forestiers doit attirer l'attention des décideurs de la commune. Par ailleurs la présence d'un communal des eaux et forêts est une opportunité importante que la commune doit continuer d'exploiter pour une organisation efficace des exploitants.

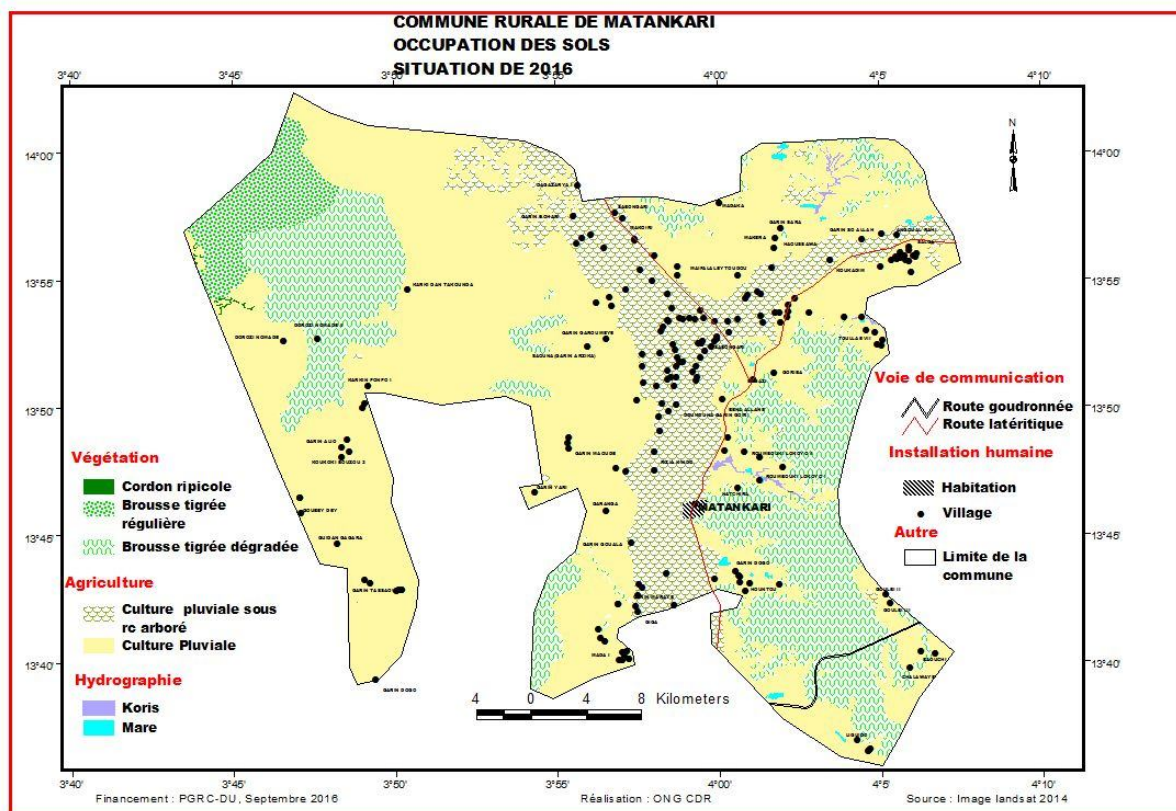
La faune terrestre est rare dans la commune à cause de multiples pressions de l'homme et des sécheresses qui se sont répétées. Elle est réduite à quelques espèces de reptiles (Serpent, Lézards), rongeurs (lièvres, écureuils) et plusieurs espèces d'oiseaux.

S'agissant de la faune aquatique, on rencontre essentiellement les espèces suivantes : *Gleochromis*, *Niloticus*, *Clerias (lazera)*, *protopterus*, *annectens*.

La pêche est pratiquée au niveau des mares permanentes de Kourfa et de Koran Darèye, avec des prises non moins importantes générant des revenus substantiels à la population. Mais les plans d'eau sont menacés d'ensablement. En plus les exploitants affirment avoir une insuffisance de matériels de pêche et ne pas maîtriser les techniques de pêche.

La dégradation inquiétante de l'environnement à Matankari se manifeste à travers l'occupation des sols qui est analysée comme suit :

📊 Analyse de l'évolution diachronique de l'occupation de sols



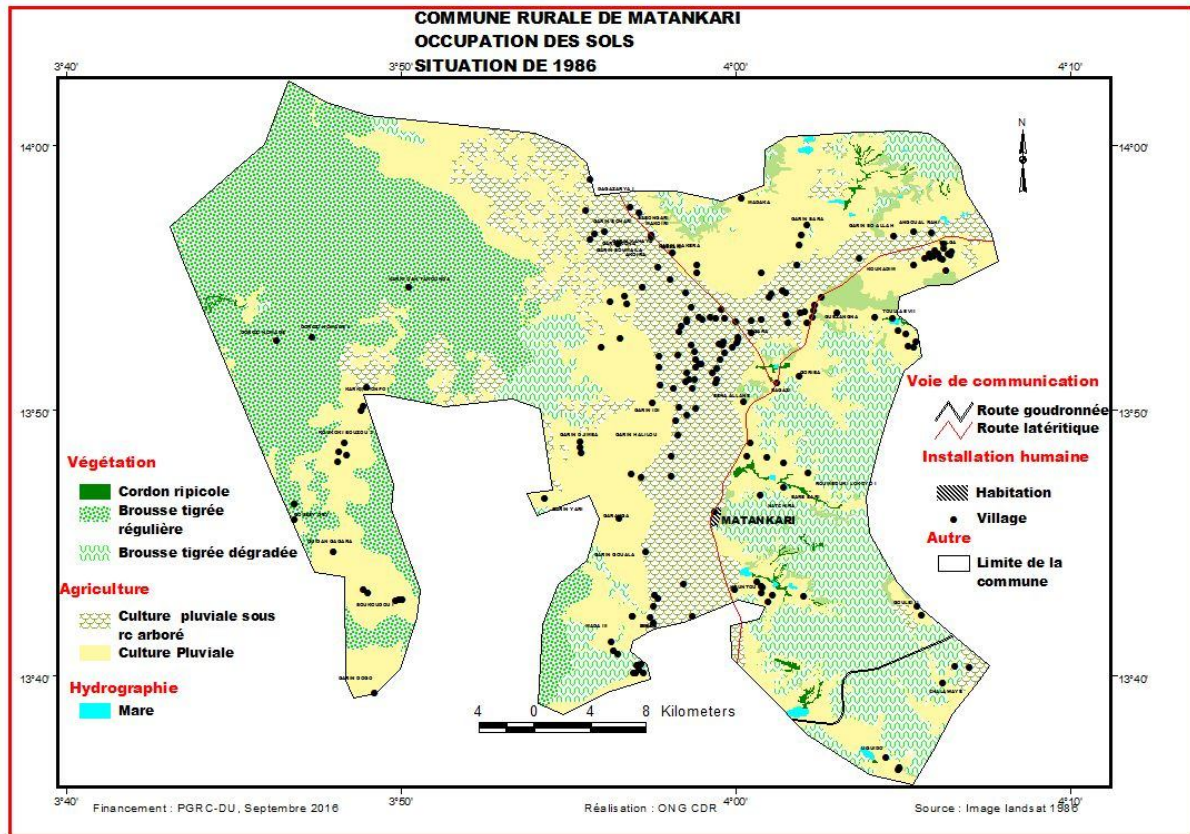
Carte 1 : Occupation des sols de la commune rurale de Matankari pour la situation de 2016

Tableau 4 : Statistiques de Matankari 2016

Unités d'occupation des sols	Superficie (ha)
Végétation	
Cordon ripicole	337,59
Brousse tigrée régulière	5657,24
Brousse tigrée dégradée	34245,12
Sous total1	40239,96
Agriculture	
Culture pluviale sous parc arboré	23756,89
Culture Pluviale continue	87564,01
Sous total2	111320,9
Hydrographie	
Koris	343,27
Mare	301,68
Sous total3	644,96
Installation humaine	
Habitation	200,15
Sous total4	200,15
Total	152405,99

Commentaire : On constate que la classe Agriculture domine avec sa superficie qui est de **5 111320,9 ha**. Elle est secondée par la classe Végétation qui a une

superficie **40239,96 ha**. La classe hydrographie occupe la troisième et avant dernière place avec une superficie faible par rapport aux deux premières de **644,96 ha**. La classe installation humaine n'a que **200,15 ha** de superficie très insignifiant par rapport à toutes les classes mais importante en termes de la taille du village.



Carte 2: Occupation des sols de la commune urbaine de Matankari pour la situation de 1986

Tableau 5: Statistiques de Matankari 1986

Unités d'occupation des sols	Superficie (ha)
Végétation	
Cordon ripicole	1061,48
Brousse tigrée régulière	39484,34
Brousse tigrée dégradée	27786,14
Broussaille	3182,87
Sous total1	71514,84
Agriculture	
Culture pluviale sous parc arboré	28246,3
Culture Pluviale continue	52157,48
Sous total2	80403,78
Hydrographie	
Mare	410,37
Sous total3	410,37
Installation humaine	
Habitation	76,97
Sous total4	76,97
Total	152405,99

Commentaire : La classe Agriculture domine toujours avec une superficie de **80403,78 ha** suivie de la classe Végétation qui a une superficie de **71514,84 ha**. La classe hydrographie prend la troisième position avec **410,37 ha** au détriment de la classe Installation humaine qui a une superficie de **76,97 ha**.

Tableau 6: Statistiques de la dynamique des unités d'occupation des sols de la commune de Matankari 1986 à 2016

Unités d'occupations des sols	Situa- 1986		Situation de 2016		Ecart (ha)
	Superficie (ha)	Pourcentage	Superficie (ha)	Pourcentage	
Végétation					
Cordon ripicole	1061,48	0,69%	337,59	0,220%	-723,89
Brousse tigrée régulière	39484,34	25,90%	5657,24	3,710%	-33827,1
Brousse tigrée dégradée	27786,14	18,23%	34245,12	22,46%	6458,98
Broussaille	3182,87	2,08%	-	0%	-3182,87
Sous total1	71514,84	46,92%	40239,96	26,40%	-31274,88
Agriculture					
Culture pluviale sous parc arboré	28246,3	18,53%	23756,89	15,58%	-4489,41
Culture pluviale continue	52157,48	34,22%	87564,01	57,45%	35406,53
Sous total2	80403,78	52,75%	111320,9	73,04%	
Hydrographie					
Koris	-	0%	343,27	0,22%	343,27
Mare	410,37	0,26%	301,68	0,19%	-108,69
Sous total3	410,37	0,26%	644,96	0,41%	234,59
Installation humaine					
Habitation	76,97	0,05%	200,15	0,13%	123,18
Sous total4	76,97	0,05%	200,15	0,13%	123,18
TOTAL	152405,99	100%	152405,99	100%	0

Commentaire : La classe végétation a une évolution négative, résultat de l'évolution négative de toutes ses quatre (4) unités à l'exception de la brousse tigrée dégradée qui a reçu une grande partie de la superficie de la Brousse tigrée régulière.

Pour la classe agriculture, l'unité culture pluviale sous parc arboré a évolué négativement, contrairement à la culture pluviale qui a évolué positivement. Globalement cette classe a évolué positivement.

La classe hydrographie a eu une évolution positive, mais l'unité mare a évolué négativement.

La classe installation humaine qui correspond au chef-lieu communal de Matankari a évolué positivement certainement à cause de l'accroissement démographique de la population.

2.2.4 Paix et Sécurité

La paupérisation accrue, la raréfaction des ressources naturelles, l'exacerbation des rivalités autour des points d'eau et des espaces culturels, le désœuvrement des jeunes ont engendré des conflits fréquents entre les usagers de la terre. Sous l'effet des contraintes économiques, sociales, naturelles et humaines, de nouvelles formes de rapports humains et sociaux sont créés. En lieu et place de la solidarité et de l'entraide, la tendance est plutôt malheureusement à la prédominance de l'individualisme, de l'égoïsme et de l'égoïsme. En se basant sur les prévisions faites par le GIEC (2007) et tous les autres experts en matière de changements climatiques, les occurrences des risques climatiques vont connaître une intensification et les impacts sur les écosystèmes naturels et humains seront inestimables. C'est pourquoi, la mise en œuvre d'une diversité de stratégies d'ordre technique, institutionnel, et économique s'impose pour améliorer les différentes formes de gouvernance (sociale, économique, environnementale, et sécurité tout court).

2.2.5 Bilan récapitulatif sur l'impact des risques climatiques observés

En fin, pour renforcer la résilience des différents secteurs à la variabilité et au changement climatique, il convient de mettre en œuvre également les actions résumées dans le tableau N° 8 ci-après.

Tableau 7: Contraintes et solutions à la résilience climatique

	Contraintes	Actions	Conséquences	Solutions
1	Contrainte institutionnelle	Redynamisation de l'observatoire de suivi de la vulnérabilité aux changements/variabilités climatiques	Inefficacité dans la prévention et la gestion des vulnérabilités climatiques	Mise en place d'un observatoire de suivi de la vulnérabilité / Formation sur la prévention et la gestion des risques
2	Contraintes d'ordre économiques et financières	Pauvreté de la population	Risque de départs massifs des bras valides en exode	Food for work
		Insécurité		Cach for work

	(pauvreté de la population)	alimentaire		Cash transfer -bons d'achat
4	Contraintes d'ordre spirituel	Fatalisme de la population à accepter sans aucun combat tout ce qui leur arrive	Limitation dans la recherche des solutions de lutte contre les aléas climatiques par exemple	Sensibilisation de la population sur les causes des changements et variabilités climatiques
5	Contraintes d'ordre physiques :	nombre élevé des Koris	-Baisse des productions agro-sylvo-pastorale -Risque de délocalisation des villages suite à la perte de terre sur terrain bâti Insuffisance de terres cultivables	Traitement des koris au niveau des agglomérations, des champs et pâturages
		Déforestation	Baisse de la biodiversité (animale et végétale) Elévation des niveaux d'érosion (hydrique et éolienne) des sols	Lutte contre la désertification : reboisement, restauration des sols, réduction des coupes abusives de bois
		Dégradation physique et chimiques des sols	Baisse des rendements	Récupération agricole des terres Intensification de l'agriculture et de l'élevage
		Insuffisance de cours	Limitation des sources de	-Surcreusement et

		d'eau permanent s/et de gibier pour l'extension des activités à la pêche et à la chasse	revenus	empoisonnement des mares -Reboisement des espaces ruraux ; -Création de forêts classées -Protection d'aire végétale
		Baisse et irrégularité des pluies	Baisse des rendements agro-sylvo-pastorales avec des risques d'insécurité alimentaire	Utilisation des semences améliorées Promotion des cultures maraichères avec l'aménagement de sites maraichers Réhabilitation des BC existantes et création de nouvelles BC
6	Caractères extensif et peu productif de l'agriculture et de l'élevage		Occupation de trop d'espace pour l'accomplissement de ces 2 activités avec des relations souvent conflictuelles	Intensification de l'agriculture : -réhabilitation/approvisionnement de BIA; -Construction /approvisionnement de nouvelles BIA Intensification de l'élevage : Réhabilitation des BAB et BIZ existantes ; Construction/approvisionnement de nouvelles BAB et BIZ;
7	Absence de plants		Limitation des plantations	Formation de pépiniéristes Création de pépinières villageoises
8	Difficile cohabitation des communautés d'agriculteurs et d'éleveurs pour la gestion des maigres ressources naturelles malgré la transformation de la		Risques de conflits intercommunautaires	Caravanes de sensibilisation des populations sur la gestion des espaces ruraux Association des agriculteurs sur l'arrêt des dates de libération des champs

	plupart d'entre eux en agropasteurs		Respect des dates de libération des champs par les 2 principaux acteurs (agriculteurs et éleveurs)
			Redynamisation des COFOCOB et de la COFOCOM
			Balisage des espaces pastoraux (aires de pâturage et couloirs de passage)
9	Faible niveau d'instruction de la population sur les changements et variabilités climatiques	Faible ouverture de la population aux innovations	Campagnes de sensibilisation de la population sur les questions de changement et de variabilités climatiques
10	Insuffisance de semences améliorées	Baisse des rendements	Production et approvisionnement des BIZ
11	Mauvaise répartition des pluies		Diversification des cultures
			Promotion des cultures maraichères par l'aménagement de sites
			Diversification des activités
12	Habitats précaires des populations	Elévation du niveau des risques d'effondrement	Construction des maisons en matériaux définitifs
15	Etat précaire de la majorité des infrastructures scolaires	Elévation du niveau d'exposition aux intempéries et de risques d'effondrement de classes	Reconstruction en matériaux définitifs de toutes les classes en paillottes si possible de celles aussi en banco
16	Etat obsolète de certaines stratégies locales d'atténuation des effets des crises		Valorisation des stratégies locales d'atténuation des effets des crises (reboisement, utilisation de variétés améliorées, diversification des activités, implantation de BC, pratiques de

			cueillette ...)
			Voyage d'échange sur les stratégies d'adaptation aux changements/variabilités climatiques

Source : DP Matankari, Juillet-Août 2016

2.3. Etat des lieux des autres secteurs

2.3.1. Formation professionnelle et emploi

Le savoir-faire qui existe est pratiquement traditionnel et est transmis des anciens pratiquants aux jeunes ou principalement des parents aux enfants. Le domaine créateur d'emploi qui est très timide demeure les différents corps de métiers (forge, boucherie, cordonnerie, ...). Ce qui contraint les jeunes, de la commune à désertier les villages pour aller en exode avec toutes les conséquences qui en découlent. La résolution urgente des problèmes de l'emploi passe par l'insertion des jeunes, premier levier de développement de la commune à travers le développement des secteurs productifs.

Néanmoins la commune dispose pour la formation des jeunes un centre de formation aux métiers (CFM). Par ailleurs les jeunes de la commune sont structurés à travers :

- Le conseil communal des jeunes ;
- L'association des jeunes JDD ;
- Le centre de citoyenneté des jeunes.

- Exode rural

L'exode est un phénomène qui intéresse les jeunes, surtout des haoussas de la commune. Il est identifié comme activité socio-économique par le fait que les pratiquants rentrent souvent avec des revenus appréciables. Après les récoltes, certains bras valides quittent les villages pour les villes du pays ou les pays étrangers pour ne revenir qu'avec les premières pluies. Les motivations de ce mouvement sont essentiellement d'ordre économique à cause de l'inactivité au cours de la longue saison sèche accentuée ces dernières décennies par des mauvaises campagnes agricoles mais aussi par l'attraction des grandes villes. De plus en plus c'est le manque de terres qui poussent certaines jeunes à partir.

Par conséquent la recherche des conditions de maintien de ces jeunes, levier du développement de la commune s'impose. Cela peut se faire à travers l'intensification des cultures irriguées.

2.3.2. Jeunesse, sport et culture

Le secteur de la jeunesse, sport et culture est celui qui souffre le plus de léthargie et de délaissement total au niveau de la commune. Malgré le regain d'espoir né de la création du conseil communal des jeunes, beaucoup reste à faire pour la redynamisation de ce secteur. En effet, la commune ne dispose d'aucun terrain de jeu reconnu.

Les matériels de sport font sérieusement défaut et le sponsoring n'existe pas dans ce secteur.

Les activités culturelles se résument à quelques vagues activités des jeunes, le festival de danse de Birni N'Lokoyo, ... Un regard doit être tourné vers ce secteur

pour l'épanouissement des jeunes. Cela est possible à travers la création des infrastructures de sport et de culture, la plaidoirie pour le sponsoring des activités culturelles et sportives et le renforcement des capacités des structures des jeunes.

2.3.3. Tourisme et artisanat

Le tourisme est quasi inexistant dans la commune rurale de Matankari à cause principalement de l'absence de réelle référence (site) touristique pouvant attirer les touristes. D'ailleurs, le budget communal ne prévoit aucune rentrée de devise relativement à l'exploitation touristique. Cependant la commune rurale renferme d'importants potentiels en matière de tourisme (le site Kabarin Kabara et accoutrement de cotonnade, ...) qui peuvent être mis en valeur.

Le secteur de l'artisanat dans la commune est à l'état traditionnel, il est peu développé et mal organisé mais très diversifié. Un nombre important d'artisans et corps de métiers ont été recensés (poterie, tannerie, transformations de quelques produits, tissage de pagnes traditionnels...). Le secteur peut être développé l'organisation du monde rural

2.3.4. Transport, commerce et communication

Le commerce génère des devises à la population de la commune. On note dans cette commune, cinq (5) marchés hebdomadaires.

Les activités commerciales mais aussi certains besoins sociaux impliquent nécessairement le déplacement de la population d'où le développement d'un transport local. Entre grands centres le transport en véhicule est le plus fréquent. De nos jours, le transport à moto est en train de se développer. D'autres formes traditionnelles de transports à dos d'animaux ou par la traction animale (charrette) sont également pratiquées. En plus il est à noter un important flux de gros porteurs vers les marchés de Matankari et Bagagi.

Une radio privée (relais de la radio Dallol de Douchi) dessert la commune.

Les compagnies de téléphonie cellulaire (Sahel com, Airtel, Moov, Orange...) favorisent la communication grâce à des téléphones portables. Cependant les villages de Tagara, de Bagagi, Kasko peulhs, Kasko Sédentaire, Pompo, Koukoki Bouzou, Natsira, Baré Bari, Sabarou, Doundayé, Angoual Kara Doubalma, Doubalama Guida ont des difficultés de communication. Ces secteurs sont liés et souffrent particulièrement d'impraticabilité des voies de communication et d'insuffisance d'accès au crédit. Ainsi le développement de ces domaines s'impose à travers des actions concrètes.

2.3.5. Mine et énergie

Les ressources minières de la commune ne sont constituées que par les carrières d'exploitation de banco et de graviers pour les besoins de constructions des habitations des populations qui sont exploitées de manière très artisanale.

En matière d'énergie, la principale source d'énergie de la commune est le bois.

Le chef lieu de la commune et certains villages sont fournis en électricité par la NIGELEC. Cependant bon nombre de villages de la commune ne sont pas couverts

par le réseau de celle-ci. La population utilise timidement l'énergie photovoltaïque et celle des groupes électrogènes.

2.4. Analyse croisée des différents secteurs

L'analyse portera sur les interactions entre les différents défis identifiés lors du diagnostic participatif ainsi que sur des aspects transversaux qui interviennent dans tous les secteurs de la vie socioéconomique de la commune. Ainsi l'analyse sera conduite dans l'ordre de priorité des axes stratégiques, dégagés de la problématique de développement de la commune. Et à chaque fois, les droits relatifs à ces domaines sont analysés. Les résultats de l'analyse diagnostic de la commune ont montré l'existence de nombreuses potentialités socioéconomiques. Le développement de la commune doit donc reposer en priorité sur la valorisation de ces potentialités et de l'ensemble des opportunités qui s'offrent à elle.

La faiblesse institutionnelle et organisationnelle de la commune se traduit par l'absence de l'esprit communal chez les citoyens qui ne participent que faiblement aux actions de développement conduites par les autorités locales. Ces dernières ont des difficultés à répondre efficacement à l'attente et aux besoins de la population, en raison des difficultés à cerner les véritables contraintes au bien être dans la collectivité. D'où un faible développement des activités économiques (Elevage, commerce, artisanat, transport, communication, etc.) et un faible accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, hygiène et assainissement). Cette situation interpelle la commune, en tant que premier détenteur d'obligation dans la réalisation des droits des populations. Elle se doit d'être organisée et compétente en vue de la défense des intérêts et du bien-être de ses administrés ;

La mauvaise situation dans laquelle se trouve le système éducatif aura pour conséquence la production d'une élite incompétente à tout point de vue, incapable d'apporter la plus value recherchée dans le cadre d'un changement de comportement apte à créer les conditions d'une meilleure valorisation des ressources disponibles. Au contraire, le phénomène de déperdition qui s'en suivra aura un effet négatif sur la situation des jeunes déjà trop nombreux et sans perspectives d'avenir certaines. Ils viendront grossir le rang des candidats à l'exode et aux tentations de toutes sortes avec tous les risques que cela comporte sur le plan sanitaire et autres.

L'accès aux soins de qualité des habitants est insuffisant, ce qui peut être mis en relation avec les faibles performances du secteur productif, car il faut que la population soit bien portante pour s'atteler à la production. Les coûts des soins médicaux pèsent sur les budgets des ménages et limitent l'accès des plus pauvres aux services des formations sanitaires. De plus, les difficultés d'accès aux soins entravent la maîtrise des caractéristiques démographiques, d'où une inadéquation entre l'offre en services sans cesse croissante et la demande.

D'autre part lorsque les besoins en eau potable des populations ne sont pas couverts, on observe des maladies dues à la consommation de l'eau insalubre et à une hygiène précaire notamment chez les enfants. La fréquentation scolaire des enfants peut également être affectée si l'eau n'est pas disponible ou difficilement accessible (exhaure) aux élèves. Ce qui favorise la déperdition scolaire entraînant le désœuvrement des jeunes au sein d'un système éducatif où les programmes intègrent peu la formation professionnelle. Les conséquences sur la santé des jeunes garçons, est qu'ils courent des risques au cours de leur migration tandis que les jeunes filles sont précocement mariées et souffrent souvent de complications à

l'accouchement. Ce détournement des jeunes est en partie responsable des difficultés dans la réalisation efficace d'actions de développement par la commune.

La mauvaise gestion des ressources naturelles a conduit à la dégradation de l'environnement dont les conséquences sont multiples sur la vie des citoyens de la commune. On peut observer entre autres, la baisse des productions, la fréquence de maladies en raison des pollutions et de la sous alimentation des populations. Ce qui engendre une baisse accrue des rendements ainsi donc des revenus de la population plongeant la commune dans une situation d'insécurité alimentaire. La sécurité alimentaire ne se résume certes pas aux conditions de production mais sa déchéance l'affecte gravement. Au niveau de la commune, les recettes fiscales nécessaires au financement des actions de développement vont diminuer et le conseil municipal n'aura pas les moyens d'accomplir convenablement sa mission d'assurer la disponibilité et la qualité des services publics. Les autres secteurs de l'économie se verront également affectés.

Les multiples occupations des femmes au foyer ne leur permettent souvent pas de consacrer du temps à la santé, au repos, aux activités génératrices de revenus. Ce calendrier trop chargé des femmes influence la scolarisation des jeunes filles appelées à aider leurs mères dans les travaux domestiques. Cette situation est à la base de la malnutrition des enfants, abandonnés à eux – mêmes par leurs mamans, faute de temps à consacrer à leur entretien. De plus, certaines corvées trop physiques, fragilisent la santé des femmes et des enfants en particulier au moment de la gestation et de l'allaitement.

L'insuffisance des moyens de communication et le mauvais état des infrastructures routières limitent les possibilités d'échanges commerciaux et la diffusion de l'information. Cela contribue au ralentissement de la circulation des capitaux donc de l'activité économique

2.5. Domaines de compétence de la Commune

Des principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements et des communes, ainsi que leurs compétences et leurs ressources, les domaines de compétences transférés par l'Etat à la région, au département et à la commune sont fixés comme suit, par l'ordonnance n° 2010 – 1 579 du 17 septembre portant transfert de compétences aux régions, départements et Communes :

❖ Domaine Foncier :

La commune participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans départementaux de développement d'aménagement et d'urbanisme.

La commune élabore dans le cadre de son ressort territorial : un plan directeur d'urbanisme et le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

❖ Domaine de l'Environnement :

La commune assure la préservation et la protection de l'Environnement. Elle a compétence pour élaborer, dans le respect des options du Département les plans et schémas locaux d'action pour l'environnement. Le conseil municipal donne son avis pour toute installation classée dangereuse, insalubre ou incommode dans le territoire communal. Enfin, la commune assure la constitution et le fonctionnement des comités de vigilance dans le cadre de la lutte contre les feux de brousse.

❖ **Domaine de l'Education et de l'alphabétisation :**

La commune participe à la construction des écoles du cycle de base et préscolaire, des centres permanents de post alphabétisation et assure leur entretien. De même elle assure le recrutement et la gestion du personnel auxiliaire. Elle participe également à l'acquisition des manuels et fournitures ainsi que du matériel didactique scolaire. La commune assure la promotion de la lecture publique.

❖ **Domaine de l'Elevage, l'Agriculture, la Pêche, de la chasse et de l'Hydraulique :**

La commune assure la construction, l'aménagement et l'entretien des fontaines et puits publics. Elle participe à la production et / ou à la distribution d'eau potable. La commune soutient les actions de développement dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la chasse.

Par ailleurs la commune assure la construction, la gestion et l'entretien des abattoirs et séchoirs dans le ressort de son territoire.

Elle a compétence pour élaborer, mettre en œuvre et suivre conformément aux orientations définies par le conseil régional :

- ✓ les plans ou schémas communaux d'actions pour l'agriculture ;
- ✓ les plans ou schémas communaux d'actions pour l'élevage ;
- ✓ les plans ou schémas communaux d'actions pour la pêche ;
- ✓ les plans ou schémas communaux d'actions pour la chasse.

❖ **Domaine de la Santé et de l'Hygiène :**

La commune participe à la définition et à l'élaboration des plans et programmes départementaux en matière de développement sanitaire.

Elle assure l'exécution des plans et programmes communaux en matière de développement sanitaire dans le respect des orientations départementales.

La commune assure la gestion des centres de santé intégrée et des cases de santé.

Elle a en charge, la création, l'équipement, l'approvisionnement en médicament et l'entretien des infrastructures des centres de santé intégrée et des cases de santé implantées dans la commune dans le respect des normes établies en la matière.

❖ **Domaine du Développement social :**

La commune a compétence pour l'organisation et la gestion des secours et assistance sociale au profit des nécessiteux et des sinistrés.

Elle participe à l'entretien des infrastructures et des équipements des centres de promotion et de réinsertion sociale des groupes et des individus.

La commune assure l'aménagement et l'entretien des cimetières, la création et la gestion des pompes funèbres.

Elle élabore aussi et veille au respect de la réglementation en matière d'opérations funéraires et de transfert de restes mortels.

❖ **Domaine de l'administration et des Finances :**

Le conseil communal vote le budget qu'il transmet au préfet pour contrôle de légalité. Il examine ses propres comptes avant leur transmission à la chambre des comptes et de discipline budgétaire de la cour suprême.

Le conseil municipal peut créer des impôts et taxes fiscales rémunératoires conformément aux dispositions de la loi des finances. Il peut aussi contracter des emprunts dans les limites et conditions déterminées par décret pris en conseil des ministres.

Le conseil peut adresser des requêtes de financement au Préfet dans la limite des affaires relevant de la compétence de la commune.

La commune assure la police des voiries des services et établissements publics municipaux. Le conseil municipal crée les services ou établissements publics municipaux et en précise les attributions conformément aux lois et règlements en vigueur. Le conseil a aussi compétence pour engager la commune dans la réalisation des œuvres ou la création des services d'utilité inter communale. Enfin, le conseil statue sur les questions du protocole de jumelage et les accords dans le cadre de la coopération décentralisée conformément aux lois et règlement en la matière.

❖ **Domaine des Equipements, Infrastructures et transport :**

Le conseil municipal a compétence pour :

- ✓ la construction et l'entretien des voiries ;
- ✓ la réalisation et la gestion de l'éclairage public ;
- ✓ la réalisation de collecteurs, d'évacuation et de traitement des eaux pluviales ;
- ✓ la construction, l'aménagement et l'entretien des collecteurs de drainages, d'égouts et de stations de traitement des eaux usées.

La commune assure la construction, la gestion et l'entretien des marchés, abattoirs et gares routières. Elle peut créer et gérer les services des transports urbains ;

La commune a aussi compétence pour :

- ✓ délivrer des autorisations relatives à l'exploitation d'un service de taxi et de stationnement sur la voirie située dans les limites de la commune ;
- ✓ approuver les tarifs et redevances relatifs à l'exploitation de divers services de transport lorsque ces services ne dépassent pas les limites de la commune.

❖ **Domaine de la Communication et de la Culture :**

La commune participe à la définition et à l'élaboration des plans départementaux de développement en matière de communication.

Elle a compétence pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans en matière de communication et de culture dans le respect des orientations départementales.

La commune a compétence pour la construction, la gestion et l'entretien des complexes culturels dans le ressort du territoire communal.

Elle participe à la création et la diffusion artistiques à travers la création et la gestion d'orchestres, d'ensembles musicaux lyriques traditionnels, de corps de ballet et de troupes théâtrales. Elle assure en outre la réalisation d'infrastructures et l'aménagement d'espaces destinés à abriter les activités de création et de prestations de ces groupes.

La commune encourage une participation plus large des populations à la vie culturelle par la création des bibliothèques de lecture publique et par la promotion de livres.

Elle est chargée de la promotion des actions culturelles.

❖ **Domaine de la jeunesse, des sports et des loisirs :**

La commune participe à la définition des programmes et projets départementaux en faveur de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Elle a compétence pour la définition et la mise en œuvre des programmes et projets communaux en faveur de la jeunesse, des sports et des loisirs à condition qu'ils demeurent dans les axes des orientations et programmes départementaux.

Elle a aussi compétence pour la construction, l'entretien, l'aménagement et la gestion des infrastructures socio-éducatives et sportives communales.

La commune assure la promotion des activités et manifestations de jeunesse, des sports, des loisirs et de la solidarité nationale.

❖ **Domaine de l'artisanat et du Tourisme**

La commune a compétence pour l'organisation et la gestion des coopératives artisanales et touristiques.

Elle participe à la création, à l'entretien des infrastructures et des équipements des centres de promotion de l'artisanat et du tourisme.

La commune élabore et veille au respect de la réglementation en matière de micro crédits en faveur des coopératives artisanales et touristiques.

Elle participe à l'organisation d'exposition, de foires artisanales ou touristiques locales, départementales, régionales et inter régionales.

Elle peut chercher et octroyer des bourses de formation et organiser des voyages d'études.

2.6. Analyse de la problématique de la commune

Le diagnostic participatif a ressorti les principales contraintes de la commune par domaine de la vie socio-économique, les potentialités à valoriser et les opportunités à saisir. Toutes ces informations sont compilées dans le tableau 10.

Tableau 8: Résumé des Contraintes, potentialités, opportunités

Domaine	Contraintes majeures	Potentialités	Opportunités
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - La baisse et l'irrégularité des pluies ; - L'inaccessibilité des exploitants aux semences améliorées ; - Les attaques des ennemis de cultures ; - L'insuffisance d'intrants agricoles, - Descente précoce occasionnant des dégâts champêtres des animaux ; - La faible capacité technique et opérationnelle des maraîchers ; - L'ensablement des mares ; - La dégradation des terres ; - Les conflits agriculteurs et éleveurs ; - L'érosion hydrique des champs occasionnés par les Koris. 	<p>Le domaine agricole renferme des potentialités au nombre desquelles ont peut retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'existence des terres de cultures ; - L'existence de la main d'œuvre ; - Existence de terres de cultures dégradées pouvant être récupérées ; - L'existence des terres irrigables ; - L'existence d'eaux mobilisables pour sécuriser les cultures ; - L'existence et la connaissance des pratiques endogènes de lutte antiérosive ; - L'existence douze (12) banques céréalières (BC) - L'existence de cinq (5) boutiques d'intrants agricoles (BIA) - L'existence quatre (4) magasins de stockage, - L'existence soixante treize puits maraîchers et vingt cinq (25) forages maraîchers. 	<ul style="list-style-type: none"> -- L'existence de structures de gestion du système foncier notamment la Commission Foncière Communale (COFOCOM) et les Commissions Foncières de Base (COFOB) ; - L'existence de couloirs de passage ; -L'existence des brigadiers phytosanitaires formés ; -Existence de partenaires ; -Existence de CDA.
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - l'insécurité alimentaire du bétail ; - les maladies/Epizooties des animaux ; - la dégradation des aires de pâturage entraînant La réduction progressive de la couverture fourragère avec disparition de certaines espèces végétales appréciées ; - le tarissement précoce des points d'eau pastoraux (mares) dans 	<p>Les potentialités du domaine de l'élevage se résument à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de marchés à bétails ; - Importance du cheptel ; - Connaissances sur les techniques de reconstitution du cheptel (embouche) ; - Existence de terres 	<ul style="list-style-type: none"> - existence de commerçant de bétail, - existence de bouchés, -, beurre, cuirs et peaux ; -Existence d'un communal de l'élevage ; - Existence de partenaires ;

	<p>certaines zones ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'occupation des ressources pastorales par les agriculteurs entraînant souvent des conflits ; - l'insuffisance de points d'eau pastoraux ; - conflits agriculteurs-éleveurs ; <p>la prolifération des espèces non appréciées.</p>	<p>recupérable (Glacis) à fin pastorale ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'existence de deux (2) couloirs de transhumance qui traversent la commune ; - L'existence de sept (7) couloirs de passage secondaires ; - L'existence de sept (7) aires de pâturage ; - L'existence de deux (2) mares permanentes et douze (12) semi permanentes ; - L'existence de puits pastoraux ; - L'existence d'un parc couloir de vaccination à Pompo ; - L'existence de deux (2) banques aliment bétail (BAB) à Matankari et à Kasko Peulh. 	
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de produits ; - Eloignement des formations sanitaires pour certains villages ; - Insuffisances de moyens d'évacuations ; - Insuffisance des centres de santé ; - Insuffisance de maternité ; - Insuffisance de personnel ; - Difficultés d'accès aux formations sanitaires ; - Fréquence de certaines maladies. 	<ul style="list-style-type: none"> -Disponibilité et participation des populations aux actions de la santé ; - Terrain disponible pour la construction des infrastructures sanitaires ; - Existence de centre de formation ; - Existence des agents de santé formés 	<ul style="list-style-type: none"> - l'existence des comités de gestion dans tous les centres de santé, - l'existence de nombreux partenaires qui appuient le secteur, -Existence des matrones dans chaque village ; - Existence de dépôt pharmaceutique.
Educati on	<ul style="list-style-type: none"> - L'insuffisance d'infrastructures en matériaux définitifs ; - Des rentrées tardives et des vacances précoces dues à l'implication des élèves dans les travaux champêtres et la forte proportion de classe en pailote ; - La "baisse de niveau des élèves" ; - Insuffisance d'enseignant pour 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain disponible pour la construction des infrastructures scolaires ; - Existence d'établissement scolaire ; - Nombre important d'enfants en âge d'aller à l'école ; - Existence de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des comités de suivi et de gestion (CGDES, APE, AME) ; - l'existence de nombreux partenaires de l'éducation primaire ; - Existence de secteur pédagogique.

	<p>certaines écoles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisances de manuels didactiques ; - Insuffisances d'enseignants qualifiés. 	appuyant le secteur.	
Hydraulique, Hygiène et Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - La profondeur des nappes autour des plateaux (zones de Bagagi, Souloudou et KoukoukiBouzou) ; - Le taux élevé de panne 43 e PEM non fonctionnels (manque de maintenance appropriée pour les des PMH et MAEP) ; - Insuffisance d'implication de la commune dans la gestion des installations ; - Insuffisance de points d'eau modernes ; - Insuffisance d'extension du réseau SEEN ; - Insalubrité de l'eau par endroit dû au manque de couvercle pour les puits villageois ; - Faible pratique de l'hygiène et l'assainissement ; - Faible connaissance de l'importance de l'hygiène et l'assainissement ; - Insuffisance de compétence locale pour la construction des latrines familiales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'eau souterraine mobilisable ; - Nappe accessible dans la majeure partie de la commune - Existence de puisatiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de partenaires ; - Proche de la direction départemental de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; - Disponibilité de la population à participer activement à la réalisation des ouvrages.
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe abusive du bois vert ; - Surpâturage ; - Ensablement des mares ; - Insuffisance de matériels de pêche ; - Insuffisance de maîtrise des techniques de pêche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de terres dégradées ; - Existence des mares regorgeant de poissons ; - Présence de pêcheurs ; - Disponibilité de main d'œuvre ; - Connaissance des techniques de récupération des terres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un communal des eaux et forêts ; - Existence de partenaires.
Transport, Commerce et Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'aménagement des marchés ; - Insuffisance de capitaux ; - Faible capacité d'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> - L'électrification du chef lieu de la commune et de certains villages ; - Existence de commerçants ; 	<ul style="list-style-type: none"> - L'existence des marchés environnants ; - Proximité du chef lieu de département.

	<p>des "commerçants" et des structures de transporteurs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'accès au crédit ; - Mauvais état des voies de communication ; - Inexistence de comité de gestion des routes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 5 marchés hebdomadaires ; - La proximité du Nigéria. - L'existence de trois (3) aires d'abattage à Matankari, Salga et Bagagi ; - Parc automobile en augmentation perpétuelle ; - Existence de route latéritique connectant la commune à la RN1 au niveau de Doutchi ; - Population intéressée à l'actualité ; - Nombre important de détenteurs de téléphones cellulaires, de postes radios et de postes téléviseurs. 	
Jeunes se, Sport et cultures	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'infrastructures sportives et culturelles aménagées ; - manque d'encadreurs ; - Manque de partenaires (Sponsoring). 	<ul style="list-style-type: none"> - Population majoritairement jeunes ; - Disponibilité de terrains pour la mise en place des infrastructures ; - Existence des clubs des jeunes ; - Existence des clubs de foot ; - Pratique des événements culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proche de la direction départementale de la jeunesse et des sports.
Gouvernance Locale	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de suivi fonctionnel des services municipaux ; - Manque de suivi des délibérations des conseils par le CM ; - Méconnaissance des plans d'action des partenaires au développement ; - Faible taux d'exécution des budgets ; - Faible réalisation des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement de l'exécutif communal avec des services essentiels (SG, RM, SM) ; - Disponibilité de stratégie de la commune (PDC) ; - Existence des services communaux déconcentrés ; - Existence de radio privée communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des agents de STD disponibles ; - Bon partenariat avec la préfecture ; - réponse aux requêtes ponctuelles ; - Existence des OSC - Existence de partenariat.

	<p>programmées dans le précédent PDC ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de comité de suivi-évaluation et capitalisation ; - Faible mobilisation des ressources (taxes et impôts) ; - Faible organisation des collectes de taxes ; - Insuffisance de compétences sur les AGR et des problèmes de comportement ; - Insuffisance d'organisation ; - Insuffisance d'équipement d'appui à l'allègement des tâches des femmes ; - Insuffisance d'emploi pour les jeunes ; - Insuffisance accès à l'école, pratique journalier du petit commerce, mariage précoce et forcé de la jeune fille. 		
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'appui ; - Insuffisance de fond chez les artisans pour se procurer la matière première (inexistence de structure de crédit) ; - Mauvaise organisation de ces artisans ; - Concurrence des produits du Nigéria voisin. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un nombre important 'artisans dans la commune et la diversification des activités du secteur ; Existence de marchés ; - Existence de la matière première. 	

La phase de DP a permis de ressortir les contraintes, les potentialités à valoriser et les opportunités à saisir donnant ainsi une situation de référence. C'est sur les éléments caractéristiques de cette situation de référence qu'il faille agir pour favoriser l'émergence d'une dynamique de développement apte à créer les conditions d'un bon épanouissement des populations. L'essor socio-économique de la population de la commune doit nécessairement être axé autour de la problématique fondamentale qui s'agit de « créer les conditions d'accès aux services sociaux de base, améliorer la performance des secteurs productifs et améliorer la gouvernance locale.

2.7. Analyse institutionnelle de la Commune

❖ Organisation interne

La commune rurale de Matankari est issue de la partition du canton de Dogon Doutchi. Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la mise en œuvre de la décentralisation au Niger, l'organe de gestion de la commune est le conseil municipal. Au titre de la commune rurale de Matankari, Il est composé de quinze (15) conseillers municipaux élus et trois (3) conseillers de droit (le chef de canton, le chef de groupement des peulhs et le député national). Parmi les conseillers élus figurent quatre (4) femmes.

L'institution communale comprend deux organes réglementaires :

- L'exécutif communal composé du maire et du vice maire élus parmi leurs pairs ;
- L'organe délibérant comprenant tous les conseillers élus.

Pour la bonne mise en œuvre de son cahier de charge, le conseil communal a mis en place deux (2) commissions thématiques spécialisées à savoir la commission finance, la commission développement rural et la commission des affaires institutionnelles et financières. En effet, L'exécutif est assuré par le maire, président de l'exécutif et ordonnateur pour la gestion administrative et financière, le vice Maire qui est l'officier d'état civil. Ils sont appuyés par un secrétaire général (SG), chef de personnel est l'administrateur, une secrétaire municipale (SM), un receveur municipal (RM) assurant la comptabilité publique de la commune, un agent d'état civil, une secrétaire du maire et un gardien.

De part ses attributions légales et réglementaires, la mairie de Matankari, en sa qualité de maître d'ouvrage communal, est indiscutablement au cœur de l'action publique communale. De ce fait, elle doit pouvoir impulser une véritable dynamique de développement et envisager toutes les mesures nécessaires et opportunes en vue de tendre vers les objectifs de développement et de lutte contre la pauvreté des populations.

Sur le plan coutumier, à la tête de chaque village et de chaque quartier administratifs constitutifs de la commune est placé respectivement des chefs de village et de quartier qui interviennent dans le règlement de plusieurs litiges et la collecte des impôts. Les différents chefs des villages et des quartiers sont sous la tutelle coutumière du chef de canton de Dogon Doutchi ou du chef de groupement des Peulhs. Ils sont très souvent aidés dans les prises de décisions surtout religieuses par les Imams qui sont les autorités religieuses.

❖ Organisation institutionnelle

Le conseil municipal de la commune de Matankari, a au cours des cinq (5) précédentes années tenu quinze (15) sessions ordinaires (4 chaque année de 2012 à 2014 et 3 en 2015), deux (2) cette année en cours et une seule session extraordinaire durant ces cinq dernières années en 2014. Le taux de participation à ces sessions est de 100%. Pour la diffusion des délibérations le conseil municipal fait des affiches au niveau du tableau d'affichage de la mairie, transmet les procès-verbaux à la préfecture. Malheureusement le conseil ne suit pas l'exécution des délibérations.

Pour que les débats au conseil soient publics, les conseils sont ouverts à toutes les couches sociales de la commune. En plus chaque conseiller est libre de s'exprimer, les débats se font sans discrimination aucune du genre. Par ailleurs la radio privée communautaire siégeant peut être mise à profit pour au moins informer les populations de la tenue des conseils.

Pour l'exécution des délibérations du conseil municipal, la commune rurale de Matankari dispose de sept (7) services dont l'exécutif assuré par le maire et le vice maire, les secrétariats général, municipal et du maire, la réception municipal, l'état civil. Les services municipaux sont associés à toutes les réunions du conseil municipal. Sur un plan règlementaire, Les textes définissant les attributions des services financiers et les règles de comptabilité publique sont connus et entièrement respectés. Quelques événements importants d'état civil, particulièrement les naissances, les mariages et les décès sont déclarés.

Le mécanisme de suivi fonctionnel des services municipaux n'est pas mis en place La commune n'a jamais établie un programme de requêtes de mise à disposition des services techniques déconcentrés. Mais toutes celles adressées oralement sont ponctuellement satisfaites.

❖ **Gestion administrative et financière**

La commune élabore le budget annuel mais ne le transmet dans le délai. Il prend en compte les besoins des populations. Le taux moyen d'exécution du budget d'investissement ces dernières années est de 12 746 862 FCFA sur une prévision moyenne de 53142409 FCFA soit 23,28%. Le compte administratif n'est pas élaboré. La commune a eu deux inspections en 2012 en 2016 durant les cinq dernières années.

❖ **Mobilisation des ressources**

Il ressort globalement que la mobilisation des ressources qui se fait par l'établissement des rôles, la sensibilisation et le recouvrement est faible. Ce qui s'explique par la réticence de la population à s'acquitter de leur devoir en matière d'impôt, la faible organisation de collecte des taxes et la faible capacité de la commune a mobilisé les autres taxes malgré des efforts remarquables consentis par les autorités communales.

❖ **Planification/Programmation du développement local**

Depuis 2005, la commune rurale de Matankari a eu la chance de mettre en place son plan de développement local sur fonds propre. Avec l'appui du Programme d'Action Communautaire phase II (PAC 2), cette commune a effectué la première réactualisation de son PDC en 2012. La méthodologie d'élaboration de ces PDC est assortie d'une démarche participative.

Toutes ces planifications sont dans le temps comme dans l'espace, réaliste car établies sur la base des différents maux qui gangrènent le développement et l'épanouissement socioéconomique de la population. Mais la planification a été

élaborée au-delà de la capacité financière de la commune. Cet état de faits résulte de la multitude des contraintes et des besoins dans l'ensemble de la commune. Une autre réalité ressortie est le non-respect aussi bien dans l'espace que dans le temps de la planification dans la mise en œuvre des activités de la commune. Cette situation résulte de la méconnaissance des programmes d'action des différents partenaires de la commune. Ces derniers, ne s'impliquent pas dans les travaux de planification de la commune ni par leur présence physique, ni par l'envoi de leur programme d'action. Cependant la présence de deux (2) agents communaux de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (AT/DC) sont des opportunités que la commune peut mettre à son profit pour pallier cela.

❖ **Les services /Produits et réalisations de la Commune**

La commune assure divers services aux populations que l'on peut résumer en l'établissement des faits d'état civil, la bonne gouvernance locale et les investissements pour la réalisation et/ou l'entretien des infrastructures socioéconomiques, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, l'appui aux organisations de développement, la défense des intérêts des citoyens.

Les services produits et réalisations satisfont les besoins des populations, mais pas équitablement. Le système de suivi-évaluation n'est pas mis en œuvre à cause de l'absence d'un comité.

Malgré des multiples campagnes de sensibilisation menées par certains partenaires au développement (projets, ONG et associations, etc.), les femmes de la Commune rurale de Matankari végètent encore dans une situation socio-économique peu enviable.

Les différentes activités auxquelles elles sont soumises quotidiennement sont le pilage des céréales, la cuisson des aliments, l'entretien du foyer et des animaux, l'éducation des enfants, etc. Ces activités les empêchent de se consacrer décemment aux activités productives telles que les AGR. De même, la situation sociale de la jeune fille est préoccupante (insuffisance accès à l'école, pratique journalier du petit commerce, mariage précoce et forcé etc.).

Toutefois, on constate de plus en plus une intégration de la femme dans les prises de décision communautaire et du ménage. Aussi son insertion dans les groupements féminins et/ou mixtes a favorisé la prise de conscience graduelle de la femme dans la lutte pour son émancipation et sa promotion socio-économique (autonomisation). Cependant, beaucoup d'efforts doivent être entrepris en direction des femmes en vue de leur participation pleine et entière dans le processus du développement.

❖ **Organisation et gestion de l'espace**

- ❖ L'habitat est de type traditionnel construit à base de matériaux disponibles localement. Il est à dominance en bancos dans la majorité des villages administratifs et dans les hameaux (tribus/campements). Il existe dans la commune un plan de lotissement. Cependant certaines parcelles ont été

acquises par simple attente entre les propriétaires terriens et le bénéficiaire avec le témoignage des chefs coutumiers.

- ❖ La terre, mère de toutes les économies dans ce bas monde constitue de nos jours une préoccupation importante pour toutes les communautés car souvent à l'origine des conflits de toutes formes.
- ❖ Les terres ont généralement un statut privé car appartiennent à des individus, à des familles ou à des ménages. Mais, il y'a des cas où le statut peut être communautaire.
- ❖ Les terres, dont le statut est privé sont généralement constituées des terres de cultures pluviales et irriguées. Les différents modes d'accession à ces terres sont : l'héritage, le prêt, la vente et la location. Les dons existent mais sont rares de nos jours.
- ❖ Les terres, dont le statut est communautaire, appartiennent à toute la communauté sans distinction d'âge ni de sexe. C'est notamment le cas de toutes les places et ressources publiques.
- ❖ **Les conflits inhérents à la terre sont gérés le plus souvent à l'amiable avec l'intervention des sages du village. Par ailleurs on fait recours au chef de canton et aux chefs des villages, qui essayent la conciliation et au maire. En cas de non conciliation l'affaire est traduite devant les tribunaux.**

Tableau 9: Gestion de conflit foncier

Type de conflits	Origine/durée	Acteurs concernés	Mode de gestion	Acteurs dans le règlement
Agriculteurs- Eleveurs	- Dégâts des animaux (Saison Hivernale) ; - Abreuvement- Eau de boisson autour des mares (toujours) - Non respect des dates de libération des champs.	Agriculteurs Eleveurs Villageois	- Règlement à l'amiable ; - Conciliation auprès des autorités coutumières ; - Jugement devant les tribunaux.	- Sages du village ; - Leaders d'opinion ; - Chefs coutumiers (Chefs de village, de groupement peulh et de canton) ; - Juges.
Agriculteurs- Agriculteurs	- Non respect des limites des champs ; - Dégâts	Agriculteurs	- Conciliation s'il n'ya pas de blessure ; - Jugement	Chef de village Sages de villages

	animaux de traite. (Un jour à un mois)		devant les tribunaux en cas de coup et blessure	Mairie Justice
Eleveurs- Eleveurs	Vol des animaux	Eleveurs	Médiation convocation	Chef de groupement Sages de villages Chef de canton Justice
Héritage	Non-satisfaction du partage des biens	Membres d'un ménage	Médiation Convocation	Chef de village Sages de villages Justice
Accès au foncier	Inaccessibilité à certaines couches sociales	Population	Sensibilisation	Chef de village Sages de villages Mairie Justice

Source : DP Matankari, Juillet-Août 2016.

Il existe un mécanisme de prévention de conflit qui est la COFOCOM et les COFOB au niveau de la commune.

Le mouvement associatif de la Commune se compose comme suit :

- L'association islamique ;
- Groupements féminins ;
- Groupements d'intérêts économiques (GIE)
- Les partis politiques ;
- Association nigérienne de droits de l'homme (ANDDH)
- Les associations des parents d'élèves (APE) ;
- Les associations des mères éducatrices (AME) ;
- Les associations des femmes (AFN, RDFN) ;
- L'association des éleveurs,
- L'association des bouchers ;
- L'association des tâcherons ;
- L'association des commerçants ;

- L'association des transporteurs ;
- Les syndicats ;
- L'association des tradi-praticiens ;
- Les groupements et coopérative agricoles ;
- La coopérative des artisans (menuisiers, forgerons, tailleurs).

Ces différentes associations sont très actives dans la mise en œuvre des actions de développement et dans la sensibilisation/encadrement des populations.

Les liens de solidarités intercommunautaires sont renforcés par les mariages intra et intercommunautaires sans distinction de groupes ethniques. Les travaux d'intérêt collectifs (salubrité publique, nettoyage de cimetières) et l'entraide familiale justifient et consolident ces liens. Ils font intervenir surtout le groupe des jeunes (Fada, clubs des jeunes etc.). Les associations des femmes y sont très actives en particulier lors des mariages, décès, baptême etc.

Dans le cadre de la défense et la sécurité il existe un poste de la gendarmerie et un peloton de la garde nationale au niveau de la commune. En plus des patrouilles mixtes de sécurité sillonnent fréquemment la commune. Pour les affaires judiciaires la population de la commune saisie le tribunal d'instance de Dogon Douchi.

III. Axes stratégiques et objectifs de développement

3.1. Formulation de la vision de la commune

Les orientations stratégiques de développement de la commune rurale de Matankari s'inscrivent dans le cadre national global du PDES qui le cadre de référence pour le développement socioéconomique du Niger. Cette stratégie qui intègre les objectifs du millénaire dans son processus, s'est fixée pour objectif de « **promouvoir le bien être économique, social et culturel de la population** » en se basant sur cinq (5) axes stratégiques qui sont :

- ✓ Axe 1 : Conditions de durabilité d'un développement équilibré et inclusif
- ✓ Axe 2 : Consolidation de la crédibilité et de l'efficacité des institutions publiques ;
- ✓ Axe 3 : Sécurité alimentaire et développement agricole durable ;
- ✓ Axe 4 : Economie compétitive et diversifiée pour une croissance accélérée et inclusive ;
- ✓ Axe 5 : Promotion du développement social.

Ainsi, le Niger s'est fixé pour vision à long terme de « **Devenir un pays émergent, bâti sur une économie dynamique, diversifiée, durable et harmonieusement répartie sur le territoire national, une république moderne, démocratique, citoyenne et bien gouvernée, une nation riche de sa culture et de ses valeurs partagées, une société ouverte sur le monde et attachée au savoir et à l'innovation technologique, indemne de la corruption et de la pauvreté, prospère, équitable et solidaire, respectueuse de l'éthique, unie , en paix et engagée à favoriser l'intégration africaine** ».

Les orientations de la commune s'inscrivent également dans le cadre dans la région de Dosso à travers le PDR qui vise l'amélioration des conditions de vie des

populations de la région de Dosso à travers la valorisation de ses potentialités socio-économiques et avec l'appui des diverses opportunités en se basant sur cinq (5) axes stratégiques :

1. La promotion et la consolidation de la bonne gouvernance ;
2. L'accroissement durable et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
3. La promotion d'une économie diversifiée et compétitive à travers la modernisation et le renforcement des secteurs d'accompagnement ;
4. L'amélioration de l'état nutritionnel des populations et leur accès aux services sociaux de base de qualité ;
5. La mise en place des conditions de durabilité du développement régional.

Ainsi la région de Dosso s'est fixée comme vision : Sur la base de ses potentialités naturelles et des opportunités de valorisation, la vision de Dosso est celle d' « **une région moderne, prospère, bien gouvernée, forte de sa diversité culturelle, qui assure la satisfaction des besoins de sa population citoyenne et solidaire dans un contexte apaisé, avec une économie dynamique, diversifiée, compétitive, durable et harmonieusement intégrée** ».

A l'image du PDES, la situation de référence de la commune a été élaborée suivant une démarche participative qui a permis de passer en revue tous les secteurs de la vie socioéconomique, de faire le point des potentialités dont disposent la commune, des contraintes qui entravent son développement ainsi que les opportunités qui s'offrent à elle. Pour les différents acteurs ayant analysé les résultats des diagnostics réalisés, la problématique de développement qui en ressort est « une insuffisance d'accès aux services sociaux de base, une faible performance des secteurs productifs entraînant souvent des conflits et une insuffisance dans la gouvernance locale. ». La commune doit donc déployer des efforts pour améliorer les conditions de vie des populations à travers une meilleure valorisation des ressources naturelles et un accès libre et équitable aux services sociaux de base.

Ainsi, la vision de développement de la commune rurale de Matankari est de : « **Devenir en 2037 une Commune où, la production agricole est abondante, les acteurs communaux jouent convenablement leur rôle, la satisfaction des besoins vitaux durables des populations sont garantis, les conditions d'épanouissement culturel de la population sont satisfaites et où règnent la paix et la sécurité.** »

3.2. Mission de la commune

La mission de la commune réside dans la mise en place de services communaux fonctionnels, tel que définie par l'ordonnance n° 2010/54 du 17 septembre 2010 portant CGCT. Elle doit aussi veiller à la saine application des textes et lois sur la décentralisation et surtout, à la mobilisation des ressources internes. En sa qualité de maître d'ouvrage du développement local, la commune fera un plaidoyer en vue du financement du PDC par les partenaires extérieurs. Un comité de suivi évaluation sera créé pour capitaliser les expériences et faciliter l'accès à l'information. La

commune a un rôle capital à jouer, dans l'amélioration de ses rapports avec la population et la qualité de ses prestations de services.
La commune a la mission de s'approprier les actions de développement.

3.3. Axes stratégiques de développement

A l'issue de la formulation de la vision de la commune, les axes d'intervention stratégiques suivants se sont dégagés :

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale, Promotion du genre, Consolidation de la paix et de la sécurité et Développement culturel et sportif afin que la commune soit érigée en commune urbaine.

Axe 2 : Amélioration des conditions d'accès et d'accessibilité aux secteurs sociaux de base (Santé, Hydraulique, Education) et développement de l'Hygiène et de l'assainissement ;

Axe 3 : Promotion des secteurs productifs (Agriculture, Elevage, Environnement) et amélioration de la capacité de résilience de la population ;

Axe 4 : Développement du commerce, de l'artisanat, du transport et de la communication.

3.4. Objectifs de développement

❖ Objectif global :

L'objectif global de développement de la commune rurale de Matankari est l'érection de la commune en commune urbaine et de contribuer à la création des meilleures conditions de vie et d'épanouissement des populations sur toute l'étendue de la commune et couvrant la période de 2017 à 2021.

❖ Objectifs spécifiques :

L'atteinte de l'objectif global passe par la satisfaction des objectifs spécifiques suivants :

Objectifs spécifiques N°1 : Améliorer le système éducatif ;

Objectifs spécifiques N°2 : Améliorer l'accès des populations aux soins de qualité et aux aliments nutritifs ;

Objectifs spécifiques N°3 : Assurer l'accès de la population à l'eau potable ;

Objectifs spécifiques N°4 : Renforcer la capacité de la population en matière d'hygiène et assainissement ;

Objectifs spécifiques N°5 : Améliorer la production agro-sylvo-pastorale ;

Objectifs spécifiques N°6 : Renforcer la capacité de protection de l'environnement de la population ;

Objectifs spécifiques N°7 : Renforcer les capacités des femmes et des jeunes pour leur permettre de pouvoir progressivement s'autonomiser et être en mesure de faire leur autopromotion ;

Objectifs spécifiques N°8 : Développer le commerce ;

Objectifs spécifiques N°9 : Améliorer les conditions de l'artisanat ;

Objectifs spécifiques N°10 : Garantir la circulation des personnes et des biens ;

Objectifs spécifiques N°11 : Développer les AGR aux profits des femmes ;

Objectifs spécifiques N°12 : Alléger les tâches domestiques des femmes ;

Objectifs spécifiques N°13 : Promouvoir l'emploi pour les jeunes ;

Objectifs spécifiques N°14 : Doter la mairie d'outil et stratégie efficace de bonne gouvernance.

3.5. Cohérence avec les politiques aux niveaux national et international

La planification communale doit bien s'intégrer dans le tissu économique sous régional, régional et national. Au delà de ce cadre, le PDC doit prendre en compte, en tant qu'outil de planification d'une portion du territoire national, les engagements internationaux du Niger en matière d'objectifs de développement, à atteindre pour le millénaire. Le tableau qui suit donne la conformité des objectifs du PDC avec les politiques nationales et les engagements internationaux du Niger en matière d'OMD.

Tableau 10: Cohérence du PDC avec les politiques nationales (PDES, I3N) et internationales

Axes Stratégiques du PDC	Conformité avec les OMD	Conformité avec les axes du PDES	Axes de l'i3N
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale, Promotion du genre, Consolidation de la paix et de la sécurité et Développement culturel/sportif.	OMD2, OMD4, OMD5, OMD6, OMD7	Axe 1 Axe2 Axe4	: Axe 5
Axe 2 : Amélioration des conditions d'accès et d'accessibilité aux secteurs sociaux de base (Santé, Hydraulique, Education) et développement de l'Hygiène et de l'assainissement	OMD8, OMD7, OMD6, OMD5, OMD4, OMD3, OMD2, OMD1	Axe5	Axe 4
Axe 3 : Promotion des secteurs productifs (Agriculture, Elevage, Environnement) et amélioration de la capacité de résilience de la population	OMD2, OMD4, OMD5, OMD6, OMD7	Axe3	Axes 1 et 3
Axe 4 : Développement du commerce, de l'artisanat, du transport et de la communication	OMD1, OMD7, OMD8	Axe4	Axe 2.

I.V. Cadre logique suivant les axes du PDC

Tableau 11: Cadre logique

Hiérarchie des objectifs	Hiérarchie des résultats	Indicateurs des résultats	Sources et moyens de vérification	Hypothèses ou risque
Objectif global	Impact	Indicateurs d'impact		
contribuer à la création des meilleures conditions de vie et d'épanouissement des populations sur toute l'étendue de la commune et couvrant la période de 2017 à 2021	les meilleures conditions de vie et d'épanouissement des populations sur toute l'étendue de la commune sont concrètement créées en 2021.	Nombre de ménage vivant en deçà du seuil de survie	Rapports INS ; Rapports STD ;	Détérioration des conditions agro-climatiques ; Insécurité
		% de la population en situation d'insécurité alimentaire		
Objectifs spécifiques	Effets	Indicateurs d'effets		Hypothèse ou risque
Assurer l'accès de la population à l'eau potable	L'accès de la population à l'eau potable est amélioré	Taux de la population ayant accès à l'eau potable.	Rapport d'enquête Rapport STD	.
	Produits	Indicateurs produits		
	Des infrastructures hydrauliques sont réhabilitées, construites, équipées et bien entretenu.	Nombre d'équivalents points d'eau modernes fonctionnels	Rapports STD Enquête légère	
		Taux de couverture des réseaux d'adduction d'eau potable		
Nombre de panne d'équipements hydrauliques				
Capacité des comités de gestion les réparations éventuelles				
Objectifs spécifiques	Effets	Indicateurs d'effets		Hypothèse ou risque
Renforcer la capacité de la population en matière d'hygiène et d'assainissement	La capacité de la population en matière d'hygiène et d'assainissement est renforcée	Proportion de la population maîtrisant les pratiques d'hygiène et d'assainissement	Rapports STD Enquête légère	
	Produits	Indicateurs de produit		
	- Le comportement de la population en matière d'hygiène et d'assainissement est changé et des latrines, fosses sceptiques et dépotoirs sont construits ;	Proportion des maladies liées à l'hygiène et à l'assainissement		
Nombre de dépotoirs réglementaires				
		Nombre d'opérations de salubrité organisées		

	- L'assainissement total piloté par les communautés (ATPC) est instauré	Nombre de latrines familiales Réduction des déversoirs d'eau usée dans les rues Nombre de villages/tribus touchés par l'ATPC		
Objectifs spécifiques	Effets	Indicateurs d'effets		Hypothèse ou risque
Améliorer l'accès des populations aux soins de qualité et aux aliments nutritifs	L'accès aux soins de qualité est facilité	Proportion de la population ayant accès à des soins de qualité	Rapport d'enquête	Epidémies ; Retrait des partenaires
	Produits	Indicateurs de produit	Sources et moyen de vérification	
	Les infrastructures sanitaires sont réhabilitées et de nouvelles sont construites	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture sanitaire passe de 46% en 2015 à 65% en 2020 ; - Prise en charge des évacuations sanitaires ; - Taux de mortalité maternelle et infanto juvénile ; - Proportion de la population consommant les produits maraîchers ; - Proportion d'enfants mal nourris ; - Niveau de connaissance de la population sur les maladies endémiques. 	Rapports SNIS ; Enquête légère ; PV de réception définitive des infrastructures sanitaires réhabilitées ou construites - Rapports annuels du district sanitaire du département ; - PV de réception matériel et logistique ; - Rapports annuels des CSI.	
	Les formations sanitaires sont dotées de moyen d'évacuation			
	Les formations sanitaires sont dotées de personnel en quantité et en qualité			
	La fréquentation des formations sanitaires et la protection des populations sont améliorées			
	Les capacités des COSAN et des COGES sont renforcées			
les enfants malnutris sont pris en charges				
Les habitudes alimentaires de la population ont changé				
Objectifs spécifiques	Effets	Indicateurs d'effets	Sources et moyen de vérification	Hypothèse ou risque
Améliorer le système éducatif et de l'alphabétisation	Les systèmes éducatif et de l'alphabétisation sont améliorés	Proportion de la population analphabète	Rapport d'enquête	Grève des enseignants ; Retrait des partenaires
	Produits	Indicateurs de produits	- PV de réception définitive des infrastructures éducatives réhabilitées ou construites ;	
	Les infrastructures éducatives sont réhabilitées, créées et équipées	<ul style="list-style-type: none"> - Taux brut de scolarisation ; - Taux de réussite aux examens ; - Taux net de fréquentation scolaire ; - Taux net d'achèvement du cycle ; 		
La fréquentation scolaire est améliorée				

	L'enseignement secondaire est promu		- Rapport IEB, - Rapport d'enquête ; - PV réception matériel	
	Les écoles ont acquis des points d'eau modernes ;			
	Les parents d'élèves sont sensibilisés sur la pertinence de l'école.			
	Des brigadiers nocturnes fonctionnels de suivi des élèves sont mis en place			
	Les initiatives d'amélioration de la qualité des enseignements sont effectives	- Nombre de CAPED organisées - Nombre d'enseignants formé et/ou recyclés selon les normes ;	Rapports de tenue de CAPED - Rapport de formations et recyclage	
	La capacité des CGDES est renforcée	- % d'école ayant des CGDES performants ;	- Rapport d'activités de CGDES	
	Effets	Indicateurs d' d'effets	Sources et moyen de vérification	Hypothèse ou risque
Améliorer la production agro-sylvo-pastorale	Les conditions des productions agricoles et animales sont rehaussées	- Proportion des exportations des produits agro-pastorales ; - Proportion de la population dont les besoins alimentaires et nutritionnels sont satisfaits.	Rapport d'enquête / Etudes	Crise climatique/Catastrophes naturelles ;
	Produits	Indicateurs de produits	Sources et moyen de vérification	
	Les capacités organisationnelles et techniques des producteurs sont améliorées	- Nombre des OPs formés et appuyés en semences et en matériels ; - Superficie terres de culture récupérées sécurisées ;	- Agréments des structures de producteurs ; - Rapports de formations des OPs ;	
	L'accès aux terres à des fins agricoles et pastorales est garanti	- proportion de la population ayant accès aux intrants	- Rapport des services de l'agriculture ;	
	Des boutiques d'intrants agricoles sont créées et bien gérées	- Les rendements des principales cultures augmentent ; - Nombre de BC bien gérées ;	- Rapport de suivi des BC	
	Des terres sont récupérées à des fins agricoles	- Nombre d'organisations de producteurs qui ont accès aux intrants ;	- Rapport d'encadrement des producteurs	
	L'approvisionnement en céréales			

	est amélioré	- Superficies de terres récupérées ;		
	Les cultures sont sécurisées	- Nombre de brigadiers phytosanitaires formés et équipés.		
	Le dispositif d'appui en santé animale est renforcé	- Le taux de couverture vaccinal du cheptel ;	- Rappports de campagnes de vaccination	
	La disponibilité des intrants zootechniques est améliorée	- Le taux de fréquentation des services vétérinaires ;	- Rapport annuel de la DDE ;	
	L'accès aux ressources pastorales est amélioré	- Proportion des éleveurs de la commune utilisant les intrants zootechniques ;	- Rapport SIMA SIMB	
	Les capacités organisationnelles et techniques des éleveurs sont renforcées	- Nombre de commissions foncières de bases fonctionnelles ;	- Rapport d'encadrement OPE	
	Des banques aliments bétail sont créées	- Nombre d'OPE opérationnels ayant obtenu des moyens de modernisation ;	- Rapport des services de l'hydraulique.	
	Les terres sont récupérées à but pastoral	- Superficies des terres récupérées ;		
	Les agents para vétérinaires sont formés/ recyclés	- Nombre d'agents vétérinaires formés ;		
	Des points d'eau pastoraux sont disponibles	- Nombre de points d'eau pastoral permanent disponibles ;		
Objectifs spécifiques	Effets	Indicateurs d'effets	Sources et moyen de vérification	Hypothèse ou risque
Renforcer la capacité de protection de l'environnement de la population	La capacité de protection de la population est renforcée	Proportion de la population menant des activités socio-économiques protectrices de l'environnement		- Déficit de communication et de collaboration entre les acteurs ;
	Produits	Indicateurs de produits		- Faible adhésion des communautés ;
	Les populations sont sensibilisées sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement	- Proportion de la population touchée par les missions de sensibilisation sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement ;	- Schémas d'aménagement fonciers ;	- Faible mobilisation de ressources financières
	Les ressources naturelles sont rationnellement gérées et protégées	- Taux de récupération de superficies de terres dégradées ;	- Rappports de missions ;	
	Des actions de régénération des espèces végétales, de protection et de restaurations des sols sont réalisées	- Taux de population ayant une bonne perception des changements climatiques ;	- Rapport annuel DDE/SU/DD	
Des mécanismes de surveillance	- Nombre de brigade de surveillance mise en place ;			
		- Proportion d'aménagements et de		

	<p>sont mis en place</p> <p>Les populations sont sensibilisées sur les changements climatiques</p> <p>La gestion du foncier est assurée conformément aux textes de la GRN</p>	<p>dispositifs de gestion de ressources naturelles réalisés ;</p> <p>- Niveau de connaissance des acteurs ruraux sur la GRN</p> <p>- Nombre de COFOB mises en place</p> <p>- Nombre d'actes fonciers produits</p>		
Objectifs spécifiques	Effets	Indicateurs d'effets		
	<p>Les capacités des femmes et des jeunes sont renforcées afin de pouvoir progressivement s'autonomiser et être à mesure de faire leur autopromotion</p>	<p>Taux de femmes et de jeunes assurant son autopromotion</p>		
	Produits	Indicateurs de produits		
<p>Améliorer les capacités des femmes et des jeunes pour leur permettre de pouvoir progressivement s'autonomiser et être en mesure de faire leur autopromotion</p>	<p>Les femmes sont appuyées en AGR</p>	<p>% des groupements féminins menant des activités génératrices de revenus.</p>	<p>Enquêtes légères</p>	
	<p>Le calendrier du travail journalier est allégé</p>	<p>Nombre des infrastructures d'allègement du travail des femmes implantées</p>		
	<p>L'entreprenariat des jeunes et des femmes est promu</p>	<p>Nombre de femmes et des jeunes entrepreneurs</p>		
	<p>Les jeunes ont un accès accru aux AGR</p>	<p>Proportion des jeunes ayant un emploi</p>		
		<p>Proportion des jeunes menant des AGR</p>		
		<p>Nombre d'initiatives de jeunes menées avec l'appui des collectivités locales</p>		
Objectifs spécifiques	Effets	Indicateurs d'effets		
<p>Développer le commerce, Améliorer les conditions de l'artisanat et la circulation des personnes et des biens</p>	<p>Les performances de l'économie sont augmentées</p>	<p>Evolution des résultats des différents secteurs économiques</p>	<p>-Rapports d'enquête/Etudes</p>	<p>- Faible adhésion des communautés ;</p> <p>- Faible mobilisation de ressources financières</p>
	Produits	Indicateurs de produits		
	<p>Les infrastructures et équipements de transport sont réhabilités et renforcés</p>	<p>- Proportion des infrastructures et équipements de transport réhabilités et renforcés</p>	<p>- PV de réception des travaux de réhabilitation des</p>	

			équipements de transport	
			- Rapports de formation	
	Les infrastructures commerciales sont aménagées et les acteurs sont organisés	Proportion d'infrastructures commerciales aménagées et d'acteurs organisée	- PV de réception des travaux des travaux d'aménagement ;	
	Les commerçants sont sensibilisés sur l'importance de l'utilisation du crédit bancaire	- Nombre de commerçants qui utilisent le prêt bancaire ; - Nombre d'institutions bancaires qui traitent avec les commerçants de la commune ;	- Rapports de formation ; - Rapports de la Chambre de commerce régionale.	
	Des plaidoyers pour la facilitation à l'accès des crédits pour les commerçants sont faits	- Nombre de comités de hangars mis en place ;		
	Des comités des hangars sont mis en place et formés	- Proportion des membres de comités de hangars formés.		
	Effets	Indicateurs d'effets		
Doter la mairie d'outil et stratégie efficace de gouvernance locale	Outil et stratégie de gouvernance locale maîtrisés	Evolution des performances organisationnelles, institutionnelles et financières de la commune	- PV de sessions - Taux de recouvrement des ressources internes ; - Rapport d'enquête	
	Produits	Indicateurs de produit		
	- Les capacités de gestion du conseil et du personnel municipal sont renforcées - Les performances des services municipaux ont augmenté	Nombre d'acteurs locaux maîtrisant leurs rôles, les principes de la décentralisation, les techniques de communication, l'élaboration et l'exécution du budget	-Rapports formations et recyclages -Rapports des sessions du conseil Rapports de formations	
	Les capacités organisationnelles et de gestion des OP sont renforcées	- Nombre d'OP sont formés en vie associative et en gestion - Nombre d'OP appuyées pour exercer des AGR	- PV de mise en place de fonds -Rapport mission de sensibilisation	
	Les populations sont informées et sensibilisées sur les principes de la décentralisation	Proportion de la population touchée par les sessions de sensibilisation sur les principes de la décentralisation	- Rapport de suivi de la mise en œuvre du PDC ;	
	Une stratégie de mobilisation des ressources est élaborée	- Le taux de recouvrement des impôts et taxes	- Rapports financiers	

		- le taux d'exécution financière du PDC en cours	du SP.	
Des ressources additionnelles sont mobilisées		- Evolution des accords de coopération décentralisés conclus entre la commune et d'autres collectivités - Evolution du montant des microprojets financés	- Convention de coopération décentralisées signées et contrats de financement de requêtes	
La gestion de la commune est transparente		- % des missions d'information/mobilisation des populations/acteurs autour des initiatives communales effectuées - % des villages ayant participé aux initiatives - % des PV de délibération affichés et diffusés par d'autres canaux auprès des citoyens de la commune	Rapports de missions PV de réunion Bordereaux d'envois des documents PV de réunion Documents de PIA Arrêté du maire Rapports missions PV du conseil communal relatif à des décisions prises sur la base des rapports de suivi/évaluation PV de réception définitive d'infrastructures culturelles et sportives	
Les acteurs communaux sont informés des activités de la commune et y participent		- Nombre de partenaires (PTF, ONG locales ou internationale, OCB, Diaspora, Privé etc.) sollicités pour le financement du PDC - % des partenaires intervenant dans la commune ayant participé à la mise en œuvre du PDC.		
Le PDC est diffusé auprès de tous les partenaires pour la mobilisation des ressources		Taux d'élaboration et de mise en œuvre des PIA	Rapport d'activités	
Des plans d'investissement annuels sont élaborés et mis en œuvre		- Membres de commission ou comité communal de suivi/évaluation désignés et formés - Nombre de missions de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PDC réalisées ;		
Des missions de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PDC sont réalisées		Nombre d'infrastructures culturelles et sportives réalisées		
Des infrastructures culturelles et sportives sont créées		Nombre d'activités culturelles et sportives des jeunes		
Les activités culturelles et		Nombre d'interventions d'utilité		

	sportives sont organisées	publique réalisées par les jeunes de la commune		
	Les interventions d'utilités publiques sont réalisées par les jeunes			

V. Programme d'Actions et d'Investissements

5.1. Programmes d'actions

Les programmes d'actions sont composés du programme d'actions pluriannuel pour la période 2017 à 2021 et du plan d'investissement annuel 2017 qui est tiré du plan pluriannuel. Ces plans ont été élaborés suivant les axes d'intervention du PDC. Les activités à réaliser sont déterminées en fonction des objectifs fixés et d'autres paramètres qui s'y rattachent.

Pour chaque axe, un impact ainsi que des effets et produits sont déterminés. C'est ainsi que des impacts ont été retenus en rapport avec les axes stratégiques du PDC (voir cadre logique).

Tableau 12: Plan d'Action Pluriannuel (PAP) 2017-2021

Actions	Unité	Quantité	Localisation	Répartition de la quantité par année				
				2017	2018	2019	2020	2021
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale, Promotion du genre, Consolidation de la paix et de la sécurité et Développement culturel et sportif afin que la commune soit érigée en commune urbaine.								
Gouvernance locale								
Mise en place de comité de suivi évaluation du PDC	Comité	1	Chef lieu de la commune	1	0	0	0	0
Formation du comité de suivi évaluation du PDC	Séance	2	Chef lieu de la commune	1	0	1	0	0
Fonctionnement du comité de suivi évaluation du PDC	Session	10	Chef lieu de la commune	2	2	2	2	2
Formation/recyclage des élus sur leurs rôles	Séance	3	Chef lieu de la commune	1	0	1	0	1
Formation du conseil municipal sur la coopération décentralisée et	Séance	2	Chef lieu de la commune	0	1	0	1	0

l'intercommunalité									
Formation/Recyclage des membres de commissions Thématiques sur leurs rôles	Séance	2	Chef lieu de la commune		1	0	1	0	0
Mise en place d'un cadre communal de concertation	Cadre	1	Chef lieu de la commune		1	0	0	0	0
Appui aux réunions communales de concertation	Réunion	10	Chef lieu de la commune		2	2	2	2	2
Elaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources	Stratégie	1	Toute la commune		1	0	0	0	0
Sensibilisation de la population sur le civisme fiscal	Mission	5	Territoire communal		1	1	1	1	1
Organisation des restitutions publiques	Mission	5	Territoire communal		1	1	1	1	1
Plaidoyer auprès des partenaires pour le financement des actions	Table ronde	1	Chef lieu de la commune		1	0	0	0	0
Suivi régulier des collecteurs des taxes et impôts	Mission	20	Toute la commune		4	4	4	4	4
Equiperment de la mairie en matériel informatique	Kit	8	Mairie		3	3	2	0	0
Acquisition d'un véhicule tout terrain	Véhicule	1	Mairie		0	1	0	0	0

pour la Mairie									
Clôture de l'enceinte de la Mairie	Clôture	1	Mairie		0	0	1	0	0
Acquisition de photocopieurs pour la mairie	Photocopieur	2	Mairie		1	0	1	0	0
Acquisition d'un rétroprojecteur	Rétroprojecteur	1	Mairie		1	0	0	0	0
Equiperment de la salle conseil	Mobilier	1	Mairie		0	1	0	0	0
Formation du Staff de la Mairie et les services communaux en élaboration des dossiers de projet et recherche de financement	Formation	1	Chef lieu de la commune		0	1	0	0	0
Formation du staff de la Mairie et des élus locaux en informatique	Formation	2	Chef lieu de la commune		1	1	0	0	0
Formation du staff de la Mairie en gestion administrative et financière	Formation	1	Chef lieu de la commune		0	1	0	0	0
Formation des Elus et des leaders sur les effets des changements climatiques	Session	4	Chef lieu de la commune		1	0	1	1	1
PROMOTION DE LA FEMME									

Mise en place de Moulins à grain	Moulin	10	Sabarou, KoufanKoukaArawa, RoumboukiDoubal ma, Djinar, Daganaye, Natchira, Makéra, Koulmou, Doundayé, Adoua	2	2	2	2	2
Mise en place de Batteuses à grain	Batteuse	5	Garanga, Bagagi, Birni N'Lokoyo, KoukokiBouzo, AngoualKodaye	0	2	2	1	0
Dotation en kit d'extraction d'huile d'arachide	Kit	20	Matankari, angoual Kara, RoumboukiDoubal ma, Garin Gouala	4	4	4	4	4
Financement des AGR des groupements féminins	Groupement féminin	40	Toute la commune	8	8	8	8	8
Formation en leadership féminin et promotion du genre	Formation	5	Commune	1	1	1	1	1
Sensibilisation de la population sur droits humains et la protection des enfants	Mission	5	Toute la commune	1	1	1	1	1
Appui aux personnes en situation d'handicap et en difficultés	Unité	5	Toute la commune	1	1	1	1	1
JEUNESSE/SPORT/CULTURE								
Construction d'une maison de culture et des jeunes	MJC	1	Matankari	0	0	1	0	0

Plaidoyer pour l'affectation de personnel d'encadrement de jeunesse et culture	Plaidoyer	PM							
Appui aux activités culturelles et sportives	Appui	5	Commune		1	1	1	1	1
Aménagement de terrains de sport	Terrain	1	Matankari		0	1	0	0	0
Renforcement des capacités d'accueil du CFM	CFM	1	Matankari		1	0	0	0	0
Actions	Unité	Quantité	Localisation	Répartition de la quantité par année					
				2017	2018	2019	2020	2021	
Axe 2 : Amélioration des conditions d'accès et d'accessibilité aux secteurs sociaux de base (Santé, Hydraulique, Education) et développement de l'Hygiène et de l'assainissement									
EDUCATION									
Sensibilisation de la population sur l'impact négatif de l'implication des élèves dans les travaux champêtres	Mission	5	Territoire communal		1	1	1	1	1

Construction de salles de classe en matériaux définitifs	Salle de classe	60	Birni N'Lokoyo, Garin Allakaye, Matankari, Moussa Mayaki I, RigiaHousseïni, SalgaToulli, ToudouGawa, Tounfafi, Zagone, KoukokiBouzou, Djinar, Ainahi, Angoual Kara, Bagagi	6	12	12	18	12
Equipements des classes	Equipement	20	20 classes construites de base I	0	10	5	5	0
Formation/recyclage des comités de gestion des établissements scolaires	Sessions	3	Matankari	1	0	1	0	1
Organisation de CAPED	Séance	15	Matankari I, Matankari II, Bagagi, Salga, RigiaMaidah, KoukokiBouzou	3	3	3	3	3
Construction et équipement d'inspection de l'enseignement primaire avec logement	Inspection avec logement	1	Matankari	1	0	0	0	0

Dotation des écoles en manuels scolaires et matériels didactiques	Unité	5	Matankari	1	1	1	1	1
SANTE								
Sensibilisation de la population sur les maladies les plus fréquentes (le paludisme, la pneumonie, la diarrhée, la malnutrition)	Campagne	10	Tous les villages de la commune	2	2	2	2	2
Renforcement des capacités des comités de gestion des formations sanitaires	Séance	3	Matankari	1	0	1	0	1
Appui de centre de soins en médicaments	Appui	55	Matankari, Bagagi (2), Salga, Angoual Kodaye, Koukoki Bouzou, Birni N'Lokoyo, Carré Roumbouki, Guébé, Gabass, Garanga,	11	11	11	11	11
Equipement de centres de santé en matériels	Centre de soins	14	Matankari, Bagagi (2), Salga, AngoualKodaye, KoukokiBouzou, Birni N'Lokoyo, Carré Roumbouki, Guébé, Gabass, Garanga,	0	0	7	7	0

Transformation de cases de santé en CSI	CSI	2	Koukoki Bouzou, Bagagi	1	1	0	0	0
Electrification solaire de centres de santé	Equipement Solaire	11	Salga, Angoual Kodaye, Koukoki Bouzou, Birni N'Lokoyo, Carré Roumbouki, Guébé, Gabass, Garanga,	1	1	4	4	1
Construction de cases de santé	Case de santé	5	Doummé, Kasko Peulh, Doubalma Guida, Garin Gouala, Makéra 2	1	2	1	1	0
Construction et équipement de laboratoire	Laboratoire	1	Matankari	0	1	0	0	0
Clôture de CSI	Clôture	2	Salga, Birni N'Lokoyo	0	1	1	0	0
Dotation de CSI en ambulance	Ambulance	2	Salga, Koukoki Bouzou	0	1	1	0	0
Dotation de CSI en Motos DT	Moto DT	4	Salga, Matankari, Koukoki Bouzou, Matankari	1	1	1	1	0
Plaidoyer pour le remboursement des frais de gratuité des soins	Plaidoyer	PM						
Plaidoyer pour l'affectation de personnel qualifié (Médecin et Sage femme)	Plaidoyer	PM						

HYDRAULIQUE, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT								
Réhabilitation de Mini-AEP	Mini-AEP	4	Koukoki Bouzou, Bagagi, Pompo, Carré Roumbouki	1	2	1	0	0
Réhabilitation de PMH	PMH	11	Doumé Bagué, Kasko Sédentaire, KoukokiBouzou, Soucoudou, Natchira, Baré Bari, Sabarou, Birni N'lokoyo (2)	2	3	2	4	0
Réhabilitation de puits villageois	Puits villageois	13	Doubalma Guida, SalgaSabon Gari, Bagagi (3), Natchira (3), Baré Bari (2), Birni N' Lokoyo (3)	0	3	5	2	3
Réalisation de Mini-AEP (multi-villages)	Mini-AEP	4	Rigia Maidah, Doubalma Guida, Rigiazangui, Salga	0	1	1	1	1
Réalisation de Puits villageois	Puits villageois	11	Makoiri, Kahi, Maïraga, Hountou, Garin Marayé, Garin Dan Soromey, Garin Samaila, Garin Atto, Sabarou, Garin Bawala	2	3	2	2	2
Formation des comités de gestion des points d'eau	Mission	4	Commune	0	1	1	1	1
Promotion de l'ATPC	Mission	1	Tous les villages de la commune	0	1	0	0	0

Formation des maçons sur la construction des latrines	Session	7	Matankari	1	2	2	1	1
Confection de latrines familiales	Latrine	300	Tous les villages de la commune	50	50	75	50	75
Aménagement de surface des puits villageois	Puits villageois	25	Doundayé, Garanga, Garin Gwala, Angoual Kara, Roumbouki Doubalma, Matankari, Salga, Tagara, Bagagi, Baringo, Birni N'Lokoyo, Mazarkoila	0	5	5	7	8
Actions	Unité	Quantité	Localisation	Répartition de la quantité par année				
				2017	2018	2019	2020	2021
Axe 3 : Promotion des secteurs productifs (Agriculture, Elevage, Environnement) et amélioration de la capacité de résilience de la population								
AGRICULTURE								
Création et équipement de BIA	BIA	3	Garanga, Bagagi, Salga	0	2	1	0	0
Dotation en UCA	UCA	50	Commune	0	25	15	10	0
Formation/Recyclage des BPS	Session	4	Commune	1	1	1	1	0
Equiperment des Brigadiers phytosanitaires	Kits	100	Commune	20	20	20	20	20

sensibilisation de la population sur les structures du code rurale, de l'importance des actes de transaction et le respect des couloirs de passage	Mission	10	Commune	2	2	2	2	2
Aménagement des sites	Site	2	Matankari, Kourfa	0	1	0	1	0
Formation des structures des maraîchers sur les techniques modernes de maraîchage	Session	4	Commune	0	1	1	1	1
Redynamisation des OP	Session	5	Commune	1	1	1	1	1
Sensibilisation radiodiffusée sur l'utilisation des semences améliorées	Emission	3	Commune	1	1	1	0	0
Formation sur les techniques de gestion durable des terres	Session	15	Chef lieu de la commune	2	5	5	3	0
Dotations de brigadiers en produits phytosanitaires	Litre	150	Commune	0	75	50	25	0
ELEVAGE								
Ensemencement des aires de pâturage	Ha	500	Sarmassila, Badjaga, Fallalèye, Plateau Matankari et Bagagi	0	200	20 0	100	0
Création et équipement de BAB	BAB	5	Matankari, Bagagi, KorenDarey	0	2	2	1	0

Construction et équipement de case de santé vétérinaire	Case de santé vétérinaire	2	KorenDarey, Garin Gouala	0	1	0	1	0
Création et équipement de BIZ	BIZ	2	Matankari, Bagagi	0	1	1	0	0
Fonçage de points d'eau pastoraux	Points d'eau	1	Soucoudou	0	1	0	0	0
Sensibilisation sur le respect des dates de libération des champs	Mission	10	Commune	2	2	2	2	2
Lutte contre Sida <i>cordifolia</i>	Ha	600	Sarmassila, Badjaga, Fallalèye, Plateau Matankari et Bagagi	0	300	100	200	0
Reconstitution du cheptel	Kit	250	Commune	0	100	50	50	50
Formation sur les techniques d'embouche	Session	2	Chef lieu de la commune	0	1	0	1	0
Formation sur la confection de blocs multinutritionnels	Session	2	Chef lieu de la commune	0	1	1	0	0
Diffusion des races améliorées (Azawak, Coq)	Kit	10	Commune	0	5	5	0	0
Réhabilitation de marché à bétail	Marché à bétail	3	Matankari, Koukoki Bouzou, Bagagi	1	1	1	0	0
Création de parcs de vaccination métallique	Parc de vaccination	5	Matankari, Kourfa, KorenDarey, RijjaZangui, Doumé	0	2	1	2	0
Acquisition de Broyeuse	Broyeuse	2	Matankari, Bagagi	0	1	1	0	0

broyeuses									
ENVIRONNEMENT									
Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement (coupe abusive du bois vert, RNA)	Mission	10	2		2	2	2	2	2
Récupération des terres	Ha	700	Commune		150	200	20	200	0
Mise en place de bandes par feu	Km	1000	KoukokiBouzou, Kasko Peulhs, Kasko, Sédentaire		200	300	30	200	0
Création de pépinières villageoises	Pépinière	4	Koren Darey, Bagagi, Kourfa, Matankari		0	2	1	1	0
Protection des terres de culture	ml	200	Commune		0	50	50	100	0
Formation des pêcheurs sur les techniques de pêche	Session	4	Koren Darey, Kourfa		0	0	0	2	2
Équipement des pêcheurs en engins de pêche	Kit	30	KorenDarey, Kourfa		0	0	0	20	10
Lutte contre Sida cordifolia	Ha	500	Commune		0	150	20	50	100
Empoisonnement des mares	Empoisonnement	2	Koren Darey, Kourfa		0	0	1	1	0
Formation des Elus et des leaders sur les effets des changements climatiques	Session	4	Chef lieu de la commune		0	1	1	1	1
Actions	Unité	Quantité	Localisation	Répartition de la quantité par					

				année				
				2017	2018	2019	2020	2021
Axe 4 : Développement du commerce, de l'artisanat, du transport et de la communication								
ARTISANAT								
Plaidoyer pour la facilitation d'accès des artisans aux crédits	Plaidoyer	PM	Commune	PM	PM	PM	PM	PM
Sensibilisation des artisans sur l'importance de leur organisation	Mission		5 Chef Lieu de la commune	1	1	1	1	1
Plaidoyer pour la recherche des partenaires	Plaidoyer	PM	Commune	PM	PM	PM	PM	PM
COMMERCE, TRANSPORT ET COMMUNICATION								
Construction de routes	Km		70 Matankari-Koukoki Bouzou; Hountou-Angoual Kara; Koukadim-Makéra2; Mazarkoila-Sabarou; Salga-Doumé	0	35	10	10	15
Construction de Marché à bétail	Marc hé à bétail		2 Matankari, Koukoki Bouzou	0	1	10	0	0
Mise en place de comités de gestion de pistes rurales	Comité		4 Matankari, Hountou, Madatta, Garin bana, Bagagi	0	1	1	1	2
Extension de la couverture des réseaux de téléphonies cellulaires	Extension	Unité	Koukoki Bouzou, Koren Darey, Rigja Maïdah, Baré Bari, Angoual Kara	PM	PM	PM	PM	PM

Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP) 2017-2021

Actions	Unité	Quantité	Prix unitaire (x1000)	Coût total (x1000)	Répartition du coût total par année (x1000)					Répartition du coût total par source de financement (x1000)		
					2017	2018	2019	2020	2021	Commune	Bénéficiaires	PTF
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale, Promotion du genre, Consolidation de la paix et de la sécurité et Développement culturel et sportif afin que la commune soit érigée en commune urbaine.												
Gouvernance locale												
Mise e place de comité de suivi évaluation du PDC	Comité	1	500	500	500	0	0	0	0	500	-	-
Formation du comité de suivi évaluation du PDC	Séance	2	1 500	3 000	1 500	0	1 500	0	0	-	-	3 000
Fonctionnement du comité de suivi évaluation du PDC	Session	10	300	3 000	600	600	600	600	600	3 000	-	-
Formation/recyclage des élus sur leurs rôles	Séance	3	1 000	3 000	1 000	0	1 000	0	1 000	3 000	-	-
Formation du conseil municipal sur la coopération décentralisée et l'intercommunalité	Séance	2	1 000	2 000	0	1 000	0	1 000	0	2 000	-	-
Formation/Recyclage des membres de commissions Thématiques sur leurs rôles	Séance	2	750	1 500	750	0	750	0	0	1 500	-	-
Mise en place d'un cadre communal de concertation	Cadre	1	500	500	500	0	0	0	0	500	-	-

Appui aux réunions communales de concertation	Réunion	10	1 000	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	1 000	-	9 000
Elaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources	Stratégie	1	500	2 500	2 500	0	0	0	0	0	250	-	2 250
Sensibilisation de la population sur le civisme fiscal	Mission	5	500	2 500	2 500	500	500	500	500	500	2 500	-	-
Organisation des restitutions publiques	Mission	5	300	1 500	300	300	300	300	300	300	1 500	-	-
Plaidoyer auprès des partenaires pour le financement des actions	Table ronde	1	2 000	2 000	2 000	0	0	0	0	0	1 000	-	1 000
Suivi régulier des collecteurs des taxes et impôts	Mission	20	150	3 000	600	600	600	600	600	600	3 000	-	-
Equipement de la mairie en matériel informatique	Kit	8	500	4 000	1 500	1 500	1 000	0	0	0	4 000	-	-
Acquisition d'un véhicule tout terrain pour la Mairie	Véhicule	1	8 000	8 000	0	8 000	0	0	0	0	4 000	-	4 000
Clôture de l'enceinte de la Mairie	Clôture	1	15 000	15 000	0	0	15 000	0	0	0	15 000	-	-
Acquisition de photocopieurs pour la mairie	Photocopieur	2	700	1 400	700	0	700	0	0	0	140	-	1 260
Acquisition d'un retroprojecteur	Retroprojecteur	1	500	500	500	0	0	0	0	0	500	-	-
Equipement de la	Mobilier	1	2 000	2 000	0	2 000	0	0	0	0	2 000	-	-

salle conseil			000	000		000					-	-					
Formation du Staff de la Mairie et les services communaux en élaboration des dossiers de projet et recherche de financement	Formation	1	500	500	1	500	0	0	0	0	150	-	1 350				
Formation du staff de la Mairie en informatique	Formation	2	500	000	1	500	500	0	0	0	1 000	-	-				
Formation du staff de la Mairie en gestion administrative et financière	Formation	1	000	000	1	000	0	0	0	0	500	-	500				
Formation des Elus et des leaders sur les effets des changements climatiques	Session	4	200	800	1	200	0	1	200	1	200	1 200	240	-	4 560		
PROMOTION DE LA FEMME																	
Mise en place de Moulins à grain	Moulin	10	800	000	8	1	600	1	600	1	600	1	600	1 600	-	800	7 200
Mise en place de Batteuses à grain	Batteuse	5	900	500	4	0	800	1	800	1	800	900	0	-	450	4 050	
Dotation en kit d'extraction d'huile d'arachide	Kit	20	500	000	5	110	22 000	22 000	000	22	22	000	000	22 000	-	11 000	99 000

Financement des AGR des groupements féminins	Groupement féminin	40	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-	-	PM
Formation en leadership féminin et promotion du genre	Formation	5	1 000	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	5 000
Sensibilisation de la population sur droits humains et la protection des enfants	Mission	5	500	500	2 500	500	500	500	500	500	-	-	2 500
Appui aux personnes en situation d'handicap et en difficultés	Appui	5	1 000	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	-	4 000
JEUNESSE, SPORT ET CULTURE													
Construction d'une maison de culture et des jeunes	MJC	1	PM	PM	0	0	PM	0	0	PM	PM	PM	PM
Plaidoyer pour l'affectation de personnel d'encadrement de jeunesse et culture	Plaidoyer	PM	PM	PM	x	x	x	x	x	PM	PM	PM	PM
Appui aux activités culturelles et sportives	Appui	5	500	500	2 500	500	500	500	500	500	2 500	-	-
Aménagement de terrains de sport	Terrain	1	PM	PM	0	PM	0	0	0	PM	PM	PM	PM

Renforcement des capacités d'accueil du CFM	CFM	1	PM	PM	PM	0	0	0	0	PM	PM	PM
TOTAL				211 700	43 750	47 900	53 550	33 700	32 800	50 780	12 250	148 670

Actions	Unité	Quantité	Prix unitaire (x1000)	Coût total (x1000)	Répartition du coût total par année (x1000)					Répartition du coût total par source de financement (x1000)			
					2017	2018	2019	2020	2021	Commune	Bénéficiaires	PTF	
Axe 2 : Amélioration des conditions d'accès et d'accessibilité aux secteurs sociaux de base (Santé, Hydraulique, Education) et développement de l'Hygiène et de l'assainissement													
EDUCATION													
Sensibilisation de la population sur l'impact négatif de l'implication des élèves dans les travaux champêtres	Mission	5	661,4	3 307	661,4	661,4	661,4	661,4	661,4	661,4	3 307	-	-
Construction de salles de classe en matériaux définitifs	Salle de classe	60	7 000	420 000	42 000	84 000	84 000	126 000	84 000	42 000	21 000	357 000	
Equipements des classes	Equipement	20	625	12 500	0	6 250	3 125	3 125	0	2 500	-	10 000	
Formation/recyclage des comités de gestion des établissements scolaires	Sessions	3	1 209	3 627	1 209	0	1 209	0	1 209	362,7	-	3 264,3	

Organisation de Mini-CAPED	Séance	15	1 195	925	585	3	585	3	585	3 585	585	3	1 792,5	-	16 132,5
Construction et équipement d'inspection de l'enseignement primaire avec logement	Inspection avec logement	1	PM	PM	PM		0	0	0	0	0	PM	-		PM
Plaidoyer pour la dotation des écoles en manuels didactiques et pour l'affectation de personnel d'encadrement	Plaidoyer	5	PM	PM	PM		PM	PM	PM	PM	PM	PM	-		-
SANTE															
Sensibilisation de la population sur les maladies les plus fréquentes (le paludisme, la pneumonie, la diarrhée, la malnutrition)	Campagne	10	252,85	2 528,5			505,7	505,7	505,7	505,7	505,7	505,7	2 528,5	-	-
Renforcement des capacités des comités de gestion des formations sanitaires	Séance	3	520	560			520	0	520	0	520	156			1 404
Dotation de centre de soins en médicaments	Centre de soins	55	678,575	37 321,6	25	7 464,325	7 464,325	25	7 464,325	5	7 464,32	11 196,4	88	-	26 125,138
Equiperment de centres de soins en matériel	Centre de soins	14	1 357,14	19 000,0			0	0	9 500,0	15	9 500,015	1 900,00	0	3	17 100,027

Transformation de cases de santé en CSI	CSI	2	15 000	30 000	15 000	15 000	0	0	0	6 000	3 000	21 000
Electrification solaire de CSI	Equipement Solaire	2	PM	PM	PM	PM	0	0	0	PM	-	PM
Construction de cases de santé	Case de santé	3	25 000	75 000	25 000	25 000	25 000	0	0	7 500	7 500	60 000
Construction et équipement de laboratoire	Laboratoire	1	25 000	25 000	0	25 000	0	0	0	2 500	2 500	20 000
Clôture de CSI	Clôture	2	30 000	60 000	0	30 000	30 000	0	0	6 000	6 000	48 000
Dotation de CSI en ambulance	Ambulance	2	17 000	34 000	0	17 000	17 000	0	0	-	-	34 000
Dotation de CSI en Motos DT	Moto DT	4	2 500	10 000	2 500	2 500	500	2 500	0	-	-	10 000
Plaidoyer pour le remboursement des frais de gratuité des soins	Plaidoyer	PM		PM	x	x	x	x	x	PM	-	-
Hdraulique, Hygiène et Assainissement												
Réhabilitation de MAEP	MAEP	4	PM	PM	PM	PM	PM	0	0	PM	-	PM
Réhabilitation de PMH	PMH	11	PM	PM	PM	PM	PM	PM	0	PM	-	PM
Réhabilitation de puits villageois	Puits villageois	13	PM	PM	0	PM	PM	PM	PM	PM	-	PM

	eois											
Réalisation de MAEP	MAEP	4	150 000	600 000	0	150 000	150 000	150 000	150 000	-	12 000	588 000
Fonçage de Puits villageois	Puits villageois	10	7 000	70 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	7 000	3 500	59 500
Sensibilisation des comités de gestion des points d'eau sur l'implication des autorités communales dans la gestion des ouvrages hydrauliques	Mission	4	60 000	240 000	0	60 000	60 000	60 000	60 000	240 000	-	-
Appui à la pratique de l'ATPC	Mission	1	2 500	500	0	2 500	0	0	0	250	-	250
Formation des maçons sur la construction des latrines	Session	7	350	450	350	700	700	350	350	122,5	49	278
Confection de latrines familiales	Latrine	300	150	45 000	7 500	7 500	250	7 500	250	-	4 500	40 500
Aménagement de surface des puits villageois	Puits villageois	25	1 000	25 000	0	5 000	5 000	7 000	8 000	1 250	1 250	22 500
TOYAL				1 496 959,155	120 295,425	396 726,425	366 080,44	332 251,44	281 605,425	96 605,691	61 299	1 339 054,465
Actions	Unité	Quantité	Prix unitaire (x1000)	Coût total (x1000)	Répartition du coût total par année (x1000)					Répartition du coût total par source de financement (x1000)		
					2017	2018	2019	2020	2021	Commune	Bénéficiaires	PTF

Axe 3 : Promotion des secteurs productifs (Agriculture, Elevage, Environnement) et amélioration de la capacité de résilience de la population

AGRICULTURE

Création et équipement de BIA	BIA	3	6 151,5	18 454,5	0	12 303	6 151,5	0	0	1 845,45	922,725	15 686,325
Dotation en UCA	UCA	50	50	2 500	0	1 250	750	500	0	250	625	1 625
Formation/Recyclage des BPS	Session	4	550	2 200	550	550	550	550	0	220	-	1 980
Equipe ment des Brigadiers phytosanitaires	Kits	100	28,9	2 890	578	578	578	578	578	289	-	2 601
sensibilisation de la population sur les structures du code rurale, de l'importance des actes de transaction et le respect des couloirs de passage	Mission	10	300	3 000	600	600	600	600	600	3 000	-	-
Aménagement des sites	Site	2	PM	PM	0	PM	0	PM	0	PM	-	PM
Formation des structures des maraîchers sur les techniques modernes de maraîchage	Session	4	650	2 600	0	650	650	650	650	780	-	1 820
Redynamisation des OP	Session	5	400	2 000	400	400	400	400	400	2 000	-	-
Sensibilisation radio-divisée sur l'utilisation des sémences améliorées	Emis sion	3	15	45	15	15	15	0	0	45	-	-
Formation sur les techniques de gestion	Session	15	200	3 000	400	1 000	1 000	600	0	300	-	2 700

durable des terres													
Dotation de brigadiers en produits phytosanitaires	Litre	150	8	1 200	0	600	400	200	0	120	-	1 080	
ELEVAGE													
Ensemencement d'herbacés des aires de pâturage	Ha	500	41,265	20 632,5	0	8 253	8 253	4 126,5	0	-	-	20 632,5	
Création et approvisionnement de BAB	BAB	5	5 000	25 000	0	10 000	10 000	5 000	0	-	2 500	22 500	
Construction et équipement de case de santé vétérinaire	Case de santé vétérinaire	2	PM	PM	0	PM	0	PM	0	PM	PM	PM	
Création et Approvisionnement de BIZ	BIZ	2	5624	11 248	0	5 624	5 624	0	0	562,4	1 124,8	9 560,8	
Fonçage de puits pastoraux	Points d'eau	1	12 000	12 000	0	12 000	0	0	0	-	-	12 000	
Sensibilisation sur le respect des dates de libération des champs	Mission	10	115	150	230	230	230	230	230	150	-	-	
Lutte contre <i>Sida cordifolia</i>	Ha	600	25	15 000	0	7 500	2 500	5 000	0	-	-	15 000	
Reconstitution du cheptel	Kit	250	115	28 750	0	11 500	5 750	5 750	5 750	-	1 437,5	27 312,5	
Formation sur les techniques d'embouche	Session	2	375	750	0	375	0	375	0	75	-	675	
Formation sur la confection de blocs multinutritionnels	Session	2	9 250	18 500	0	9 250	9 250	0	0	1 850	-	16 650	

Diffusion des races améliorées (Azawak, Coq)	Kit	10	105	050	1	0	525	525	0	0	-	52,5	997,5
Réhabilitation de marché à bétail	Marché à bétail	2	PM	PM	PM	0	PM	0	0	PM	-	PM	PM
Création de parcs de vaccination métallique	Parc de vaccination	5	3 500	500	17	0	7 000	3 500	7 000	0	2 625	-	14 875
Acquisition de broyeuses	Broyeuse	2	3 153,910	2	6 307,8	0	3 153,91	3 153,91	0	0	315,391	630,782	5 361,647
ENVIRONNEMENT													
Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement (coupe abusive du bois vert, RNA)	Mission	10	450	500	4	900	900	900	900	900	500	-	-
Récupération des terres	Ha	700	217,295	5	152 106,5	32 594,25	43 459	32 594,25	0	-	-	-	152 106,5
Ouverture de bandes par feu	Km	1000	47,7	700	47	9 540	14 310	9 540	0	-	-	-	47 700
Bois villageois	Ha	250	37	250	9	0 700	2 775	775	0	-	-	-	9 250
Création de pépinières villageoises	Pépinière	4	3 368	472	13	0	6 736	3 368	3 368	0	-	-	13 472
Protection des terres de culture	ml/ha	200	638	600	127	0	31 900	63 800	0	-	-	-	127 600
Mise en défens	Ha	900	25	22	6	3 750	6 250	6 250	0	-	-	-	22 500

				500									
Formation des pêcheurs sur les techniques de pêche	Session	4	250	000	1	0	0	0	500	500	100	-	900
Équipement des pêcheurs en engins de pêche	Kit	30	350	500	10	0	0	0	7 000	3 500	-	1 050	9 450
Lutte contre Sida cordifolia	Ha	500	25	500	12	0	750	5 000	1 250	2 500	-	-	12 500
Empoisonnement des mares	Ha	6	2 604	624	15	0	0	10 416	5 208	0	1 562,4	-	14 061,6
TOTAL				612 530,32		204 361,91	49 557,25	178 258,41	164 744,75	15 608	21 589,641	8 343,307	582 597,372

Actions	Unité	Quantité	Prix unitaire (x1000)	Coût total (x1000)	Répartition du coût total par année (x1000)					Répartition du coût total par source de financement (x1000)		
					2017	2018	2019	2020	2021	Commune	Bénéficiaires	PTF
Axe 4 : Développement du commerce, de l'artisanat, du transport et de la communication												
ARTISANAT												
Plaidoyer pour la facilitation d'accès des artisans aux crédits	Plaidoyer	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-	PM
Sensibilisation des artisans sur l'importance de leur organisation	Mission	5	120	600	120	120	120	120	120	600	-	-
Plaidoyer pour la recherche des partenaires	Plaidoyer	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-	PM
COMMERCE, TRANSPORT ET COMMUNICATION												
Construction de routes	Km	70	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-	PM
Construction de Marché à bétail	Marché à bétail	1	PM	PM						PM	-	PM
Mise en place de comités de gestion de pistes rurales	Comité	4	250	1 000	0	250	250	250	250	1 000	-	-
Extension de la couverture des réseaux de téléphonies cellulaires			PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-	-	PM
TOTAL				1 600	120	370	370	370	370	1 600	-	-

Plan d'investissement pluriannuel

Tableau 13: Récapitulatif du Plan d'investissements 2017-2021 par axe stratégique

AXES DE DEVELOPPEMENT	Montant en FCFA	Plan de financement		
		Commune	Populations	Partenaires
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale, Promotion du genre, Consolidation de la paix et de la sécurité et Développement culturel/sportif.	211 700 000	50 780 000	12 250 000	148 670 000
Axe 2 : Amélioration des conditions d'accès et d'accessibilité aux secteurs sociaux de base (Santé, Hydraulique, Education) et développement de l'Hygiène et de l'assainissement	1 496 959 155	96 605 691	61 299 000	1 339 054 465
Axe 3 : Promotion des secteurs productifs (Agriculture, Elevage, Environnement) et amélioration de la capacité de résilience de la population	612 530 320	21 589 641	8 343 307	582 597 372
Axe 4 : Développement du commerce, de l'artisanat, du transport et de la communication	1 600 000	1 600 000	0	0
TOTAL BUDGET PIP	2 322 789 475	170 575 332	81 892 307	2 070 321 837
Pourcentage par sources de financement	100%	7,34%	3,53%	89,13%

VI. Cadre institutionnel de mise en œuvre

Le PDC est l'unique cadre de référence pour la commune en matière de développement socioéconomique. La stratégie de mise en œuvre du PDC vise la création d'un environnement favorable à la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des actions programmées et une bonne communication entre les acteurs impliqués. Cette stratégie s'articule autour de 4 axes d'intervention :

- renforcement des capacités du conseil municipal et certains acteurs locaux ;
- mise en place d'un dispositif efficace de communication ;
- mobilisation des ressources financières y compris le développement de la coopération décentralisée ;
- mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation participatif.

❖ Le renforcement des capacités du conseil municipal

La mise en œuvre du PDC impose à la commune, de disposer de compétences à même de plaider efficacement pour la réalisation des actions programmées. Le renforcement des capacités opérationnelles de la commune est non seulement un objectif du PDC mais aussi une condition pour sa mise en œuvre. Il conviendrait donc d'organiser des formations spécifiques au profit des conseillers, du personnel communal et de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PDC.

❖ Le dispositif de communication

L'appropriation du PDC par les populations constitue un facteur positif pour sa mise en œuvre. Cela ne peut se faire qu'à travers une politique de communication cohérente et efficace dont les objectifs sont non seulement, d'informer mais aussi de susciter une participation active des populations et de tous les acteurs, aux actions à mettre en œuvre. La création d'un cadre de concertation entre la commune et ses partenaires participera de la diffusion des informations et de la mobilisation de toutes les opportunités autour de l'exécution de la planification communale.

❖ La mobilisation des ressources financières

La mise en œuvre du PDC nécessite de ressources financières importantes. Le premier travail de la commune consistera à l'amélioration du recouvrement de ces ressources internes à travers une meilleure connaissance de son potentiel taxable et la mise en place d'une stratégie efficace de mobilisation de son potentiel. La commune doit faire preuve de bonne gouvernance pour gagner la confiance des populations et des bailleurs de fonds. La stratégie consistera en un accroissement permanent des recettes fiscales de la commune pour augmenter ses capacités d'auto financement ; ce qui serait un argument solide auprès des partenaires intéressés par l'accompagnement la décentralisation.

La coopération décentralisée est un axe important de mobilisation des ressources pour la commune, tant au niveau national qu'international. Des possibilités existent et il s'agit pour la commune de les exploiter, à travers des accords de coopérations décentralisés. C'est un mécanisme qui a fait ses preuves dans d'autres communes et

qui s'inscrit dans la durée. Dans un contexte caractérisé par la rareté de partenaires, la commune rurale de Kaou doit valoriser les opportunités qui s'offrent à elle dans ce domaine.

❖ **Le dispositif de suivi-évaluation participatif**

Les différents aspects du système de suivi évaluation doivent impliquer la participation des acteurs à tous les échelons (populations bénéficiaires, services communaux, conseil municipal, etc.), avec des indicateurs propres à chaque catégorie. Le suivi sera opérationnel par la mise en place d'un service de suivi évaluation doté d'un personnel permanent et dont le rôle sera de traiter, de capitaliser et de diffuser les informations sur les expériences de la commune. Le personnel bénéficiera d'un renforcement de capacités lui permettant de bien mener sa mission.

Tous les acteurs qui interviennent dans la mise en œuvre sont impliqués à différents degrés dans le suivi/évaluation du PDC. Il s'agit de :

- Conseil communal à travers le maire
- Services communaux
- Services techniques déconcentrés de l'Etat
- Société civile
- Institutions partenaires mettant en œuvre des projets de développement
- Partenaires techniques et financiers.

L'administration communale assure le contrôle et la coordination des activités du service de suivi évaluation. Pour ce faire, il faudrait la création d'une commission en charge de la planification du suivi / évaluation.

Au terme de l'évaluation de la programmation de l'an 1 du PDC, les activités de l'année suivantes sont programmées tenant compte des succès, des contraintes et difficultés rencontrées. Aussi, les actions qui n'ont pas été réalisées, sont programmées au cours de la nouvelle année. Les programmations annuelles sont élaborées et approuvées par le conseil municipal.

❖ **Ancrage institutionnel**

Le PDC est un outil d'orientation et de programmation des actions de développement pour la commune. Celle-ci est donc entièrement responsable de son élaboration/exécution, conformément aux politiques nationales en matière de développement socioéconomique. Le conseil municipal en tant qu'organe délibérant de la commune, est le premier responsable de l'exécution du PDC. Il lui revient donc de mettre en œuvre la politique de mobilisation des ressources en vue de la réalisation des actions programmées dans le PDC. Le Maire, en sa qualité de président de l'exécutif communal, est le premier responsable de la mise en œuvre du PDC.

❖ **Rôle des acteurs**

• **Le conseil municipal**

Il est le maître d'ouvrage de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de développement communal. A ce titre, il participe à l'élaboration des plans d'actions et d'investissements annuels, à l'élaboration des microprojets, à la mobilisation de la contrepartie financière de la commune, à la négociation avec les partenaires, à la délégation de la mise en œuvre des actions et au suivi évaluation de la réalisation des actions.

• **Les commissions spécialisées du conseil municipal**

Elles appuient le conseil municipal dans le traitement et le suivi de certaines questions spécifiques concernant la vie de la commune. Elles peuvent être chargées par le conseil municipal de suivre des aspects techniques relatifs au PDC. La commission des finances par exemple peut être chargée de suivre la mobilisation des ressources dans le cadre de la mise en œuvre du PDC.

• **Les services techniques déconcentrés de l'Etat**

Ils ont été associés à l'élaboration du plan communal de développement. A ce titre ils émettent des avis techniques et de non objection sur les projets. Ils veillent sur le respect des normes techniques, collectent les données statistiques, et participent aux réunions de planification et d'évaluation des actions. Ils participent au renforcement des capacités des bénéficiaires, assure l'appui conseil dans le montage des dossiers de projets et le contrôle de conformité avec les stratégies et politique nationales de développement.

• **Les partenaires techniques et financiers**

Ils contribuent techniquement et financièrement a la mise en œuvre des actions de développement aux côtés de la commune. Ils participent également aux missions de suivi et d'évaluation sur le terrain.

• **Les organisations communautaires**

Elles ont pour rôles d'apporter un appui conseil aux populations dans le cadre de leur responsabilisation et de leur participation à la mise en œuvre des différentes actions initiées par elles. Elles constituent un cadre opérationnel d'intervention que le conseil municipal peut mettre à profit pour suivre l'exécution des activités sur le terrain.

• **Les populations bénéficiaires**

Dans le cadre de la communalisation, les populations jouent un rôle de premier plan dans l'identification, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement. Elles participent aussi au financement des actions.

- **Les prestataires de services (bureaux d'étude, entrepreneurs etc.)**

Les prestataires de services en tant que structures privées sont chargés de l'exécution des travaux qui leur sont confiés conformément aux clauses contractuelles. Ils apportent également un appui conseil à la commune.

- ❖ **Mécanisme de financement**

La mise en œuvre du PDC nécessite des ressources financières provenant de sources variées : des ressources internes et des contributions externes, provenant des différents partenaires (Etat, projets et programmes, coopération décentralisée, ONG/associations, privés). Les ressources internes proviennent des ressources propres de la commune et de la contribution des populations. Elles représentent en général 10 à 15% du budget global.

- ❖ **Dispositif de suivi / évaluation**

- **Acteurs de suivi – évaluation**

Le suivi - évaluation de la mise en œuvre du PDC se fait à plusieurs niveaux :

- ✓ La tutelle (Préfecture) qui assure le contrôle de légalité des actes communaux et apporte un appui conseil à la commune,
- ✓ La commune (le Conseil municipal et l'exécutif) qui élabore les planifications communales et assure le suivi de l'exécution et l'évaluation de la réalisation des actions programmées. Elle doit procéder à une autoévaluation annuelle du PDC, une autoévaluation à mi-parcours et une autoévaluation finale de la mise en œuvre du PDC. Elle procède également à la ré-planification des actions du PDC.
- ✓ Les populations qui contrôlent, suivent et évaluent l'exécution des réalisations sur le terrain.

- **Les outils de suivi et évaluation**

Le dispositif de suivi et évaluation est basé sur un ensemble d'outils qui sont entre autres :

- ✓ Les Plans d'Actions et d'Investissement Annuels (PAA, PIA),
- ✓ Les contrats et conventions
- ✓ Le cahier de chantier
- ✓ Les procès verbaux (PV) de suivi de l'avancement des travaux
- ✓ Le procès verbal (PV) de réception
- ✓ Le suivi budgétaire

Conclusion

La réalisation de ce présent Plan de Développement Communal a été possible grâce à l'implication de tous les acteurs de la commune et reflète de ce point de vue les aspirations réelles des populations de la commune. Après un examen et une analyse approfondie des contraintes et des potentialités du milieu, des objectifs de développement et des actions prioritaires identifiées par le conseil municipal et la société civile et conformément à la vision formulée de la commune, ce document établit un programme simplifié d'investissement à court et moyen terme adapté aux réalités locales. Il constitue à ce titre un outil d'orientation et d'investissement communal. C'est donc au conseil communal que revient la délicate tâche de traduire toutes ces aspirations en actions concrètes dont la mise en œuvre doit faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation permanents. La mobilisation future des populations dépendra en grande partie de la réussite des actions prévues dans le présent PDC.

Tous les acteurs ont été pleinement impliqués dans le processus ayant conduit à l'élaboration de ce PDC et ont pris l'engagement de jouer leurs rôles dans sa mise en œuvre. Il est néanmoins important de signaler que certains facteurs pourraient constituer des menaces ou des risques à la mise en œuvre efficiente du PDC. Il s'agit notamment :

- ✓ d'un mauvais fonctionnement du conseil municipal ;
- ✓ d'un manque de compétences de la part du personnel communal ;
- ✓ d'une mauvaise collaboration du conseil communal avec les STD et les populations à travers leurs organisations d'auto promotion ;
- ✓ d'une mauvaise valorisation des opportunités qui s'offrent à la commune,
- ✓ d'un dysfonctionnement des organes de contrôle et de suivi de la mise en œuvre du PDC ;

Le conseil communal dispose désormais d'un précieux outil de négociation, qui reflète l'essentiel des besoins des populations pour les cinq (5) années à venir. La mobilisation de tous les acteurs autour de cet idéal serait, le premier pari à gagner par le conseil municipal.

ANNEXE

Plan d'Investissement Annuel 2017

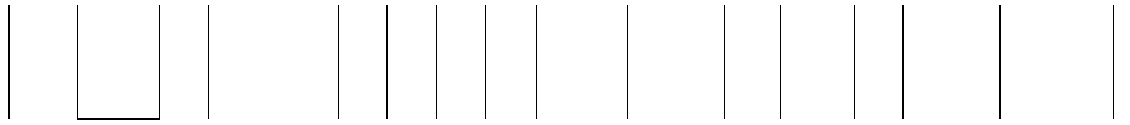
PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL 2017

Activités	Unité	Secteur	Quantité	Localisation	Répartition de la quantité annuelle par trimestre				Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût total par sources de financement			Répartition du coût total par trimestre			
					T1	T2	T3	T4			Commune	Bénéf.	PTF	T1	T2	T3	T4
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance locale, Promotion du genre, Consolidation de la paix et de la sécurité et Développement culturel/sportif																	
Mise en place de comité de suivi évaluation du PDC	Comité	GOVERNANCE LOCALE	1	Chef lieu de la commune	1	0	0	0	500 000	500 000	500 000	-	-	500 000	-	-	-
Formation du comité de suivi évaluation du PDC	Séance		1	Chef lieu de la commune	0	1	0	0	500 000	500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	-	-	-
Fonctionnement du comité de suivi évaluation du PDC	Séance		2	Chef lieu de la commune	0	1	1	0	300 000	600 000	600 000	-	-	300 000	300 000	-	-
Formation/recyclage des élus sur leurs rôles	Séance		1	Chef lieu de la commune	0	0	1	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-	-	-	1 000 000	-	-
Formation/Recyclage des membres de commissions Thématiques sur leurs rôles	Séance		1	Chef lieu de la commune	0	0	0	1	750 000	750 000	750 000	-	-	-	-	-	750 000
Mise en place d'un cadre communal de concertation	Cadre		1	Chef lieu de la commune	0	1	0	0	500 000	500 000	500 000	-	-	500 000	-	-	-

Appui aux réunions communales de concertation	Réunion	2	1	0	0	1	1	1 000 000	2 000 000	200 000	-	1 800 000	-	-	-	1 000 000
Elaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources	Stratégie	1	1	0	0	0	1	500 000	500 000	250 000	-	2 250 000	-	-	-	-
Sensibilisation de la population sur le civisme fiscal	Mission	1	1	0	0	0	1	500 000	500 000	500 000	-	-	-	-	-	-
Organisation des restitutions publiques	Mission	1	1	0	0	1	0	300 000	300 000	300 000	-	-	-	-	-	300 000
Plaidoyer auprès des partenaires pour le financement des actions	Table ronde	1	1	0	0	0	0	2 000 000	2 000 000	1 000 000	-	1 000 000	2 000 000	-	-	-
Suivi régulier des collecteurs des taxes et impôts	Mission	4	1	1	1	1	1	150 000	600 000	600 000	-	-	150 000	150 000	150 000	150 000
Equipped de la mairie en matériel informatique	Kit	3	0	1	0	0	2	500 000	500 000	1 500 000	-	-	-	-	500 000	-
Acquisition de photocopieurs pour la mairie	Photocopieur	1	0	1	0	0	0	700 000	700 000	70 000	-	630 000	-	-	700 000	-
Acquisition d'un retroprojecteur	Retroprojecteur	1	0	0	1	0	0	500 000	500 000	500 000	-	-	-	-	-	500 000
Formation du staff de la Mairie en informatique	Formation	1	0	0	0	1	1	500 000	500 000	500 000	-	-	-	-	-	-

Formation des Elus et des leaders sur les effets des changements climatiques	Session		1	0	0	0	1	200 000	200 000	60 000	-	1 140 000	-	-	
Mise en place de Moulins à grain	Moulin	PROMOTION DE LA FEMME	2	0	0	1	1	800 000	600 000	-	160 000	1 440 000	-	800 000	
Dotation en kit d'extraction d'huile d'arachide	Kit		4	0	2	0	2	500 000	22 000 000	-	200 000	19 800 000	-	11 000 000	
Financement des AGR des groupements féminins	Groupement féminin		8	0	3	3	2	PM	PM	-	-	PM	PM	PM	PM
Formation en leadership féminin et promotion du genre	Formation		1	0	0	1	0	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000	
Sensibilisation de la population sur les droits humains et la protection des enfants	Mission		1	0	0	1	0	500 000	500 000	-	-	500 000	-	500 000	
Appui aux personnes en situation d'handicap et en difficultés	Appui		1	0	1	0	0	1 000 000	1 000 000	250 000	-	750 000	-	1 000 000	
Appui aux activités culturelles et sportives	Appui		1	0	0	0	1	500 000	500 000	500 000	-	-	-	-	
Renforcement des capacités d'accueil	CFM		JEUNE SSE/SPORT/CULTURE	1					PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		1													

du CFM



Activités	Unité	Secteurs	Quantité	Localisation	Répartition de la quantité annuelle par trimestre				Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût total par sources de financement			Répartition du coût total par trimestre			
					T1	T2	T3	T4			Commune	Bénéf.	PTF	T1	T2	T3	T4
Axe 2 : Amélioration des conditions d'accès et d'accessibilité aux secteurs sociaux de base (Santé, Hydraulique, Education) et développement de l'Hygiène et de l'assainissement																	
Sensibilisation de la population sur l'impact négatif de l'implication des élèves dans les travaux champêtres	Mission	EDUCATION	1	Territoire communal	0	1	0	0	661 400	661 400	661 400	-	-	0	661 400	0	0
Construction de salles de classe en matériaux définitifs	Salle de classe		6	Birni N'Lokoyo II, Matankari quartier	0	3	3	0	7 000 000	42 000 000	4 200 000	2 100 000	35 700 000	0	21 000 000	21 000 000	0
Formation/recyclage des comités de gestion des établissements scolaires	Séances		1	Matankari	1	0	0	0	209 000	209 000	120 900	-	88 100	1 209 000	0	0	0

Organisation de CAPED	Séance		Matankari I, Matankari II, Bagagi, Salga, RigiaMaidah, KoukokiBouzou	3	1	1	1	0	1	3	195 000	585 000	358 500	-	3	226 500	1	195 000	1	195 000	1	195 000	0
Construction et équipement d'inspection de l'enseignement primaire avec logement	Inspection avec logement		Matankari	1	0	1	0	0	PM	PM	PM	PM	PM	-	PM	0	x	0	0	0	0	0	0
Dotation des écoles en manuels scolaires et matériels didactiques	Unité		Matankari	1	0	1	0	0	PM	PM	PM	PM	PM	-	-	0	x	0	0	0	0	0	0
Sensibilisation de la population sur les maladies les plus fréquentes (le paludisme,	Campagne	SANTE	Tous les villages de la commune	2	0	1	0	1	252 850	505 700	505 700	505 700	505 700	-	-	0	252 850	0	850	0	252 850	0	252 850

la pneumonie, la diarrhée, la malnutrition)																		
Renforcement des capacités des comités de gestion des formations sanitaires	Séance		Matankari	1	0	0	1	0	520 000	520 000	52 000	-	468 000	0	0	520 000	0	
Dotation de centre de soins en médicaments	Centre de soins	11	Matankari, Bagagi (2), Salga, Angoual Kodaye, KoukokiBouzou, BirniN'Lo koyo, Carré Roumbo uki, Guébé, Gabass, Garanga,	0	6	5	0	678 575	464 325	239 298	-	225 028	5	0	4	3	071 392 875	0
Transformation de cases de santé en	CSI	1	Koukoki Bouzou	0	0	0	1	000 000	000 000	000 000	500 000	500 000	0	0	0	0	000 000	15

CSI																	
Electrification solaire de CSI	Equipe ment Solaire		1	Salga	0	0	0	1	PM	PM	PM	-	PM	0	0	0	x
Construction de cases de santé	Case de santé		1	Doummé	0	1	0	0	25 000 000	25 000 000	2 500 000	2 500 000	20 000 000	25 000 000	0	0	0
Dotation de CSI en Motos DT	Moto DT		1	Matankari	0	0	0	1	500 000	2 500 000	-	-	2 500 000	0	0	0	2 500 000
Plaidoyer pour le remboursement des frais de gratuité des soins	Plaidoyer		PM	Matankari	P	P	P	P	PM	PM	PM	-	-	x	x	x	x
Réhabilitation de Mini-AEP	MAEP	HYDRAULIQUE, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	1	Carré Roumbo uki	0	1	0	0	PM	PM	PM	-	PM	0		0	0
Réhabilitation de PMH	PMH		2	Doumé Bagué, Soucoudou	0	1	1	0	PM	PM	PM	-	PM	0	x	x	0
Réalisation de Puits villageois	Puits villageois		2	Makoiri, Garin Dan Soromey	0	0	1	1	7 000 000	14 000 000	1 400 000	700 000	11 900 000	0	0	7 000 000	7 000 000

Formation des maçons sur la construction des latrines	Session		Matanka														
		1	ri	0	1	0	0	350 000	350 000	17 500	7 000	325 500	0	350 000	0	0	0
Confection de latrines familiales	Latrine	50	Tous les villages de la commune	0	0	2	2	150 000	500 000	-	750 000	750 000	0	0	0	3 750 000	3 750 000
TOTAL									120 295 425	15 055 298	7 557 000	97 683 128	404 000	52 530 700	36 857 875	28 502 850	

Activités	Unité	Secteurs	Quantité	Localisation	Répartition de la quantité annuelle par trimestre				Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût total par sources de financement			Répartition du coût total par trimestre				
					T1	T2	T3	T4			Commu	Bénéf.	PTF	T1	T2	T3	T4	
					ne	.												
Axe 3 : Promotion des secteurs productifs (Agriculture, Elevage, Environnement) et amélioration de la capacité de résilience de la population																		
Formation/Récyclage des BPS	Séminaire	AGRICULTURE	1	Commune					550 000	550 000	55 000	-	495 000				550 000	0
Equipement des Brigadiers phytosanitaires	Kits		20	Commune					28900	578 000	57 800	-	520 200				289 000	0
sensibilisation de la population sur les structures du code rurale, de l'importance des actes de transaction et le respect des couloirs de passage	Mission		2	Commune					300 000	600 000	600 000	-	-				300 000	300 000
Redynamisation des OP	Séminaire		1	Commune					400 000	400 000	400 000	-	-				400 000	0
Sensibilisation radio-divisée sur l'utilisation	Émission		1	Commune					15 000	15 000	15 000	-	-				15 000	0

des semences améliorées																
Formation sur les techniques de gestion durable des terres	Sessi on		2	Chef lieu de la commune				200 000		40 000	-	360 000				
					0	1	0	1	400 000				0	200 000	0	200 000
ELEVAGE																
Sensibilisation sur le respect des dates de libération des champs	Missi on	ELEVAGE	2	Commune				115 000	230 000	230 000	-	-	0	0	115 000	115 000
Réhabilitation de marché à bétail	Marc hé à bétail		1	Matankari				PM	PM	PM	-	PM	0	x	0	0
ENVIRONNEMENT																
Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement (coupe abusive du bois vert, RNA)	Missi on	ENVIRONNEMENT	2		2	1	0	1	0	450 000	900 000	900 000	-	-	450 000	450 000
Récupération des terres	Ha		150	Commune	0	0	0	0	217 295	594 250	32	-	-	32	594 250	21 072 950
																10 864 750

Ouverture de bandes par feu	Km	200	KoukokiBou zou, Kasko Peulhs, Kasko, Sédentaire	7 5	7 5	0 0	5 0	47 700	9 540 000	-	-	9 540 000	3 577 500	3 577 500	0	2 385 000
Mise en défens	Ha	150	Koren Darey, Kourfa	0	0	5	7 5	25 000	3 750 000	-	-	3 750 000	0	0	1 875 000	1 875 000
TOTAL									49 557 250	2 297 800	-	47 259 450	4 027 500	26 511 000	3 279 000	15 739 750

Activités	Unité	Secteurs	Quantité	Localisation	Répartition de la quantité annuelle par trimestre				Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût total par sources de financement			Répartition du coût total par trimestre			
					T1	T2	T3	T4			Commune	Bénéf.	PTF	T1	T2	T3	T4
Axe 4 : Développement du commerce, de l'artisanat, du transport et de la communication																	
Plaidoyer pour la facilitation d'accès des artisans aux crédits	Plaidoyer	ARTISANAT	PM	Commune	x	x	x	x	PM	PM	100%	0%	0%	x	x	x	x
Sensibilisation des artisans sur l'importance de leur organisation	Mission		1	Chef Lieu de la commune	0	0	0	1	120 000	120 000	120 000	0%	0%	0	0	0	120 000
Plaidoyer pour la recherche des partenaires	Plaidoyer		PM	Commune	x	x	x	x	PM	PM	100%	0%	0%	x	x	x	x
Extension de la couverture des réseaux		COMMUNICATION	PM	Commune	P	P	P	P	PM	PM	100%	0%	0%	PM	PM	PM	PM

de téléphoni es cellulaires																	
TOTAL										120 000	120 000	-	-	-	-	-	120 000